



RAPPORT

SUR LA SITUATION EN MATIÈRE DE

DÉVELOPPEMENT

DURABLE

Année 2019 à mi-parcours

CHERBOURG
en Cotentin

TABLE DES MATIERES

L'ACTION DE CHERBOURG-EN-COTENTIN SUR SON TERRITOIRE 7

- 1** La lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère 8
- 2** La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources.. 14
- 3** La cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations ... 18
- 4** L'épanouissement de tous 47
- 5** La transition vers une économie circulaire, le développement de modes de production et de consommation responsables..... 64
- 6** L'organisation et la participation des acteurs aux actions publiques 68

L'ACTION DE CHERBOURG-EN-COTENTIN EN INTERNE74

- 1** L'organisation et la participation transversale de la gestion..... 75
- 2** Les valeurs et les comportements dans la gestion des ressources humaines 77
- 3** La gestion des finances publiques..... 83
- 4** La gestion durable du patrimoine 85
- 5** La commande publique responsable 89
- 6** La certification, l'évaluation et l'amélioration continue..... 91

PRÉAMBULE

L'article L2311-1-1 du code général des collectivités territoriales stipule : « Dans les communes de plus de 50 000 habitants, préalablement aux débats sur le projet de budget, le maire présente un rapport sur la situation en matière de développement durable intéressant le fonctionnement de la collectivité, les politiques qu'elle mène sur son territoire et les orientations et programmes de nature à améliorer cette situation. Le contenu de ce rapport et, si nécessaire, les modalités de son élaboration sont fixés par décret. Ces dispositions sont applicables aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre regroupant plus de 50 000 habitants. »

L'article D. 2311-15 de ce même code indique que : « Le rapport prévu à l'article L. 2311-1-1 décrit, sous forme de synthèse, la situation en matière de développement durable de la collectivité à partir des évaluations, documents et bilans produits par la commune sur une base volontaire ou prévus par un texte législatif ou réglementaire. Ce rapport comporte, au regard des cinq finalités du développement durable mentionnées au III de l'article L. 110-1 du code de l'environnement :

- le bilan des actions conduites au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité ;
- le bilan des politiques publiques, des orientations et des programmes mis en œuvre sur son territoire.

Ces bilans comportent en outre une analyse des modalités d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation des actions, politiques publiques et programmes... /. ..»

La circulaire du 3 août 2011 relative à la situation en matière de développement durable dans les collectivités territoriales (application du décret n°2011-687 du 17 juin 2011), précise le contenu du rapport : « Les collectivités territoriales ainsi que les EPCI de plus de 50.000 habitants pourront s'appuyer sur les divers rapports et bilans réglementaires ou volontaires qu'ils élaborent par ailleurs pour alimenter le rapport sur la situation en matière de développement durable ».

Le code de l'environnement précise à l'article L. 110-1 que l'objectif de développement durable, est recherché, de façon concomitante et cohérente, grâce aux cinq engagements suivants :

- 1° La lutte contre le changement climatique (et protection de l'atmosphère) ;
- 2° La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ;
- 3° La cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
- 4° L'épanouissement de tous les êtres humains ;
- 5° La transition vers une économie circulaire.

La présentation du processus d'élaboration, de mise en œuvre et d'évaluation peut s'organiser sur la base des cinq éléments de démarche du « Cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable et agendas 21 locaux » suivants :

- la participation des acteurs,
- l'organisation du pilotage,
- la transversalité de l'approche,
- le dispositif d'évaluation partagé,
- le tout, au service d'une stratégie d'amélioration continue.

Le rapport est une présentation de la situation en matière de développement durable de Cherbourg-en-Cotentin issue de la compilation des évaluations, documents et bilans des plans et programmes en matière de développement durable de la collectivité pour l'année précédente.

Cette année deux budgets ont été votés en 2019. Ainsi deux rapports sont présentés dans cette année :

- l'un qui l'a été avant le vote du budget 2019 au conseil du 10 avril 2019, portant sur l'année 2018 ;
- l'autre qui le sera le 16 décembre 2019 avant la présentation du DOB.

Ce présent rapport ne reflète pas l'intégralité des actions de l'année 2019, celle-ci n'étant pas complète et certaines directions n'ayant pas agrégées leurs données pour l'année.

Toutefois, il est présenté dans ce rapport les actions de l'année 2019 à mi-parcours, certaines actions de l'année 2018 toujours en vigueur étant conservées dans ce rapport.

L'année 2020 permettra de repartir sur la présentation d'un rapport stabilisé pour l'année n-1, soit l'année 2019 en année pleine et complète, y intégrant les rapports annuels des directions.

L'ACTION DE CHERBOURG-EN- COTENTIN SUR SON TERRITOIRE

1 LA LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PROTECTION DE L'ATMOSPHERE

1) LA POLITIQUE ENERGIE CLIMAT

Depuis sa création le 1^{er} janvier 2016, Cherbourg-en-Cotentin n'a plus l'obligation de réaliser un plan climat, celle-ci incombant à l'agglomération. Toutefois, la ville poursuit certaines actions engagées qui participeront à l'atteinte des objectifs du futur plan climat air énergie territorial de la communauté d'agglomération. Les actions dont la ville a la maîtrise et que la ville met en œuvre sont les suivantes.

Actions conservées des thématiques et actions en faveur du climat	
<p>Construction durable et réhabilitation des logements Prendre en compte des critères « air, énergie, climat » dans les opérations d'aménagement Sensibilisation des scolaires et du personnel enseignant dans le cadre d'opérations « air énergie climat » Diffuser aux particuliers les guides existants portant sur les conseils sur l'énergie et assurer la promotion de l'Espace Info Energie</p>	<p>Ecoactivités et réduction de l'impact carbone du territoire Recenser et communiquer sur les opérations existantes pour inciter les acteurs du territoire à s'engager dans un programme de réduction de leurs consommations d'énergie Réaliser un bilan carbone du patrimoine</p>
<p>Aménagement du territoire et mobilité durable Mettre en place des déplacements alternatifs à la voiture Promouvoir les filières locales et valoriser les circuits-courts Communiquer sur les transports</p>	<p>Production locale et renouvelable d'énergie Etudier le potentiel de développement des énergies renouvelables et de maîtrise de l'énergie sur le territoire Publier le rapport annuel sur les consommations, productions d'énergie et émissions de gaz à effet de serre associées Maîtriser l'énergie et développer les énergies renouvelables sur le patrimoine</p>
<p>Adaptation du territoire face aux effets du changement climatique Participer à la volonté régionale de réduire la vulnérabilité physique du littoral aux aléas côtiers (érosion et submersion)</p>	

2) UN TERRITOIRE A ENERGIE POSITIVE POUR LA CROISSANCE VERTE

La communauté urbaine et les 5 villes de l'agglomération avaient répondu à l'appel à manifestation d'intérêt « Territoire à énergie positive pour la croissance verte ».



Un premier avenant avait permis de reprendre l'ensemble des fonds de 500 000 € du fonds TEPCV de la tranche 1 au niveau de la ville. Sur cette tranche les actions suivantes ont été réalisées en 2019 :

- l'étude du potentiel de développement forestier pour le stockage de carbone et la production de bois d'œuvre et de bois énergie ;
- la modernisation de l'éclairage public pour le rendre plus efficace, économe et moins impactant pour l'environnement sur les pôles de territoire de Cherbourg-Octeville, de la Glacière et de Querqueville ;
- la création d'une liaison douce au sein du quartier de l'Eglantine.

Les 2 actions suivantes qui ont été engagées, seront finalisées en 2020 :

- l'étude pour la réalisation d'un cadastre solaire ;
- l'étude du potentiel de géothermie.

Au niveau du second avenant qui a permis de ventiler la subvention de la tranche 2 du fonds TEPCV d'un montant d'1 500 000 € entre la ville et la communauté d'agglomération Le Cotentin, la ville a fait l'acquisition de 5 véhicules utilitaires à hydrogène, véhicules qui bénéficient également du bonus écologique et d'une subvention du fonds régional du développement de l'hydrogène « Easymob ».

3) ETUDIER LE POTENTIEL DE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES ET DE MAITRISE DE L'ENERGIE SUR LE TERRITOIRE

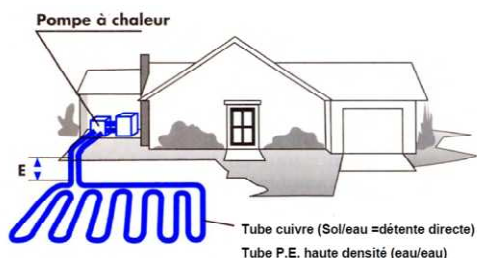
Réaliser un schéma directeur de l'énergie et un cadastre énergétique

Pour réaliser le schéma directeur de l'énergie et le cadastre énergétique, deux études sont encore en cours.

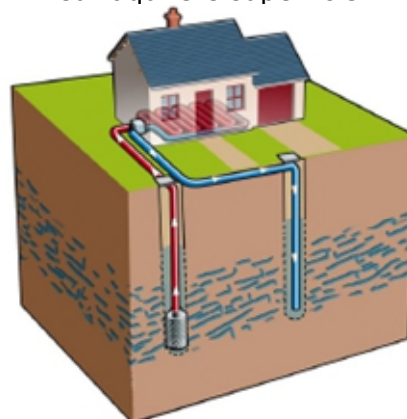
La première concerne l'étude du potentiel de géothermie. La ville a procédé à l'étude des différentes technologies d'exploitation géothermique afin de réaliser une cartographie que l'on appelle un « cadastre géothermique ». Les pompes à chaleur sur : aquifère superficiel, sondes géothermiques verticales, géostructures, capteurs horizontaux, eaux usées, eaux de surface et eau de mer, ont été étudiées. L'objectif est de conseiller les habitants en matière de transition énergétique. Le résultat de l'étude de potentiel a été présenté en octobre 2019. La création d'un document de communication à destination du grand public, la rédaction de lignes directrices pour le plan local d'urbanisme et de la contribution au schéma directeur de l'énergie sont en cours. Le début de la communication auprès du grand public est prévu début 2020.

Exemple de dispositif géothermique pour les maisons individuelles (source : BRGM).

Principe des capteurs horizontaux



Principe du doublet géothermique sur aquifère superficiel



La seconde étude consiste en la réalisation d'un cadastre solaire. Le cadastre solaire est un outil qui permet une représentation cartographique du potentiel solaire des constructions, c'est-à-dire l'énergie solaire reçue par chaque toiture selon la course du soleil. Il permet ainsi d'avoir une information de l'énergie que peut procurer l'installation de panneaux solaires, tenant compte de l'orientation de la construction, de l'inclinaison du toit, du calcul des ombrages. Les résultats sont intégrés dans le SIG (système d'information géographique) de la ville. Cela permettra ainsi d'informer les habitants et tous les acteurs du territoire du potentiel solaire de leurs toitures. L'étude du potentiel est en cours, ainsi que la création d'un document de communication à destination du grand public. Suivront ensuite la rédaction de lignes directrices pour le plan local d'urbanisme et de la contribution au schéma directeur de l'énergie. Le début de la communication au grand public est également prévu début 2020.

4) DES TRANSPORTS MOINS EMETTEURS DE GAZ A EFFET DE SERRE

Amélioration de la circulation des vélos

La ville continue à faciliter les déplacements en vélo avec la création de pistes cyclables, de mise en place des zones 30, d'autorisation de circulation en double sens cyclable, de mise en place de l'autorisation de franchissement des feux rouges pour tourner à droite, de remplacement des stops par des céder-le-passage dans les zones 30, de création de sas cyclable et de l'installation de stationnements pour les vélos. Cherbourg-en-Cotentin participe aux travaux du comité mode doux mis en place par la communauté d'agglomération Le Cotentin.



Agir pour une autre mobilité

Le projet de Bus nouvelle génération vise à améliorer les transports en commun en proposant une offre de transport simple, rapide, plus confortable, plus rythmée toutes les 10 minutes et avec une amplitude horaire plus large. Deux nouvelles lignes sont ainsi envisagées : une ligne « Littoral » reliant Tourlaville à Querqueville et une ligne « Sud » reliant le centre de Cherbourg-Octeville au quartier des Provinces et au site universitaire. Sur ces trajets, le bus utiliserait tantôt les voies de circulation partagées avec la voiture, tantôt un couloir qui lui sera exclusivement réservé, c'est-à-dire en site propre. Ces 2 lignes représenteraient un tracé total de 18 km dont 3,6 km en site propre. Au-delà de la question du transport, c'est aussi un projet urbain global qui prévoit, notamment, des requalifications d'espaces publics, des continuités des pistes cyclables ou des voies piétonnes. Ce dossier est conduit par l'agglomération du Cotentin.

Les bornes de recharges pour véhicules électriques

L'installation des 22 bornes de recharges des véhicules électriques prévues sur Cherbourg-en-Cotentin dans la cadre du programme engagé avec le syndicat départemental d'énergies de la Manche (SDEM50), les communes de Saint-Lô et d'Avranches, est terminée.



Les usagers peuvent prendre un abonnement et payer soit par carte RFID fournie par Cherbourg-en-Cotentin, soit par application mobile, soit par serveur vocal interactif grâce à un numéro disposé sur la borne ou par terminal bancaire par contact. Les tarifs suivants ont été retenus :

- le prix pour l'abonnement annuel avec un badge « e-charge50 » est de 12 €. Le prix pour un badge supplémentaire est de 10 € ;
- le prix pour la recharge varie selon les dispositions suivantes : le temps de recharge est la durée pendant laquelle le véhicule est connecté à la borne.

La tarification s'effectue à la minute de recharge et selon 3 seuils de puissance.

Caractéristiques de la recharge	Bornes de recharges implantées hors des aires de covoiturage et parking des gares	
	Prix à la minute de recharge	
	Abonnés	Non-abonnés
Puissance moyenne délivrée, ramenée à l'heure de recharge < 4kW	0,01 €	0,02 €
Puissance moyenne délivrée, ramenée à l'heure de recharge ≥ 4kW et ≤ 12kW	0,02 €	0,04 €
Puissance moyenne délivrée, ramenée à l'heure de recharge ≥ 12kW et ≤ 22kW	0,04 €	0,08 €

Le site internet commun <http://www.e-charge50.fr> indique la localisation des bornes sur la ville et sur le département, renseigne sur les modalités d'utilisation et d'abonnement du service, répond aux interrogations et réclamations des usagers.



Année	Badges d'abonnement délivrés	Opérations de charge	Nombre d'utilisateurs
2018	23	291	73
2019 (31 août)	17	796	84
Cumulé	40	1 017	Non cumulable

Les vélos à hydrogène

Cherbourg-en-Cotentin propose des vélos à hydrogène en location, de la demi-journée (20 €) jusqu'au mois complet (300 €) dans le cadre du projet multipartenarial « Bhyke », qui rassemble Cherbourg-en-Cotentin, Saint-Lô, le Conseil départemental de la Manche et les entreprises Ataway, Pragma Industries et Easybike. Le projet vise à tester cette nouvelle technologie en conditions réelles. Un vélo à hydrogène présente une plus grande autonomie, jusqu'à 100 km, et une recharge plus rapide, 1 minute pour une charge complète. Une station de recharge est également à votre disposition sur le parking du port Chantereyne.



Le prêt de vélos électriques

40 vélos électriques, avec 10 vélos pliants, sont proposés aux habitants de Cherbourg-en-Cotentin, en location longue durée, par la Communauté d'agglomération du Cotentin, sur les 100 vélos déployés à l'échelle du territoire.

S'initier au vélo à la glacerie !



« La Moulinette », organisé par la commune déléguée de La Glacerie avec l'appui de l'AST Cyclisme et La Glacerie Cyclisme, est une initiation à la pratique du vélo destinée aux enfants de 3 à 8 ans, où différents parcours sont proposés : agilité, slalom, lenteur, vitesse,... L'événement connaît un succès grandissant, presque 200 participants avaient participé l'an passé.

5) UN AIR DE QUALITE

Cherbourg-en-Cotentin finance et siège au conseil d'administration d'Atmo-Normandie, association qui a pour mission la surveillance et l'information de la qualité de l'air en Normandie, ainsi que l'accompagnement de ses adhérents dans la conduite de leurs politiques d'amélioration de la qualité de l'air.

Les polluants surveillés :

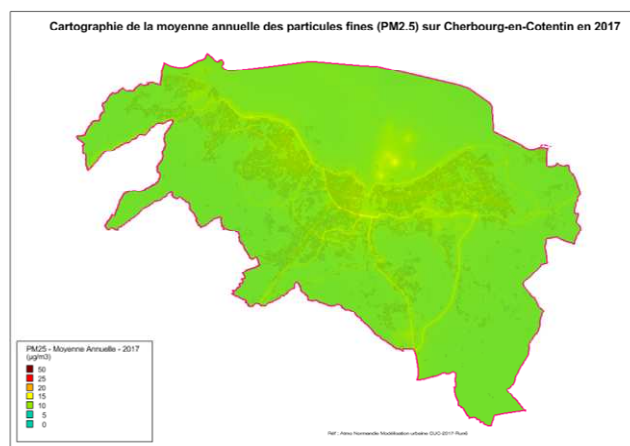
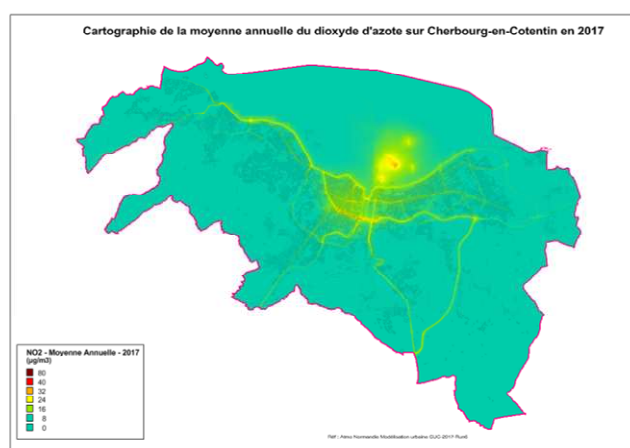
- dioxyde d'azote (NO₂) dégagé essentiellement par la circulation automobile ;
- dioxyde de soufre (SO₂) dégagé principalement par les industries ;
- poussières (PM₁₀) d'origine industrielle, automobile, agricole, naturelle, résidentielle ;
- ozone (O₃) d'origine photochimique.



Indice de la qualité de l'air

La qualité de l'air est déterminée par un indice, calculé à partir de la concentration dans l'air ambiant de deux à quatre polluants mesurés en continu par des appareils automatiques des stations dites urbaines et des stations dites périurbaines, c'est-à-dire à l'écart direct des sources de pollution. Le bilan montre les variations annuelles.

Nombres de jours	2014	2015	2016	2017	2018
1 très bon	0	0	6	0	0
2 très bon	7	4	15*	7	4
3 bon	113	104	151	158	136
4 bon	180	176	130	149	153
5 moyen	46	48	21	34	45
6 médiocre	9	18	7	9	9
7 médiocre	4	7	4	6	1
8 mauvais	1	5	5	1	1
9 mauvais	4	3	2	1	0
10 très mauvais	1	0	0	0	0



En plus de la mesure « classique » par les stations de mesures présentes sur le territoire de Cherbourg-en-Cotentin, un outil de modélisation urbaine de la pollution de l'air a été déployé. Cet outil permet d'estimer les concentrations de polluants atmosphériques à l'échelle de la rue. Les concentrations de PM₁₀, PM_{2.5}, O₃ et NO₂ ont été modélisées par cet outil. Des données fines d'émissions de polluants dans l'air, des informations météorologiques, ainsi que les paramètres géographiques du territoire sont intégrés à cet outil permettant d'obtenir les cartes présentées ci-contre.

La prévision de la qualité de l'air est aussi effectuée par cet outil disponible sur le site internet d'Atmo Normandie à l'adresse suivante : <http://www.atmonormandie.fr/Modelisation-urbaine/Cherbourg>

Les informations relatives à la qualité de l'air, dont l'indice de qualité de l'air, sont disponibles sur le site d'Atmo-Normandie : <http://www.atmonormandie.fr/>. Les données sont actualisées journalièrement.

Cherbourg-en-Cotentin dispose actuellement de deux stations de mesures :

- l'une située rue Paul Doumer mise en fonctionnement le 04 juillet 2001, station de surveillance en fond urbain ;
- l'autre mise en fonctionnement le 15 novembre 2012 sur la zone portuaire, qui permet de valider les mesures de cette première station, notamment pour les valeurs des oxydes d'azote et de l'ozone.

La première station doit être déplacée suite à un programme d'aménagement foncier. Une expérimentation a été menée dans la cour de l'Hôtel de Ville de Cherbourg-en-Cotentin pour valider un site de substitution.

Par ailleurs l'arrêté du 26 décembre 2016 relatif au découpage des régions en zones administratives de surveillance (ZAS) de la qualité de l'air ambiant, indique que Cherbourg-en-Cotentin doit disposer d'une station de mesure de proximité du trafic, zone représentative des niveaux de concentrations auxquels la population est susceptible d'être exposée. Une étude de préqualification de site est en cours sur le boulevard Pierre Mendès France.

L'installation définitive de ces stations devrait se faire le jour courant 2019.

Une étude sur le branchement électrique des bateaux à quai

Dans le cadre la rédaction du nouveau contrat de concession de distribution publique d'électricité entre la ville autorité organisatrice de l'énergie et son délégataire ENEDIS, il a été négocié une étude sur le branchement électrique des bateaux à quai.

Cette étude prise en charge par ENEDIS en concertation avec Port de Normandie et la ville vise à trouver une solution à la réduction des impacts des transports maritime, qu'ils soient de croisière, transmanche ou de fret.

Cette étude fera le point sur les perspectives environnementales, sociétales, juridiques et technologiques.

2 LA PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, DES MILIEUX ET DES RESSOURCES

1) UNE POLITIQUE DE PRESERVATION DE LA DIVERSITE DES HABITATS ECOLOGIQUES, DES PAYSAGES ET DE LA BIODIVERSITE

Une trame verte et bleue sur le territoire

La trame verte comprend les espaces protégés et naturels importants pour la préservation de la biodiversité, les corridors écologiques constitués des espaces naturels ou semi-naturels ainsi que des formations végétales linéaires ou ponctuelles. La trame bleue comprend les cours d'eau, parties de cours d'eau ou canaux, tout ou partie des zones humides importants pour la préservation de la biodiversité.

Cherbourg-en-Cotentin a été retenu à l'appel à projets de la Région « Trame verte et bleue : des projets pilotes pour agir à l'échelle locale » en vue de transposer le schéma régional de cohérence écologique (SRCE). Pour ce faire la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage confiée au bureau d'étude Biotope a permis d'élaborer un programme d'actions sur les thèmes suivants.

<p style="text-align: center;">Axe 1 : Protection des continuités écologiques</p> <p>Réaliser une démarche favorisant le maintien du paysage bocager en collaboration avec la profession agricole Mettre à jour et réaliser un inventaire faune et flore avec des mesures de gestion sur le secteur "Giffard" en lien avec les projets en cours</p>
<p style="text-align: center;">Axe 2 : Restauration des continuités écologiques</p> <p>Développer de la nature en ville Démarche concertée pour la plantation de parcelles en intégrant la biodiversité Engager une démarche concertée pour le renforcement du réseau de mobilités douces en intégrant la biodiversité de l'ancienne voie ferrée du Hommet Amélioration de la franchissabilité par la faune des ouvrages existants et création de passages à faune : effacement ou réduction des principaux points de conflit le long des corridors écologiques (crapauduc secteur Collignon) Mise en place un programme d'actions pour lutter contre les espèces exotiques envahissantes Mettre en place un plan de gestion différenciée incluant un programme de communication à destination des habitants Elaborer des plans de gestion des réservoirs de biodiversité et maintenir l'efficacité des plans de gestion existants Création de mares et de nouvelles zones humides Restaurer les continuités écologiques littorales entre le marais de Collignon avec le secteur Giffard</p>
<p style="text-align: center;">Axe 3 : Communication</p> <p>Mettre en place de formation en interne sur la biodiversité Education à la biodiversité Information et participation de la population à la sauvegarde de la biodiversité</p>
<p style="text-align: center;">Axe 4 : Amélioration des connaissances</p> <p>Réaliser un Atlas de biodiversité communal et un inventaire des zones humides Gestion des connaissances Assurer la gouvernance et le suivi du programme d'actions trame verte et bleue</p>

Le bilan de la mise en œuvre de la trame verte et bleue sera produit début 2020.

Une commission bocagère

La commission bocagère est mise en place en vue de réaliser une démarche favorisant le maintien du paysage bocager en collaboration avec la profession agricole, le

département, les associations de protection de la nature, mais également de réfléchir à la production de bois énergie, va être transférée à l'échelle de l'agglomération. En effet, le poste de technicien bocager prévu pour engager le travail sera créé à l'agglomération du Cotentin, dans le cadre de son contrat eau-climat. Le travail sera effectué au niveau de l'agglomération, d'où la nécessité de changer d'échelle pour engager la gouvernance de cette action. La ville sera étroitement associée à la démarche.

Le Parc de la Roche Fauconnière

Le parc est propriété du Conservatoire du Littoral, le parc de Roche Fauconnière, créé en 1870 par le Docteur Favier, est géré par la Ville en partenariat avec l'association La Cité des Plantes. Les opérations de restauration s'enchaînent depuis début 2017 avec du déronçage, débroussaillage, inventaire, identification des espèces présentes et, dernièrement, plantations.

Quelque 2 500 spécimens sont à réintroduire pour reconstituer la collection du médecin, qui en a compté jusqu'à 6 000... Un travail qui a débuté cette année avec la réintroduction de 240 plantes et arbustes.

Le parc a ré-ouvert ses portes au public cette été.



L'Échovallée

L'échoVallée d'une superficie de 30 hectares s'étend de la rue de Bel Air à la vallée de Quincampoix. L'aménagement de l'échoVallée de Crèvecoeur s'achève. L'éco-pâturage y a été développé : moutons, chèvres et ânes y entretiennent la biodiversité en ville. La zone de mise en éco-pâturage de l'échoVallée s'étend désormais sur plus de 10 hectares, depuis la rue de Bel-Air et dans la vallée de Quincampoix. Des abris pour animaux sont aménagés, ainsi que l'achat de nouvelles machines pour aider à la production de fourrage est prévu. La ville met en place une gestion différenciée de nos espaces naturels : en fonction de la faune et la flore à préserver, nous introduisons des espèces animales différentes. La Ville cherche aujourd'hui à étendre ce mode d'entretien sur Cherbourg-en-Cotentin, et prochainement de nouveaux espaces seront mis en pâturage.

Le pâturage dans la gestion des milieux continue



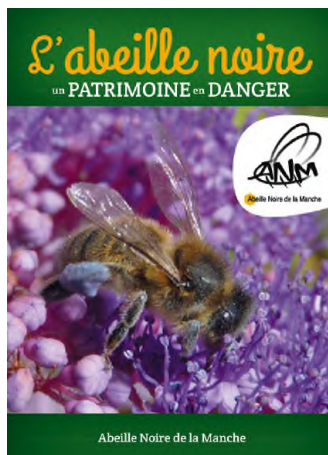
Une vingtaine de moutons Roussins et Solognots, une quinzaine de chèvres des fossés et 3 ânes – installés par la Ville - y entretiennent les espaces naturels. La municipalité souhaite également agrandir le troupeau en installant par exemple des vaches – comme la Galloway, une Irlandaise - capables de s'adapter au climat local et de rester en extérieur pendant les périodes les plus froides de l'année.

La Ville a développé cette année l'éco-pâturage au Fort des Couplets. L'endroit a été aménagé et clôturé pour favoriser l'installation de deux ânes du Cotentin, de moutons Roussins et de chèvres des fossés provenant d'éleveurs locaux.

Une grainothèque à Cherbourg

En mars 2019, la bibliothèque Prévert inaugurait sa grainothèque, lieu de graines de plantes légumières, de fruits, d'aromatiques et de fleurs à troquer.

La sauvegarde des abeilles



Cherbourg-en-Cotentin a signé une convention de partenariat avec l'association Abeilles noires de la Manche, pour protéger cette espèce locale. La ville a financé l'édition de plaquette à l'association en vue de lui permettre d'assurer sa communication sur les manifestations à laquelle elle participe.

2) LA LUTTE CONTRE LES ESPECES ENVAHISSANTES

La lutte contre la prolifération des goélands

La ville continue son information afin de rappeler aux habitants de ne pas nourrir les goélands et de sensibiliser les professionnels de la pêche afin qu'ils veillent à gérer les déchets de poissons pour ne pas appâter les goélands.

La ville a accompagné le Groupe Ornithologique Normand (GONm) et facilité les démarches administratives et techniques nécessaires au comptage des populations sur l'ensemble du territoire par le biais des bailleurs publics et autres organismes. Une campagne de stérilisation des œufs de goélands argentés a eu lieu en 2019 sur 2 quartiers (Val de Saire - Centre-ville choc) et suite au comptage effectué par le GON, le prestataire a utilisé un produit bio comme demandé par la DREAL, en charge de l'instruction du dossier de demande de dérogation à la protection de l'espèce.



Type d'interventions	Nombre d'interventions
Campagne de stérilisation des œufs de goélands argentés	Nombre de sites visités : 76 Nombre de nids constatés : 162 Nombre d'œufs stérilisés : 332 Nombre de petits prêts à l'envol : 129 Nombre de couples les goélands argentés recensés : 1 250

La lutte contre les frelons asiatiques



© FDGEON

Les frelons asiatiques sont responsables de fortes nuisances sur l'environnement par la prédation des abeilles et autres pollinisateurs. Leur présence constitue un risque pour les humains en termes de santé et de sécurité publique. La ville renouvelle la lutte de destruction des colonies de frelons asiatiques, en collaboration avec le FDGDON (Fédération départementale de défense contre les organismes nuisibles de la Manche).

Type d'interventions	Nombre d'interventions
Lutte collective contre les frelons asiatiques	369 signalements reçus 318 nids de FA localisés 7 nids détruits hors lutte collective (pompiers ou autres) 311 nids détruits par la lutte collective. Densité de 4.53 nids au km ² Moyenne départementale à 1 nid/Km2.

L'animal dans la ville

La ville a engagé une communication sur la problématique de l'animal en ville en produisant des flyers, en livrant des informations et des conseils à la population sur le site internet,... Une convention a été signée avec les associations 40 chats et 30 millions d'amis pour traiter la problématique des chats errants. Le bilan 2018 des interventions est le suivant.

Type d'interventions	Nombre d'interventions
Désinsectisations (puces, guêpes, cafards, mouches, fourmis)	66 interventions de désinsectisations
Dératisation sur le domaine public	2 campagnes de dératisation de l'ensemble du territoire par le biais de pose d'appâts dans les réseaux d'eaux usées Intervention ponctuelle d'un agent de salubrité en dehors des campagnes systématiques Surveillance d'une trentaine de poste d'appâtage sur le domaine public et certains bâtiments communaux
Dératisation / Désourisation des bâtiments municipaux	4 Passages trimestriels de contrôle des postes d'appâtage dans les bâtiments avec une production alimentaire (cantines, Ehpad). 2 Passages semestriels de contrôle des poste d'appâtage dans les bâtiments recevant du public sensible (crèches, écoles, centres de loisir).
Distribution de raticide à destination des administrés aux accueils de CEC	Distribution de raticides par les agents formés des accueils de mairie et du pôle technique à destination des administrés pour compléter la lutte réalisée sur le domaine public.
Effarouchement des étourneaux	Aucune campagne menée en 2019
Capture, trappage pour identification, stérilisation et remise sur les lieux de trappage des chats errants	68 chats ont été identifiés, stérilisés et relâchés sur leurs lieux de vie durant l'année 2018, cette opération menée en lien avec l'association 40chats a permis de limiter le nombre de naissances sur le territoire. Les frais vétérinaires pour ces 68 chats ont été couverts pour moitié par l'association 30 millions d'amis.

3 LA COHESION SOCIALE ET SOLIDARITE ENTRE TERRITOIRES ET GENERATIONS

1) LA CONSOLIDATION ET L'ELARGISSEMENT DU CENTRE VILLE

Le confortement de l'aménagement du quartier des Bassins

L'aménagement du nouveau quartier des Bassins de part et d'autre de l'avenue Carnot, par SHEMA aménageur de la zone, se poursuit. L'objectif est de renouveler le tissu urbain dans son ensemble avec une nouvelle offre d'habitat sur des secteurs en friche par l'aménagement d'espaces publics qualitatifs notamment sur le secteur de la ZAC des Bassins comme les jardins de la Divette, la place Jacques Hebert, la place Darinot,.... La restructuration de l'espace passe par l'aménagement d'une grande place traversante qui permet de relier le centre-ville, situé à l'Ouest du bassin du commerce, à l'hôpital public situé à l'Est, en passant par le pôle d'activité constitué de l'hôtel Mercure et du centre commercial des Eléis.

La construction d'un nouveau pôle Petite Enfance



Le pôle Petite Enfance de Cherbourg-en-Cotentin sur la ZAC des Bassins regroupera : la crèche Levallois, la crèche familiale Levavasseur, la halte-garderie de la rue Paul-Talluau, ainsi que les bureaux de la protection maternelle infantile, et du relais des assistantes maternelles, pour faciliter les démarches des familles et des professionnels.

- un guichet unique : Point d'accès aux droits CAF, renseignements, pré-inscription dans les crèches... ;
- des permanences de la Protection Maternelle Infantile (PMI) ;
- un multi-accueil de 45 places, doté d'une cuisine avec production et restauration sur site ;
- une crèche familiale (137 agréments au lieu de 120 actuellement) ;
- un Relais d'Assistants Maternels (RAM) ;
- une ludothèque ;
- un Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP) ;
- un conseil de crèche pour permettre aux parents de participer à la vie de la structure.

L'opération, d'un montant total de 4,9 M€, est financée avec le concours de l'État, du conseil départemental et de la caisse d'allocations familiales et de l'ADEME. Les travaux ont été engagés en mars. Le pôle devrait ouvrir ses portes fin 2020 - début 2021.

Le futur centre de santé

Construit dans le quartier des Bassins, place Louis Darinot, le futur centre de santé abritera des médecins généralistes et professionnels de santé salariés. Sous la forme d'une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC), le centre sera géré par ses propres usagers, en association avec la Ville de Cherbourg-en-Cotentin et le Centre Communal d'Action Sociale. Unique en Normandie, ce mode de fonctionnement devrait séduire les jeunes médecins qui souhaitent pouvoir se concentrer à 100 % sur leurs patients et travailler en équipe. Par ailleurs, le projet prévoit de constituer une équipe pluridisciplinaire autour de quatre médecins généralistes, d'une sage-femme, d'infirmiers et de professionnels spécialisés dans la maladie d'Alzheimer. Le centre sera également équipé d'un dispositif de télémédecine pour effectuer des télédiagnostics et téléconsultations à domicile ou en établissement. Un travailleur social du CCAS assurera également des permanences pour orienter les habitants dans leur parcours d'accès aux soins. La consultation des entreprises a eu lieu courant mars 2019 pour un lancement des travaux programmé en septembre et une ouverture début 2020.

L'opération Cœur de ville

La ville a été retenue candidate à l'opération nationale « Cœur de ville ». L'opération vise à dessiner pour les prochaines années le centre-ville : modes de déplacement innovants, rénovation du plateau piétonnier historique, usage du numérique dans les commerces de proximité, montée en puissance des aides à l'amélioration de l'habitat privé, préservation et restauration du patrimoine local. Cherbourg-en-Cotentin figure parmi les 222 villes qui bénéficieront de cette enveloppe nationale de 5 milliards d'euros

2) LA RECONQUETE DU FRONT DE MER

Le front de mer constitue une richesse paysagère et patrimoniale insuffisamment perçue et valorisée. Les sites du front de mer, de Collignon, du port de plaisance, d'Equeurdreville et de Querqueville sont des sites touristiques et historiques sur le territoire. Les villes du front de mer avaient inscrit cette action dans leurs Agendas 21. La création de Cherbourg-en-Cotentin nécessite de revoir l'approche, mais les communes déléguées restent également parties prenantes de cette démarche. La ville, en lien avec les communes déléguées, souhaite renforcer l'attractivité touristique en améliorant l'accessibilité, les infrastructures et la communication autour des sites. Dans cette logique il a été inscrit à l'Agenda 21 adopté en avril 2019 l'action « Mettre en valeur le littoral, le nautisme et développer le tourisme ». Plusieurs opérations sont ainsi engagées.

L'aménagement de la pointe de Querqueville

La commune a engagé une étude relative à la requalification de la Pointe de Querqueville et ses espaces portuaires. Ce projet s'intègre à la réflexion sur l'ensemble du trait de côte de la commune. L'étude a permis d'établir un plan guide qui décline le premier aménagement courant 2020 consistant en l'allongement de l'épi du port pour protéger celui-ci de la houle d'Est. Le but est d'offrir des équipements en rapport avec les exigences environnementales du site et veille à assurer des installations portuaires pérennes dans un cadre paysager et les continuités des cheminements doux en continuité de la Saline et les connexions avec le bourg.

L'urbanisation du Quai Collins

Une étude de programmation a été lancée sur le devenir de cet espace, à l'ouest des bassins, pour prendre en compte l'affirmation de l'identité maritime de Cherbourg, la réorganisation des parcours piétons et cyclables et une évolution du quai Collins vers un quartier à part entière avec logements, services, activités. Compte tenu du risque de submersion marine, le quai Collins pourrait être désigné comme site stratégique dans le cadre du Contrat de Plan Interrégional État-Régions Vallée de Seine. Un cabinet d'urbanistes a été désigné pour faire des propositions d'aménagement.



©aprim

Un comité des usagers a été créé. Ces propositions ont fait l'objet d'une large concertation pour que le projet d'aménagement, du pont tournant à La Cité de la Mer, puisse être arrêté pour la fin de l'année 2019. Première étape de ce projet urbain, ports de Normandie a entrepris la démolition de l'hôtel Mercure et contribue ainsi à la résolution d'une friche urbaine.

Le schéma directeur d'aménagement de Collignon

Restauration, piscine, camping, Maison du littoral et de l'environnement, base de kayak et bientôt, centre de loisirs : la plage de Collignon, à Turlaville, est un espace de loisirs connu et apprécié des Cherbourgeois. La municipalité entend aujourd'hui le faire évoluer. Une étude est en cours pour réaménager les espaces du bord de mer, les adapter à la réglementation, aménager les cheminements piétons et conforter le site comme un pôle d'activités voile et nautisme de Cherbourg-en-Cotentin. Pour dessiner un Schéma directeur d'aménagement de Collignon (SDAC), la Ville s'est adjoint les services d'un cabinet de maîtrise d'œuvre, un architecte et un paysagiste, et a constitué un comité de pilotage composé d'élus et de techniciens. Après une première rencontre avec les principaux acteurs du site fin 2018, habitants et usagers ont été consultés au cours d'une balade participative, organisée le 26 janvier. Une centaine de personnes était présente pour donner leurs points de vue et suggestions. Une consultation sur internet a aussi été organisée et a recueilli plus de 330 contributions. Les premières propositions d'aménagements émergent et seront mises en œuvre progressivement. Des solutions sont notamment trouvées concernant le point de restauration de Collignon qui a rouvert ses portes en avril. Une première restitution du projet a été effectuée le 22 juin



2) DES AMENAGEMENTS SUR TOUTE LA VILLE

L'extension et la rénovation de l'école l'Églantine devenue école Marie Ravel

L'école de l'Églantine a fait l'objet d'une rénovation et d'une extension en vue de réunir sur le même site l'école maternelle de l'Églantine et l'école élémentaire, pour accueillir à terme plus d'une centaine d'élèves. Livrée en septembre 2019 le nouvel ensemble de 1 700 m² accueillera la centaine d'élèves, auparavant répartie entre les anciennes écoles Églantine (maternelle) et Victor Hugo (élémentaire).



Outre la création de cinq classes, le projet a permis l'aménagement d'un office de cuisine, d'une seconde salle de restauration, d'un espace dédié à l'accueil périscolaire et d'une bibliothèque. Une verrière, abritant un préau, assure la jonction entre les deux bâtiments. L'investissement, d'un montant de 2 millions d'euros, s'inscrit pleinement dans le projet en cours de renouvellement urbain, destiné à renforcer l'attractivité du quartier.

La construction d'un nouveau centre de loisirs du Becquet à Tourlaville



Le nouveau centre de loisirs sans hébergement créé sur le site de l'ancienne coopérative légumière du Becquet comprendra 100 places pour les 7-16 ans. Une grande salle polyvalente de 490 m² dominant la mer pourra accueillir, en dehors des vacances scolaires, d'autres activités et manifestations. Les travaux sont d'un montant de 2,7 M€. L'ouverture du centre s'est faite en juillet.

Le centre socio-culturel Cétici à Équeurdreville-Hainneville

Le nouveau centre social sur le site de l'ancienne école Pierre Guérout du nom de Cétici a ouvert ses portes le 23 avril. Il accueille la nouvelle maison de quartier du centre-ville d'Équeurdreville-Hainneville, mais aussi le centre multi-accueil La crèche la Fenotte, a ouvert ses portes début janvier.



Le réaménagement de la Place Jean-Moulin



Au cœur du quartier Maupas, de la Brèche du Bois, du Haut Marais, le réaménagement de la place Jean Moulin et de ses abords se précise. La réflexion, engagée depuis 2017 avec les habitants, a permis de définir des axes d'amélioration des espaces publics. Aménagements de lieux conviviaux, végétalisation, pacification de la circulation et confortement des modes de déplacement doux,... Une équipe de maîtrise d'œuvre retenue par la Ville fin 2018 va maintenant concevoir le projet.

Des ateliers de concertation associant une vingtaine d'habitants et d'acteurs du quartier se sont déroulés au printemps. La livraison des premiers aménagements est attendue pour mi-2020. Le coût global des travaux est estimé à 2 millions d'euros HT.

L'ouverture de la résidence d'artistes

La Brèche, Pôle National Cirque de Normandie, constitue l'un des principaux équipements culturels de Cherbourg-en-Cotentin. Lieu de création avant tout, elle est l'un des 13 pôles nationaux de France et accueille chaque année une trentaine de compagnies nationales et internationales dans ses murs. Les spectacles qu'elle accompagne ou coproduit figurent régulièrement au top 10 des événements culturels qui font l'actualité. Pour accompagner la Brèche dans sa mission d'accueil des artistes et lui permettre de renforcer son rayonnement sur la scène circassienne, la Ville de Cherbourg-en-Cotentin a soutenu ce projet.



Après un an et demi de travaux, la Maison des Artistes de La Brèche, Pôle national Cirque de Normandie, a été inaugurée le 8 mars 2019 avec la présence de Monsieur Franck Riester, ministre de la Culture. Ce complément d'équipement vise à maintenir La Brèche à la pointe du cirque contemporain. Il répondra aux besoins des artistes en résidence.

15 chambres, bureaux, studio numérique, salles de répétition et d'échauffement : le bâtiment de 1 000 m² offre désormais de meilleures conditions de travail aux compagnies en résidence de création et d'écriture. D'un montant de 2,9 M €, le projet a été financé à hauteur de 0,9 M € par l'Etat, de 0,7 M € par la Région Normandie, de 0,63 M € par le Département de la Manche et de 0,646 M € par la Ville.



La rénovation du centre socioculturel La Mosaïque à La Glacerie



Les usagers ont été interrogés sur leurs besoins afin de définir le nouveau visage du centre socioculturel. Il est prévu la réfection de la toiture, des travaux d'isolations thermique et phonique, l'amélioration de l'entrée avec une passerelle et un ascenseur, l'amélioration de l'accueil avec la création d'une cafétéria, la création de salles pour les associations ou l'organisation d'événements, l'aménagement des bureaux. Les travaux d'un montant d'1,5 M€, menés avec le soutien de la CAF ont été lancés.

La restauration de la façade du théâtre

Après l'intérieur, la Ville engage des travaux extérieurs de grande ampleur sur ce fleuron architectural, dans la continuité de la requalification du centre-ville. Le chantier, axé sur les trois façades historiques et la restauration des éléments sculptés, vise à marquer un retour à l'architecture initiale du bâtiment : rétablissement de menuiseries, peintures, suppression des grilles des trois baies de l'attique.



© AgenceLumière

La grande nouveauté sera la mise en lumière de la façade. Un renouvellement total de la couverture du pavillon central complète les opérations. Le coût total des opérations est 2,45 M€ HT, financés par la Ville de Cherbourg-en-Cotentin (1,2 M€), la DRAC (457 000 €), la Région Normandie (490 000 €) et le Conseil départemental de la Manche (282 750 €).

La restauration des salles de spectacles à Querqueville

La rénovation et le réaménagement de la salle Imagin'art, gravement endommagée par un incendie en 2017, et de la salle du Plat Chemin seront engagés après la dépollution et le nettoyage de l'ensemble des locaux. La réouverture de l'établissement est prévue en septembre 2020. Le coût total estimé de l'opération est de plus de 2 M€, dont 1,3 M€ en indemnisation d'assurance.



Les travaux à l'église Saint-Martin



La Ville est chargée de l'entretien et de la réfection du patrimoine communal datant d'avant 1905, comme c'est le cas de nombreuses églises. Construite au XIIème, agrandie au XVIIIème avec une nef et deux chapelles latérales, l'église Saint-Martin d'Octeville est classée pour son clocher et son abside. La toiture en schiste doit être refaite.

Les travaux de renforcement de la charpente et la réfection partielle de la toiture en cours d'achèvement.

La rénovation du complexe tennistique de la Polle

Les terrains de tennis de la Polle font l'objet d'une opération de rénovation et d'extension. Les deux courts extérieurs seront réhabilités en terre battue synthétique. Un troisième court couvert est créé, ainsi qu'un club house, des bureaux, des vestiaires et un local de rangement.



Enfin, sur la partie Est, des circuits piétons sont aménagés pour que la place devienne un vrai lieu de rencontre dans le quartier. Ce projet répond à un triple objectif : redynamiser le club de tennis, restructurer de façon cohérente l'offre d'équipement tennistique locale et développer la visibilité du site de la Polle. Les travaux qui ont débuté en septembre 2019 pour une durée de 9 mois représentent un investissement de 2 172 973 €.

Le nouveau visage de la salle Montécot



© Jean-Brantonne / Cherbourg-en-Cotentin

La réhabilitation de la salle Pierre Montécot permet un accueil plus agréable et un environnement fonctionnel avec la réorganisation des locaux techniques, de la cuisine et des locaux sanitaires, la mise en accessibilité, la remise aux normes des installations,... Les travaux d'un montant de 615 000 € HT sont achevés pour une livraison courant juin.

Un giratoire définitif boulevard de l'Est



© TRACE Associés

Créé en juin 2015 à l'époque des travaux engagés rue Médéric, le giratoire provisoire du boulevard de l'Est deviendra définitif d'ici quelques mois. Ville, Département et Communauté d'agglomération visent un début de travaux en fin d'année pour environ six mois. Cet axe très fréquenté avec plus de 20 000 véhicules par jour, retrouvera également une circulation sur 2 x 2 voies aux abords de ce rondpoint.

Les pistes cyclables situées de part et d'autre du giratoire seront reliées entre elles et des cheminements piétons seront aménagés, maintenant la continuité des circulations douces.

La toiture de la basilique en travaux

La toiture de la basilique Sainte-Trinité, dégradée par le temps, fait l'objet de travaux au printemps. Près de 160 m² de surface sont concernés, au niveau du rampant nord de la nef. La toiture sera reprise en pierre de schiste et le faitage en dentelle reproduit à l'identique par un artisan potier, à partir d'un moulage de l'existant. Une bâche a été posée pour assurer l'étanchéité de l'édifice, dans l'attente de l'intervention de l'entreprise mandatée par la Ville de Cherbourg-en-Cotentin.

Le toit de l'église Notre-Dame en chantier

Les travaux de réparation de la toiture de l'église Notre-Dame ont débuté au cours du dernier trimestre 2018. L'édifice devrait rouvrir ses portes à la mi-2019, après six mois de chantier environ. L'intervention porte sur une partie de la toiture du XVIII^e siècle, au-dessus du transept et du chœur notamment. Un important nettoyage des voûtes est également prévu. Le montant des travaux est 430 000 €.



Une nouvelle passerelle à l'étude

Située à proximité du restaurant universitaire, la passerelle de l'avenue René Schmitt permettait la traversée des piétons au-dessus de cette voie à fort trafic routier et assurait la liaison douce dans la continuité du chemin des Roquettes. Effondrée lors d'un accident de la circulation fin octobre 2017, elle sera remplacée. La Ville de Cherbourg-en-Cotentin a lancé une consultation de maîtrise d'œuvre, pour un coût prévisionnel des travaux de 250 000 €.

Un terrain synthétique stade Georges Fatôme



L'un des terrains annexes du stade Georges Fatôme sera revêtu d'un gazon synthétique, où pourront jouer les équipes si le terrain d'honneur est impraticable. Si le timing est respecté et les études de sol concluantes, le chantier commencera en juin pour se terminer en septembre, pour environ 1 million d'euros, dont le maître d'œuvre sera l'entreprise Osmose.

La rénovation parking Notre-Dame à l'étude

Une réflexion est menée sur la rénovation de ce parking, doté d'une centaine de places. Il est nécessaire d'établir un diagnostic des besoins et une recherche des contraintes. En effet cet espace est assez complexe, avec des accès incontournables desservant des commerces pour les livraisons et des espaces privés. Il s'agit également d'une zone historique, puisque se situent ici des vestiges antiques et médiévaux, du château notamment, avec des zones archéologiques non encore fouillées jusqu'alors. Le diagnostic archéologique, réalisé par l'Institut national de recherche archéologique préventive (INRAP) a été réalisé. Une tombe remarquable, datant probablement du XIe siècle, a été découverte.



3) LES POLITIQUES FONCIERES ET L'OFFRE DE LOGEMENTS

La politique foncière

La ville réalise des acquisitions mais aussi des ventes de ses biens immobiliers (terrains, anciens logements, immeubles...) pour gérer au plus près de ses besoins son patrimoine immobilier et réaliser les équipements nécessaires à la conduite de ses politiques publiques.

En 2019, environ une vingtaine d'opérations immobilières ont été régularisées dont notamment :

- la vente de divers ensembles immobiliers désaffectés, locaux déclassés sur patrimoine immobilier de la collectivité ;
- la vente de locaux industriels précédemment donnés à bail et qui se sont trouvés libérés ;
- la vente d'un ancien presbytère devenu libre d'occupation ;
- la vente de terrains et délaissés de voirie sans utilité pour la collectivité ;
- des acquisitions principalement initiées pour répondre à des besoins liées à la voirie, à la protection d'espaces naturels,....

Un programme d'action foncière liant la ville à l'Etablissement public foncier de Normandie permet par ailleurs le portage de certains biens intéressant la collectivité.

Un plan de cession pluriannuel établi pour les années 2019 et 2020 est actuellement mis en œuvre, suite à une analyse de l'utilisation actuelle et du devenir de divers immeubles appartenant à la collectivité, permettant d'augmenter les recettes d'investissement et de se séparer d'immeubles qui ne présentent plus d'utilité pour la collectivité et ainsi de diminuer les recettes de fonctionnement que sont les taxes foncières, les contrats d'assurance, les contrats de fluides,...

En bon père de famille la ville valorise ses terrains acquis en l'attente d'aménagement au travers de commodats et de baux ruraux. 167 de ces parcelles, d'une superficie de 110ha 44a 54ca, appartenant à la collectivité sont actuellement gérées, soit en partenariat avec la SAFER par convention de mise à disposition, soit par conventions de commodats, soit par conventions de mise en exploitation, soit sans occupation directe, entretenues par la ville.

En parallèle, plus d'un millier de déclarations d'intention d'aliéner (DIA) sont déposées annuellement par les notaires et instruites par les services de la commune, concernant les mutations immobilières intervenues en 2019 sur le territoire de Cherbourg-en-Cotentin. Elles permettent l'exercice du droit de préemption urbain et du droit de propriété lorsqu'une opération d'aménagement le justifie, en lien avec la communauté d'Agglomération du Cotentin qui est titulaire de ce droit.

La résidence de l'Archipel

La reconstruction de logements sur le site de la Cité Coloniale sur une superficie de 2 ha constituait un enjeu important pour la reconquête du centre-ville.



Un éco-quartier verra bientôt le jour sur le site de l'ancienne Cité coloniale, à deux pas du centre-ville. Il comprendra 154 logements construits par Nexity, dont 21 maisons individuelles, 32 logements sociaux pour le bailleur social Presqu'île Habitat et une centaine d'appartements répartis dans quatre petits immeubles. Sur les 33 appartements de la résidence et les 21 pavillons commercialisés par Nexity en juin dernier, 27 sont déjà vendus soit 50 % en sept mois.

Après une phase de commercialisation, débutée au printemps 2018, le promoteur a engagé le chantier au premier semestre 2019. Les premières livraisons de logements sont attendues fin 2020.

Les jardins de l'Agora

Situés entre la zone Tôt sud Margannes et la rue Dubost, les Jardins de l'Agora occuperont environ 18 hectares. Suite aux travaux de voirie et d'assainissement, la rue du Tôt Neuf est élargie et des pistes cyclables et des voies douces sont tracées. Un terrain de 3 000 m² accueillera une petite zone commerciale. Un périmètre sera dédié à des jardins familiaux, créant ainsi des lieux d'activités en partage. Des parcelles sont destinées aux particuliers, d'autres à des promoteurs privés, pour des logements en location ou en accession à la propriété et à des bailleurs sociaux.



Les parcelles de 250 et 350 m² destinées aux particuliers permettront à des jeunes couples de bénéficier d'un prix de vente raisonnable pour un premier achat. Les aménagements et la commercialisation des premiers lots de la ZAC qui comprendra à terme 350 logements, par Normandie Aménagement ont débuté. La livraison des premiers logements est attendue fin 2019. Les travaux de viabilisation de concernant les 26 terrains à bâtir sont réalisés, les constructions sont en cours. Une seconde phase de 19 terrains est prévue au début 2020.

L'offre de logements de la ZAC Grimesnil-Monturbert

L'aménagement de ce nouveau quartier d'habitation de 39 ha qui comptera à terme 860 logements sur les hauteurs de Cherbourg-Octeville se poursuit par étapes successives jusqu'en 2027. Normandie Aménagement poursuit l'aménagement avec une seconde phase de construction de 96 logements.



La commercialisation et le démarrage des travaux de la phase 2 engagé en 2018, permettent de réaliser 29 logements sociaux : 24 collectifs et 5 maisons de ville, 28 terrains à bâtir et 39 maisons en promotion privée.



© Normandie Aménagement

Le nouveau plan guide et la nouvelle programmation devront respecter les objectifs de la ZAC :

- répondre aux attentes liées à la demande de logements, pour faciliter l'accès à la propriété, construire des habitations locatives et offrir la possibilité d'un parcours résidentiel à toutes les populations ;
- créer des lieux de vie par l'aménagement d'espaces publics et la desserte par transports publics ;
- s'inscrire dans la trame bocagère, support de l'armature urbaine du quartier pour conforter et exploiter les atouts paysagers du site (pentes, chasses, bocages, zones humides). Les travaux d'aménagement des espaces publics – réseaux, voiries, mobilier urbain – sont réalisés, les constructions sont en cours.

L'offre de logements du lotissement Chardine

La commune déléguée a confié à la société SHEMA la réalisation d'un lotissement d'habitations individuelles pour répondre à la forte demande des familles. Le nouveau lotissement comptera au total 118 nouvelles habitations à l'horizon 2020. Les premières constructions ont vu le jour. L'opération a été programmée en deux phases. La première, au nord, portant sur la création de 93 parcelles, de 400 à 500 m², est en passe d'être achevée.

Fin 2018, la commercialisation de la seconde phase du projet, au sud a été engagée.



L'opération se poursuit avec l'aménagement au secteur Sud de 25 logements dont 16 logements sociaux sont en cours de construction. L'identité du site a été préservée. Les murets en pierre qui le ceinturaient ont été restaurés. Des haies arbustives, composées d'essences locales, délimitent les parcelles, ainsi que du grillage à moutons.

Un nouveau lotissement à Querqueville

Les travaux de VRD du nouveau lotissement « des deux batteries » comportant 25 parcelles rue des Vignières et chemin de la Cavée ont débutés.



L'aménagement des Fourches et Charcot-Spanel



Le projet de renouvellement urbain du quartier Les Fourches/Charcot Spanel se dessine en concertation avec les habitants. Les conclusions de l'étude de programmation urbaine, qui en déterminent les grands axes, les aménagements à venir et le calendrier, ont été présentées au cours d'une réunion publique, le 23 janvier.

L'opération, qui doit faire l'objet de la signature d'une convention avec l'ANRU et les différents partenaires sur la période 2019 - 2025, vise notamment à renforcer

l'attractivité résidentielle du quartier et à l'ouvrir sur les centres historiques de Cherbourg-Octeville et d'Équeurdreville-Hainneville.

L'offre de logements des Terrasses

Le programme de logements collectifs répondant aux attentes d'une population désireuse d'habiter en cœur de ville et permettant de dynamiser cette partie du centre-ville, comprend 31 logements, dont 6 logements sociaux à destination du bailleur social Presqu'île Habitat, ainsi qu'un local commercial en rez-de-chaussée. La typologie des logements est principalement composée de T3 et T4 pour une surface habitable moyenne de 60 m². Les appartements bénéficient de terrasses ou loggias.

Une résidence pour seniors et maison médicale en 2021 à Equeurdreville



À compter du mois de mars et jusqu'en 2021, le secteur stratégique situé en plein cœur de ville sera entièrement reconfiguré, sur un périmètre de 8 600 m² compris entre la rue Général Leclerc et la rue de la Paix. La vente des terrains occupés par l'entreprise Raboni au promoteur Heurus, l'été dernier, entraînera une reconfiguration complète du quartier.

Le groupe Heurus a déposé un permis de construire pour la construction d'une résidence pour personnes âgées de 103 logements adaptés : un investissement de 13 millions d'euros qui répond à une demande croissante dans le domaine du service aux seniors. Pour prendre en charge les résidents, est prévue l'embauche d'une équipe pluridisciplinaire de 25 salariés. L'immeuble de l'ex-magasin Raboni, rue de la Paix, sera transformé en cabinet médical. La commune nouvelle va reconfigurer ce quartier, en implantant des places de stationnement et en aménageant une liaison douce qui traversera la résidence et reliera les rues de la Paix et Mangon.

4) L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT ET DES CENTRES URBAINS

Le traitement de l'habitat indigne et insalubre, afin de renforcer l'attractivité des centres anciens

Face à l'inertie de certains propriétaires refusant toute action de réhabilitation de leurs immeubles très dégradés et insalubres, la ville a engagé une procédure visant à mettre fin à ces situations. Un dossier d'éligibilité a été déposé à l'agence nationale de l'amélioration de l'habitat (ANAH) en 2014, faisant appel au dispositif ANAH du RHI/THIRORI (résorption de l'habitat insalubre irrémédiable ou dangereux et THIRORI du traitement de l'habitat insalubre rémissible et des opérations de restauration immobilière).



© apirim

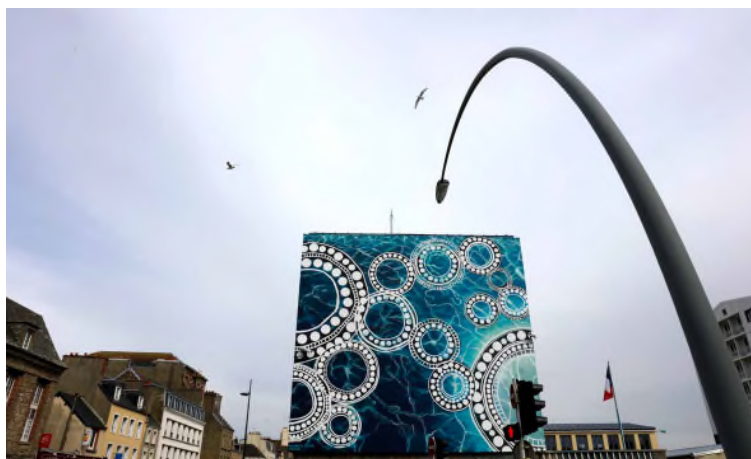
Sur 8 procédures engagées par la Ville, deux ont déjà abouti. Ainsi un immeuble a fait l'objet d'une requalification complète au 55 bis place des Moulins, à l'initiative de son nouveau propriétaire. Et une restructuration globale par déconstruction / reconstruction conduite par Presqu'île Habitat est engagée sur l'immeuble 44/48 rue Tour Carrée.

La mise en valeur du patrimoine architectural



Le dispositif d'aide au ravalement de façade mis en place par Cherbourg-Octeville vise à inciter les propriétaires à préserver et à mettre en valeur le patrimoine architectural. Il a été évalué en 2018 pour un élargissement du dispositif à l'ensemble des zones UA de Cherbourg-en-Cotentin. Cet élargissement est entré en vigueur au 1er janvier 2019. En fonction des quartiers d'habitation, un nuancier est remis aux propriétaires. Document de travail technique, il présente la charte de couleurs utilisable par quartier.

Dans le cadre du partenariat conclu entre Cherbourg-en-Cotentin et la Ville de Port Adelaide Enfield, en lien avec le contrat établi par Naval Group pour la construction de sous-marins pour la marine australienne, le mur du pignon ouest du commissariat de police de Cherbourg a été repeint par deux artistes australiens, Elisabeth Close. et James Cochran.



La fresque urbaine de 10 mètres sur 10, représentant des motifs circulaires en pointillés, typiques de l'art aborigène. Ces motifs évoquent la vie sous-marine, tels que les coraux ou les méduses. La fresque s'intitule The ripples « Ondulations »).

Les inspections de salubrité

La ville exerce un contrôle de la salubrité d'habitation et d'établissement en vue d'assurer la sécurité des populations.

Type d'interventions	Nombre d'interventions
Contrôles décence et manquements au règlement sanitaire départemental dans les logements	26 contrôles
Enquêtes et suivi des dossiers de périls	12 dossiers en cours de traitement
Contrôles Règlement Sanitaire Départemental	14 contrôles
Réglementation musique amplifiée	4 dossiers instruits
Contrôles pour situations d'incurie (logement présentant un syndrome de Diogène)	26 dossiers
Contrôles pour défauts d'entretien	4 dossiers
Enquêtes hygiène alimentaire	6 enquêtes
Total	103 inspections et dossiers

5) LE RENOUVELLEMENT DES QUARTIERS D'HABITAT SOCIAL

Le schéma directeur de renouvellement urbain (SDRU) a été validé en juillet 2015 par les collectivités territoriales, les bailleurs sociaux, les services de l'Etat ainsi que la Caisse des dépôts. Ce travail a permis de définir les grands enjeux de renouvellement urbain des quartiers d'habitat social du territoire à un horizon de 15 ans en tenant compte de leur situation propre et de l'influence du contexte de l'agglomération et de ses dynamiques proches. Les objectifs et les vocations de quartiers ainsi définis doivent permettre à la collectivité de poursuivre la dynamique urbaine engagée en l'adaptant à ses ressources, notamment l'espace dont elle dispose pour :

- limiter le recours à l'étalement urbain ;
- favoriser la proximité des services et des commerces ;
- renforcer l'inclusion sociale à l'échelle de l'agglomération.

Pour accompagner la mise en œuvre des objectifs identifiés dans le SDRU, différents types d'actions ont été identifiés selon la situation endogène et exogène des quartiers dans leur environnement. Le programme va d'actions de droit commun aux interventions plus ambitieuses du type projet de renouvellement urbain.

Par le renouvellement progressif de l'habitat sur certains quartiers, le SDRU tend à l'amélioration de la qualité de vie des habitants et de leur confort énergétique, et il contribue à une meilleure insertion des bâtiments dans leur environnement. Les transformations de l'espace public peuvent permettre de modifier le partage de l'espace entre les différents modes de transport en favorisant les modes doux et en valorisant les modes les moins émetteurs de gaz à effet de serre. Il contribue également au renforcement de la trame verte et bleue et du patrimoine végétal dans la ville par la déclinaison locale du schéma régional de cohérence écologique.

Enfin, le renouvellement urbain des quartiers d'habitat social porte un objectif fort d'inclusion sociale des habitants dans leur ville et d'amélioration de leur vie quotidienne, à travers des actions d'insertion par l'emploi, d'accompagnement social au relogement, d'accès à la culture pour tous et de participation aux projets menés.

En 2019, les projets de renouvellement urbain concernent principalement 3 quartiers dont 2 quartiers prioritaires de la ville (QPV) au contrat de ville de l'agglomération.

Le quartier Les Fourches Charcot-Spanel, quartier prioritaire et projet d'intérêt régional du nouveau programme national de renouvellement Urbain :

Le projet urbain vise notamment à renforcer l'attractivité résidentielle du quartier, à le décloisonner en l'ouvrant sur les centres historiques de Cherbourg-Octeville et d'Équeurdreville, à créer des espaces publics qualitatifs et des cheminements piétons pour améliorer la circulation entre le haut et le bas du quartier, à renforcer les synergies avec les grands équipements qui l'entourent dont l'espace René Lebas et son parc exceptionnel, les sites sportifs de la Polle, des Fourches et Postaire, le lycée Millet,..., à valoriser et compléter le patrimoine végétal et le lien avec les Vallons, et à y faire émerger ou renforcer des cœurs de quartier.

L'approche en matière de programmation habitat s'appuie sur :

- la nécessité de maintenir un certain niveau de densité sur ce quartier à proximité du centre-ville et ce afin de maintenir la vitalité du quartier et ses équipements et services, tout en développant une nouvelle offre de logements intermédiaires et individuels plus susceptibles d'attirer des familles ;
- la volonté de reconstituer sur site une partie des logements sociaux démolis ;
- le développement d'une offre nouvelle de logements locatifs sociaux dans le cadre de la reconstitution hors site, sur des secteurs déjà urbanisés, bien desservis par les services et transports, en renouvellement urbain et en lien avec le dispositif cœur de ville.

La concertation s'est poursuivie en 2019 avec notamment une réunion publique d'information et d'échanges au cours de laquelle les conclusions de l'étude de programmation urbaine menée de 2016 à 2018 ont été présentées aux habitants. Les démarches de concertation et de médiation ont donné lieu à la création d'une carte du quartier par les élèves de l'école de la Polle, et au lancement d'un Observatoire Photographique du Renouvellement Urbain (reconduction en 2019 par le photographe Pierre-Yves Racine de 25 clichés réalisés en 1959 par Henri Salesse, photographe du Ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme

L'année 2019 a par ailleurs été consacrée à la préparation de la signature de la convention pluriannuelle avec l'ANRU et les partenaires du projet.

Quartier Maupas-Hautmarais-Brèche du bois, quartier prioritaire de la ville

Suite à la finalisation de l'étude de programmation sur l'aménagement des espaces publics du quartier en 2017, la ville a décidé du réaménagement des espaces centraux du quartier, intégrant la Place Jean Moulin, le square Martin Luther King et une partie de l'Avenue de Bremerhaven sur la base d'un programme détaillé de travaux qui prévoit

notamment la réfection complète de la place Jean Moulin, du square, l'aménagement qualitatif de voirie avec création d'une zone de rencontre, la piétonisation de la rue Cotis-Capel...

La conception de l'aménagement a débuté en 2019 et a été confiée à une équipe de maîtrise d'œuvre coordonnée par Mathieu Delmas, paysagiste-urbaniste de l'atelier La Forme et L'Usage. Le démarrage des travaux est prévu courant 2020. Ce projet s'inscrit dans la continuité des travaux menés depuis plusieurs années avec le conseil de quartier Sud-Est et plus récemment avec le Conseil Citoyen, qui continuent à être régulièrement associés.

Quartier de l'Eglantine, Tourlaville – quartier de veille active au contrat de ville

Une étude de programmation urbaine a été finalisée en 2019. La ville et le bailleur disposent désormais d'un plan guide d'évolution du quartier, qui permettra de prioriser les interventions qui seront réalisées dans les années à venir avec le réaménagement progressif des espaces publics et les interventions sur les immeubles. En 2019, les réalisations ont portées sur :

- L'aménagement d'un jardin partagé au sein du quartier en mai, à l'initiative du point d'accueil églantine (commune déléguée de Tourlaville)
- L'aménagement de l'allée du château (confortement d'une liaison douce entre le quartier de l'Eglantine et son environnement rural) en juillet et août.
- L'agrandissement et la rénovation de l'école de l'Eglantine, renommée école Marie Ravenel, qui a ouvert en septembre.

6) L'EGALITE D'ACCES AU TERRITOIRE ET AUX SERVICES URBAINS

Des transports en commun pour tous

Afin de favoriser les déplacements des habitants de Cherbourg-en-Cotentin, une tarification et des services existent en fonction des situations spécifiques de chacun. Les familles habitant à Cherbourg-en-Cotentin, dont les ressources sont égales ou inférieures au RSA brut bénéficient d'un abonnement Topaze gratuit, valable 3 mois et renouvelable. Cette tarification sociale représente 20 % des voyages réalisés sur le réseau chaque année. La ville a également retenu la gratuité pour les moins de 4 ans et les moins de 26 ans voyagent à un tarif attractif, avec un abonnement de 15,60 € par mois et 156 € pour un abonnement annuel.

Parmi les services proposés, Itinéo Access s'adresse aux personnes à mobilité réduite, ponctuelle ou définitive. Il s'agit d'un accompagnement adapté, sur réservation, de la porte de son domicile à son lieu de destination, dans un véhicule spécifique. Le service pilote, 1^{er} trajet accompagné permet quant à lui d'être accompagné par un agent Zéphir sur un trajet souhaité, pour ceux n'ayant jamais utilisé les transports en commun ou les élèves n'étant pas encore autonomes dans leurs déplacements scolaires ou extra-scolaires.



© Jean-Michel Enault

La politique d'accueil de la petite enfance de Cherbourg-en-Cotentin

La commune déléguée de Cherbourg-Octeville dispose de plusieurs structures d'accueil des jeunes enfants.

Site d'accueil de la petite enfance	Nombre de places
Le centre multi-accueil à Levalois	30
La halte-garderie à Talluau	15
Le multi-accueil aux Petits Loups	41
La crèche familiale sur les sites de Levavasseur, Talluau et Arc-en-Ciel	120 agréments

Elles mettent en place des actions d'environnement en lien avec la politique de la ville, recyclage des déchets, suppression des consommables à usage unique comme les lingettes au profit des gants de toilette lavables, ainsi que sur-chaussures en tissu

lavables pour préserver l'hygiène des locaux. Il existe sur chaque commune déléguée un relai d'assistants maternels (RAM).

7) LA POLITIQUE DE PREVENTION DES RISQUES

Le plan communal de sauvegarde

Le plan communal de sauvegarde est un outil permettant de faire face, de façon organisée, à des risques identifiés ou non, susceptibles de survenir sur le territoire. Une démarche est engagée pour procéder à son élaboration au format de Cherbourg-en-Cotentin, à l'échéance 2020. L'arborescence du PCS et la rédaction des fiches de risques pour la préparation des groupes de travail ont été réalisées, pour procéder à l'élaboration des documents organisationnels de gestion de crise avec des fiches action par risque, des fiches action communale, un logigramme action communale. L'organigramme communal d'alerte, la composition du poste de commandement et leurs fiches missions sont mis en place. Le premier groupe de travail pour la gestion du risque inondation a été lancé en novembre 2019. L'organisation transitoire repose sur les procédures d'astreintes existantes dans chaque pôle, avec la composition d'une cellule de crise. Les exercices PPMS des établissements scolaires sont réalisés à l'initiative du directeur d'établissement en lien avec l'éducation nationale.

Un exercice pollution maritime (POLMAR) a été organisé par les services de la direction départementale des territoires et de la mer et du service interministériel de la défense et de la protection civile de la Manche en juin 2019. La ville a participé à celui-ci, le Maire étant le premier responsable de la sécurité publique dans sa commune.

Le territoire de Cherbourg en Cotentin est inclus dans le périmètre du plan particulier d'intervention (PPI) de la centrale nucléaire de Flamanville, dont le rayon a récemment été étendu de 10 à 20 km. Une campagne de distribution de comprimés d'iode a été lancée par les services de la Préfecture en juin 2019. La ville de Cherbourg en Cotentin participe activement à cette campagne, l'information est diffusée dans les établissements communaux, sur les réseaux sociaux et dans les supports de communication de la ville. Une réunion publique a été organisée en octobre 2019. Elle organise la distribution des comprimés d'iode dans les établissements communaux et oriente les demandes d'information des administrés.

Le cahier des charges de la cellule de crise, les études d'aménagement sont en cours avec une mise en œuvre pour début 2020.

La surveillance des plages

La ville coordonne avec le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) la définition des besoins et l'achat de matériel lui permettant d'assurer la surveillance des plages. La surveillance des plages de Collignon et de Querqueville a été reconduite en 2019.

La sécurisation des écoles

Le plan particulier de mise en sûreté (PPMS) des écoles intègre la menace terroriste, qui nécessite le développement d'une nouvelle culture de la sécurité. Un travail de concertation a été engagé avec la communauté éducative, afin de déterminer les travaux ou équipements nécessaires à la sécurisation des bâtiments scolaires. La ville a débuté la pose de centrales d'alerte « évacuation » ou « confinement ». A ce jour 12 écoles sont équipées sur Cherbourg-Octeville. Parallèlement, des serrures ont été posées sur les portes des classes de 4 écoles et un travail collaboratif ville-équipe enseignante a été mené sur la pose de visiophones et la sécurisation des clôtures et portails. 3 équipements sont réalisées et 2 sont en cours. Le montant des travaux réalisés sur Cherbourg-Octeville en 2019 s'élève à 89 000 €.

8) LA COHESION SOCIALE ET LA REDUCTION DES INEGALITES

Le Projet Educatif et Social Local (PESL)

La ville a engagé un travail d'analyse des besoins sociaux, appuyé sur des ateliers participatifs d'où remontent les préoccupations de la population. Le PESL englobe les politiques de l'enfance, de la jeunesse, de la parentalité, du handicap, de l'éducation populaire, de l'accès au numérique et du lien intergénérationnel. Ce projet, qui concerne tout le monde, est construit avec tous les habitants et acteurs du territoire, au travers d'un dialogue citoyen organisé sur plusieurs mois. Chacun, citoyens, militants associatifs, professionnels,... peut se mobiliser pour apporter son expérience, faire part de ses attentes et concourir ainsi à la définition de politiques en prise avec le quotidien.

Le projet urbain de cohésion sociale (PUCS)

Issu d'une volonté politique dépassant le cadre des compétences de coordination de la politique de la ville, le projet urbain de cohésion sociale mis en place par la municipalité affirme l'engagement pris en faveur des habitants des quartiers prioritaires et les publics les plus fragiles.

En œuvrant sur tous les thèmes de la cohésion sociale, en portant une attention particulière envers l'emploi et les actions de mise en réseau, ce projet a pour objectif de lutter contre la marginalisation des publics les plus en difficultés du territoire.

Le PUCS sert ainsi d'appui aux services municipaux pour accompagner et/ou participer à la mise en œuvre des actions pour ces publics et quartiers, accompagner des instances de participation citoyenne, développer les outils de valorisation et de mémoire de actions menées dans les quartiers mais aussi pour organiser des temps d'échanges, de sensibilisation, de formations.

Il est également le cadre permettant à la collectivité de contribuer au financement d'actions, initiées par des associations et des structures de l'économie sociale et solidaire, qui complètent l'action municipale. Ainsi, depuis 2018, un appel à projet annuel permet de soutenir des actions concourant à la cohésion sociale du territoire tant en terme d'accompagnement au montage de projet que financièrement (60 000 euros). Depuis 2018, 25 actions ont ainsi été soutenues ponctuellement ou de façon pluriannuelle : fête de l'école initiée par des parents d'élèves et ouverte sur le quartier des Flamands, mise en place d'une coopérative jeunesse de services, soutien à la Compagnie culturelle LzéE, financement d'interventions en milieu scolaire pour la lutte contre les discriminations et l'égalité, opération testing emploi,...

Enfin, le PUCS constitue le projet de territoire qui sous-tend le contrat de ville dont la ville est signataire. Ce projet politique est le socle de l'investissement municipal dans ce dispositif contractuel et permet à l'équipe municipale de maintenir une vigilance sur l'ensemble des quartiers labellisés « prioritaires » par l'Etat et ceux dits « de veille ». Cet engagement conduit à rappeler l'importance de bien prendre en compte, dans les politiques municipales et partenariales, les publics et quartiers prioritaires.

L'égalité entre les femmes et les hommes

Cherbourg-en-Cotentin a signé la charte européenne pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la vie locale. La commune a réalisé un état des lieux de l'égalité sur son territoire et construira un plan d'actions en faveur de l'égalité avec des groupes d'agents et d'habitants.

L'accompagnement des 3 espaces solidaires

Les 3 espaces solidaires Maison Olympe de Gouges, Maison Flora Tristan et Maison Françoise Giroud, participent à l'accompagnement de la politique de la ville et à l'intégration et la cohésion sociale des habitants. Elles mettent en place de nombreuses animations collectives.

Les 3 espaces sont aussi un lieu d'hébergement voire le siège social de nombreuses associations. Ils assurent un soutien et un partenariat à celles-ci, comme Sharebourg, collectif des habitants et des associations des Vallons, les marcheurs des Vallons, ASF 2000, Familles en farandole, Atelier brico récup, La réparette, Pignons sur rue, Braderies solidaires, accueil du Réseau Obésité Diabète (ateliers nutrition santé), Solidar'idées, Au fil de l'eau, Epicerie solidaire étudiante - Epi'Etu, les Incroyables comestibles de Cherbourg, Les Colibris,...

9) LA MISE EN PLACE DES JARDINS FAMILIAUX, PARTAGES ET SOLIDAIRES

Les jardins familiaux

C'est le médecin allemand Daniel Schreber qui fut l'instigateur des jardins familiaux, dans le milieu du XIXe siècle. Il voyait dans cette création un moyen d'améliorer la santé publique.



Les jardins familiaux contribuent à créer du lien social dans les zones urbanisées. Ils sont un lieu récréatif, de ressourcement et de partage. Ils répondent aussi aux préoccupations actuelles de produire localement des légumes dont l'habitant a la maîtrise de sa production. Ils créent également dans la ville des oasis de verdure.

Les habitants ont la possibilité de disposer gratuitement d'une parcelle au sein de ces jardins familiaux. Le règlement stipule, entre autre, que 2/3 de la surface doit-être consacrée aux légumes et que l'utilisation des produits phytosanitaires est interdite.

	2017	2018
Nombre de parcelles mises à disposition	536	631
Nombre de parcelles équipées d'abris de jardins	275	278
Nombre de parcelles équipées de récupérateurs d'eau de pluie	205	209

Les jardins partagés

La commune déléguée de Querqueville a mis en place un jardin partagé et mène des ateliers jardinage et bricolage les mercredis pour les adolescents et les pré-ados. Les plus jeunes le fréquentent dans le cadre des activités périscolaires du centre de loisirs. Il se situe sur la terrasse de l'espace-jeunes 3-25.



Les jardins partagés de l'Eglantine. Une étude de programmation urbaine s'est déroulée de mars 2017 à décembre 2018 dans le quartier de l'Eglantine. Elle proposait notamment l'installation d'un jardin partagé au sein du quartier. Celui a été créé au printemps 2019 à l'initiative du point d'accueil Eglantine de la commune déléguée de Tourlaville. Les habitants du quartier, la crèche et l'école contribuent à l'entretien de ce jardin.

La mise en place de compostage collectif au sein du jardin est en cours de déploiement, en partenariat avec la communauté d'agglomération le Cotentin, la Région Normandie dans le cadre du dispositif "les léopards du tri" et le bailleur social les Cités Cherbourgeoises. Afin d'améliorer l'information sur ce jardin et de favoriser son

fonctionnement participatif, la création et l'installation de panneaux explicatifs sont déployés en automne 2019 dans le cadre d'ateliers réunissant une graphiste, les habitants qui ont créé et entretiennent le jardin et l'animatrice du point d'accueil églantine. Les panneaux créés seront installés en extérieur, dans le jardin.

De nouveaux aménagements au fort des Couplets

La Ville et le centre de loisirs ont créé un jardin en permaculture, installé des ruches et un poulailler. Un projet de champignonnière est en réflexion.

Le jardin pédagogique

Sur un l'ancien parking de la maison du littoral et de l'environnement, la ville a aménagé un jardin pédagogique. Le sol a été refait avec de la terre et de la matière organique. En un an, les champignons et les animaux pour certains microscopiques ont recréé un sol. L'idée a été de faire un jardin potager et pédagogique avec un sol vivant pour faire le lien avec le milieu naturel et ses cycles naturels. La culture est faite sans retourner la terre, selon la technique de la permaculture. Depuis l'an dernier, arbustes, fruits et légumes ont fait leur apparition.



Dès le départ, les enfants ont été associés à sa création et à son développement. Le jardin est associé à de nombreuses animations proposées par la MLE en lien avec sa faune et sa flore. Avec le club nature, le jardin est toujours un passage obligé. Sur 300 animations, une soixantaine intègre ce nouvel espace dans leurs parcours

10) LE VIVRE ENSEMBLE

Le vivre ensemble sur l'espace public

La vie nocturne participe à l'attractivité de la ville, mais il est important de la préserver tout en protégeant la tranquillité des riverains. En concertation avec leurs représentants, la charte de la vie nocturne propose aux établissements de nuit de s'engager à faire respecter la qualité de vie nocturne, tant en faveur des noctambules que des riverains. 42 établissements, restaurants, bars et discothèques en sont adhérents. L'adhésion va également être permise aux superettes fermant après 20H30.



La charte de la vie nocturne prévoit la fourniture d'outils de communication et de sensibilisation aux adhérents pour leur clientèle. L'impact environnemental de ces outils (sacs réutilisables, recyclables, absence de suremballage, gobelets réutilisables...) est pris en compte. La ville propose des cycles de formation des personnels des établissements adhérents. Le comité de médiation et de conseil décide des actions et animations visant à prévenir les conduites à risques, ou encore étudie les demandes de fermetures tardives présentées par les exploitants. Des soirées de prévention sont organisées par la ville, en partenariat avec une mutuelle étudiante, afin de sensibiliser les plus jeunes autour de la distribution d'objets promotionnels.

Des solutions simples pour se garer en ville

L'offre de stationnement en ville s'adapte aux besoins des habitants, pour favoriser à un coût modique l'accès aux commerces et un meilleur partage de l'espace public :

- 48 arrêts minutes dans l'hypercentre pour un stationnement de moins d'une demi-heure pour une petite course. Un compte à rebours de 30 minutes s'enclenche une fois le véhicule garé. Au-delà de la limite autorisée, vous risquez une amende ;



- 929 places payantes et 42 horodateurs de la zone horodatée pour moins de

deux heures de stationnement dans le centre dans l'hypercentre. Le stationnement y est payant tous les jours sauf le dimanche, de 9h à 12h et de 14h à 18h, sauf pour les personnes en situation de handicap. Le tarif est de 0,80 € la première heure de stationnement et 1,40 € les 2 heures – ce qui fait de Cherbourg-en-Cotentin la 3e ville la moins chère de France. La durée du stationnement y est limitée à deux heures. Au-delà, vous paierez un forfait post stationnement de 20 €. Un système volontairement dissuasif, destiné à éloigner les voitures ventouses du centre-ville pour favoriser le commerce ;



- le stationnement gratuit sur voirie pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables jusqu'au 30 juin 2021 ;

- 754 places dans les 3 parkings à barrière de Notre-Dame, Trinité et Gambetta-Fontaine, pour plus de 2 heures de stationnement aux trois parkings à barrière. 24 heures sur 24 le tarif est de 50 centimes de l'heure. Le samedi, les véhicules bénéficient des 2 premières heures de stationnement gratuites sur l'ensemble des parkings jusqu'au 30 avril 2020 ;

- 2 800 places gratuites à deux pas du centre sur les parkings du Petit et du Grand Perroquet (au niveau de la Plage verte), de Chantereyne et de la Divette, ainsi que dans les rues adjacentes non payantes, pour un stationnement de plusieurs heures ou toute une journée. Il est aussi possible de se garer en journée sur le parking du centre commercial des Eléis, qui compte 1 000 places.

La ville propose plusieurs formules d'abonnement :

- un abonnement dans un parking à barrière du centre
- une carte de résidant dans la zone de stationnement payant, qui autorise à stationner dans certaines rues ;
- une carte prépayée pour le stationnement dans le centre.

11) LA COOPERATION DECENTRALISEE ET LES JUMELAGES

La conférence internationale sur les 17 objectifs du développement durable

Les villes de Brème et de Bremerhaven ont organisé avec l'appui du Ministère Fédéral allemand de la Coopération Économique et du Développement, une conférence internationale sur le développement durable, les 4 et 5 mars 2019. Cette rencontre se situait dans la prolongation de l'adoption des Nations unies des 17 objectifs du développement durable (ODD), les collectivités devant jouer un rôle crucial dans la mise en œuvre de ces ODD.

Chaque organisation présente pouvait échanger sur l'un des ODD, pour exposer sa politique et son excellence en la matière.

Cherbourg-en-Cotentin a choisi l'objectif 11 du développement durable, « ville et communautés durables » et a rédigé sa contribution sur sa politique de la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources de la ville. Aborder les questions de ville durable renvoi aussi sur les objectifs 14 et 15 relatif à la vie aquatique et à la vie terrestre.



La ville de Brème qui fêtait les 200 ans de ses musiciens a énormément décliné ces 4 musiciens dans sa communication relative à l'événement.

La communauté d'agglomération du Cotentin qui faisait partie de la délégation a exposé sa politique de gestion de l'eau réalisée en régie et son implication avec la ville de Cherbourg-en-Cotentin dans la gestion de l'eau au Sénégal.



La délégation était composée des villes de différents pays, Cameroun, République populaire de Chine, Afrique du sud, Danemark, Pologne, Hollande, Israël, Turquie, Russie,...

Cherbourg-en-Cotentin et le Sénégal

Cherbourg-en-Cotentin avec le PEPAM, l'OFOR, l'ONG ACRA et l'aide de l'Agence de l'eau Seine Normandie et de la Coopération italienne, elle a réalisé un contrat pour les travaux et un second pour l'ingénierie et la formation suite à un appel à projet de l'Union européenne.

Depuis 2001, Cherbourg a signé des accords de coopération décentralisée avec les communes composant l'arrondissement de Tenghory : Coubalan, Niamone, Tenghory et Ouonck en Casamance. L'accompagnement porte sur l'accès à l'eau potable, le développement rural et l'appui à la gouvernance locale. Il s'agit de permettre aux élus locaux de reprendre la main sur les projets développés sur leur territoire notamment par les Organisations non gouvernementales (ONG). La ville du 22 février au 2 mars a fait un tour d'horizon des chantiers et cela a été l'occasion de l'inauguration de la nouvelle tranche du réseau d'adduction d'eau à Soutou en lien avec la Communauté

d'agglomération qui reprend les engagements pris par la Ville dans le cadre de la coopération décentralisée.

Mars 2013	Décembre 2013	Décembre 2015	Décembre 2017	Janvier 2018
7 jours	14 jours	18 jours	Préparation de séjours temps non renseigné	14 jours
4 agents	4 agents	4 agents	4 agents	4 agents
Mise en place jardin et clôtures	Mise en place jardin et clôtures	Mise en place jardin et clôtures	Bassin d'irrigation et forage	Bassin d'irrigation et forage (réalisation)
Agents de Cherbourg-Octeville			Agents de Cherbourg-en-Cotentin	

Coup de pouce à l'international

Les projets d'une dizaine d'établissements scolaires sont soutenus par la Ville en 2019. Le projet pédagogique comprend deux volets : les échanges et les actions sur le territoire. Si le jumelage entre Poole et l'école Jean-Jaurès est l'un des plus anciens, de nouvelles destinations sont à construire avec l'Australie et pourquoi pas l'Irlande.



L'idée est de renforcer notre coopération avec les jumelages et les coopérations décentralisées, faire émerger des projets innovants et permettre à tous nos élèves une ouverture au monde dès le plus jeune âge, source d'épanouissement, d'autonomie, de compétences linguistiques, voire de choix d'avenir »

Un échange franco-allemand à Tournaville

Du 30 mai au 2 juin dans le cadre du jumelage avec la commune déléguée de Tournaville, une délégation d'une cinquantaine de personnes est venue de Northeim. Au programme, des rencontres sportives dans une dizaine de disciplines et 4 clubs locaux sont impliqués que sont le CL Tournaville, AST football, Ecole Voile et vent, CKMNC, ainsi que deux soirées d'échange.

Un échange franco-allemand à Querqueville



Si 1088 km séparent Querqueville et Allmendingen, les échanges entre les deux villes sont intenses. Après la venue du maire allemand, Florian Teichmann, le 11 novembre 2018, la délégation querquevillaise a fait le déplacement à Allmendingen du 10 au 13 mai. Le séjour a été ponctué de visites - cimenterie Schwenk, entreprise Burgmaier, équipements municipaux et sportifs, de réunions de travail autour du jumelage et de moments conviviaux. Les échanges réalisés depuis plusieurs mois ont été pertinents et ont permis l'émergence d'idées nouvelles, de projets qui ne demandent qu'à prendre forme, dans l'objectif d'apporter un nouveau souffle au jumelage qui fêtera ses 40 ans en 2021 à Allmendingen.

Les projets à concrétiser concernent :

- mieux faire connaître le jumelage des deux villes, via notamment une information bilingue sur le site internet des deux collectivités ;
- une réflexion sur des projets autour du tennis, d'activités multisports et de l'orchestre d'harmonie ;
- préparer un échange entre jeunes français et allemands avec le 3-25 et la junior association ;
- étudier la possibilité d'un partenariat avec des établissements d'enseignement technique ou général de Cherbourg-en-Cotentin ;
- présenter le jumelage aux enfants, via les TAP ou les écoles de Querqueville.

12) LES RENDEZ-VOUS CONVIVIAUX POUR SE RETROUVER ET VIVRE ENSEMBLE

644 manifestations ont été organisées en 2019 sur le territoire dont 148 regroupant plus de 500 personnes et 7 de plus de 5000 personnes. Un interlocuteur communal est en lien avec les organisateurs et assure la coordination des intervenants. Le service SPSI est en charge de la coordination de l'instruction du dossier sur les volets sécurité, sûreté et instruction règlementaire, il instruit le dossier dans sa compétence de sécurité incendie. Les manifestations sont ainsi classées par typologie feux d'artifice, concerts, déambulations, expositions, lotos, repas, lâchers de ballons, spectacle, rencontres sportives, vide greniers.

Dans le cadre de la nuit de la lecture le 19 janvier, la bibliothèque Jacques Prévert a ouvert ses portes le temps d'une nuit pour réinventer l'univers du livre à travers des lectures, des animations et des découvertes en tout genre. De son côté, la Bibliothèque pour tous d'Équeurdreville-Hainneville a organisé sa première nuit de la lecture à l'Agora. Un concours de lecture à voix haute rassemblant des élèves d'écoles primaires de la commune déléguée.

Le Festival des enfants a rassemblé le 2 février des centaines d'enfants venus danser sur la musique pop-rock, à l'Agora d'Équeurdreville-Hainneville.

La Ville de Cherbourg-en-Cotentin accompagne le Challenger Cherbourg-La Manche et ses organisateurs depuis ses débuts, il y a maintenant 26 ans. Ce tournoi, qui s'est déroulé du 11 au 17 février, compte parmi les 10 principaux tournois ATP en France. Il permet, aux complexes Chantereyne et Bagatelle, de faire découvrir, les jeunes talents du tennis mondial. De Nadal à Djokovic, en passant par Arnaud Clément, Jo-Wilfried Tsonga..., tous sont venus faire leurs premières balles à Cherbourg-en-Cotentin.

La 5^{ème} édition de Créacity les 23 et 24 février, organisé par l'association La Fabrique de Rêves autour du jeu de construction, a rassemblé près de 3 000 personnes à La Glacière.

Le festival Femmes dans la ville, du 1^{er} au 9 mars, symbole de l'engagement de Cherbourg-en-Cotentin pour l'égalité femmes-hommes, qui vise à lutter contre les discriminations et les stéréotypes qui nous enferment dans des postures et empêchent l'épanouissement personnel et collectif. Pour ses 20 ans, cette édition inaugurée aux Provinces, annonce des débats sur les violences en milieu scolaire, avec Éric Debarbieux spécialiste des violences à l'école. Une table ronde sur les effets de la loi parité, qui a elle aussi 20 ans est organisée. Un nouveau prix littéraire, Cherbourg Égalité-Jeunesse récompense pour la première fois un ouvrage pour son impact positif sur la construction identitaire chez les jeunes.

L'« AquaMaupas » à la Piscine du Maupas le 2 mars vise à promouvoir l'activité physique et d'amener les habitants de tout âge du quartier du Maupas à pratiquer une activité physique et sportive. Les usagers peuvent découvrir l'aquagym en musique et les différentes initiations proposées par les associations utilisatrices de la piscine Théophile Maupas.

La 6^{ème} édition de la semaine de la petite enfance, à destination des enfants de dix semaines à 4 ans, du 18 au 23 mars, a pour thème « Pareil, pas pareil ! ». Les lieux d'accueil des petits, crèches, relais assistant(e)s maternel(le)s, maisons de quartiers, lieu de parentalité,... proposent un large choix d'événements autour du thème: ateliers de jeux d'éveil, cafés parents, expositions, portes ouvertes dans les établissements,...



La 10^{ème} édition du festival Spring du 1^{er} mars au 5 avril, sous de nouvelles formes de cirque, fait la part belle à la création. Avec plus de 60 compagnies représentées et près de 60 spectacles, dont une dizaine de créations programmés dans toute la région, cette édition anniversaire été placée sous le thème « Les femmes arrivent en force ».

Cherbourg-Octeville s'est engagé le 23 mars aux côtés de l'UNICEF et de la Fédération française de natation pour la 12^{ème} édition de la Nuit de l'eau, avec des animations à la piscine Chantereyne et des fonds récoltés pour financer l'accès à l'eau potable partout dans le monde.

La 2^{ème} édition Urban show organisée avec les structures jeunesse de la Ville, du 5 au 28 avril, mêlent hip hop, sports de glisse, graphisme, des stages, des spectacles, des compétitions, des projections au cinéma, des concerts. Des intervenants professionnels et des performeurs locaux seront présents. Parmi les temps forts du festival, un melting-pot rassemble toutes les disciplines urbaines que sont le skate, le BMX,..., sur une après-midi complète, place Jacques Hébert (Eléïs) à Cherbourg-Octeville.



En clôture, l'événement Ico Fest propose deux jours d'animations à sensations sur le complexe de la Saillanderie à La Glacière.

La ville s'associe au relais des 4 châteaux – R4C, qui propose le 28 avril des randonnées pédestres, du VTT, des trails ouvertes à tous au départ du Château des Ravalets.

Chaque année, soutenu par la ville, le PLO organise le 1^{er} mai une grande fête sportive sur le complexe de la Manécierie. Plusieurs centaines de joueurs jeunes et adultes, et de spectateurs se retrouvent autour de tournois et d'activités tels que foot, hand, pétanque, expos photos, concours de dessin, art floral, exposition couture, démonstration choule et frisbee.



L'Hermione est la réplique de la frégate à bord de laquelle le marquis de La Fayette a rejoint les insurgés américains en lutte pour leur indépendance en 1780.

L'Hermione a fait escale à Cherbourg-en-Cotentin du 4 au 8 mai. Des visites, un village, des animations, des sorties en rade... étaient programmées, rassemblant des milliers de spectateurs.

Organisées par la MJC de Cherbourg, en partenariat avec la Ville et Le Trident, la 25^{ème} édition du festival Les Téméraires du 17 au 19 mai rassemblent des troupes de théâtre amateurs, dont plusieurs locales pour des représentations aux quatre coins de la Ville, théâtre de la Butte, théâtre à l'Italienne, Vox, MJC centre,....

La plage verte de Querqueville a accueilli le 18 mai la 2^{ème} édition du Festival des couleurs, organisé par CherBOUGEToi et l'école de Preeti, avec le soutien de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin. 10 000 personnes avaient assisté à la première de l'événement, l'an dernier. Outre quatre lancers de couleurs, le festival propose des animations (beachsoccer, beach-rugby...), des ateliers pour les enfants (maquillage, peinture au henné...) et des ateliers de danses (africaines, tahitiennes, indiennes...). Quatre concerts sont également programmés.



Le 19 mai, la Ville de Cherbourg-en-Cotentin a offert près de 10 000 vivaces aromatiques et des sachets de graines à ses habitants. Huit points de distribution répartis sur l'ensemble du territoire étaient ouverts.



La 17^{ème} édition du Festival des jeux organisée par la ludothèque, centrée sur le cirque, s'est déroulée du 20 au 24 mai à la salle de l'Europe à Tourlaville.



La ville s'est associée à la 32^{ème} édition du Festival du livre de jeunesse et de la bande dessinée, du 23 au 26 mai dont le thème était « Cap sur l'Amérique ». Des dizaines d'auteurs, des centaines de visiteurs de tout âge ont franchi les portes du chapiteau installé sur la plage verte à Cherbourg-Octeville.

La 7^{ème} édition de l'Odyssée du jeu vidéo a réuni du 25 au 26 mai des centaines de passionnés et de curieux, à l'Agora à Équeurdreville-Hainneville.

La comédie musicale La librairie de M. Jean au théâtre des Miroirs de La Glacerie, projet travaillé toute l'année avec les habitants a fait l'objet d'une représentation le 27 mai.

La Sainte-Échelle a rythmé du 29 au 30 mai, le week-end de l'Ascension à Cherbourg-Octeville, avec des animations, des concerts, un vide-greniers et la traditionnelle course de caisses à savon.

Des initiations à la pratique du vélo à travers des parcours, c'est ce qu'a proposé le 1^{er} juin pour sa 4^{ème} édition La Moulinette à La Glacerie, pour les enfants de 3 à 8 ans.



L'opération plages et mer propres organisée par la ville a lieu le 1^{er} juin, sur les plages de Collignon, la Saline, et Querqueville plage et petit port, de 15h à 17h30. Un kit de ramassage gratuit est remis aux participants, pour participer au nettoyage des plages.

La commune déléguée d'Équeurdreville-Hainneville du 4 au 13 juin a programmé sept compagnies sur scène, des spectacles gratuits en différents lieux, dans le cadre de la 16^{ème} édition de Passeurs du soir.

Le Challenge Violette SZABO, le 8 juin oppose les équipes de rugby féminin nationales militaires de France et Britannique sur le site du stade Postaire. C'est une co-organisation de la Marine Nationale, du club RCCH et de la ville de Cherbourg-en-Cotentin. Cet évènement est organisé chaque année aux alentours du 6 juin en commémoration du débarquement.

La ville de Cherbourg en Cotentin accueillait le 14 juin en partenariat avec l'ASC Boxe et DN Challenge, Estelle Yoka Mossely en combat contre Lucy Wildheart pour son premier championnat du Monde. Durant cette grande soirée de boxe au complexe Chantereyne, 8 combats pro et amateurs ont lieu. Estelle Yoka Mossely est sortie victorieuse et championne du Monde.



Un Vent de fête le 22 juin a soufflé sur Collignon jusque tard dans la nuit, avec pour cette 4^{ème} édition des concerts, la fabrication de cerfs-volants, un pique-nique géant, des sports nautiques...

Le Comité des fêtes d'Équeurdreville-Hainneville, a proposé le 23 juin animations et concerts dans le cadre de la Saline en fête.



La 20^{ème} édition des Art'Zimutés se déroule sur la plage verte les 27, 28 et 29 juin avec également des animations place de Gaulle. Concerts, spectacles et ateliers cirque étaient programmés.



Le 21 juin, la piscine de la Butte propose à ses usagers, à chaque édition de la fête de la musique, un concert installé sur la terrasse de la piscine. Cette année le groupe J-J and CO assurait le concert.

Du 8 juillet au 23 août, Cherbourg à la plage a ouvert ses cabines de plage aux habitants, sur la plage verte, proposant des moments de détente et des animations variées.



La Maison Flora Tristan et le centre socio-culturel La Mosaïque y déplacent certaines de leurs activités : tricot, jeux géants... L'École de Pretti intervient avec ses sculptures sur ballon et son initiation au carrom (billard indien). Parmi les autres animations nouvelles : l'initiation au yoga, à la méditation et à la relaxation, la peinture sur bâche, le conte avec l'association Antirouille, mais aussi le skimboard,...

Jeux bouquine à la plage propose du 8 juillet au 30 août, de la lecture, des jeux, des animations et des transats, avec en prime les bons conseils de la bibliothèque Boris Vian et de la ludothèque de Tourlaville.

La 3^{ème} édition pour la Fête de la planète, au cœur de l'ÉchoVallée à la Glacerie s'est déroulée le 13 juillet. Le public a pu découvrir de nombreuses animations autour du thème de l'eau.



Les 20 et 21 juillet le port du Becquet à Tourlaville était en fête, avec des balades en mer, un apéro-concert,...

La commune déléguée de Querqueville organise la fête du port le 21 juillet qui propose des activités festives notamment sur l'aspect maritime.

Plus de 200 personnes ont assisté aux Soirées dénotent à La Glacerie du 31 juillet au 2 août. Musique classique, chansons franco-festives, reprises rock ont enchanté les spectateurs.

La 7^{ème} édition de Fanfar'août, avec ses rendez-vous du samedi, les 3, 10, 17 et 24 août place de Gaulle, familiale et conviviale, a réuni de nombreux spectateurs autour de spectacles gratuits de théâtre de rue.



La fête des ânes, organisée le 25 août sur la commune déléguée de Querqueville, permet l'élection du plus bel âne, et propose diverses animations.

Le festival Voyageurs immobiles a accueilli du 29 août au 1^{er} septembre plus de 5 000 visiteurs. Une 2^{ème} édition qui a comblé autant les fans de super-héros, steampunk, cosplay, gaming et autres univers geek que les simples curieux.

Les souffleurs de verre ont fait le show à la Saint-Gobain du 31 août au 1^{er} septembre. Animations, fête foraine et feu d'artifice étaient également au rendez-vous à la Glacerie.

Le 7 septembre, 270 associations étaient présentes dans les communes déléguées lors du traditionnel forum de rentrée. La démonstration d'un riche tissu associatif, permettant à chacun de trouver l'activité qu'il pratiquera dans l'année.

La 21^{ème} édition des Randos Rétina, des randonnées et un trail urbain pour la bonne cause, se sont déroulées du 13 au 15 septembre.

Les Olympiades des seniors ont rassemblé, du 18 septembre au 11 octobre 555 participants, pour cette 32^{ème} édition dotée d'une trentaine de rendez-vous et placée sous le signe de la prévention des chutes.

Le rendez-vous gourmand « Les bouchées cherbourgeoises » du 20 au 22 septembre a eu cette année encore de nombreux adeptes. L'occasion de découvrir une trentaine d'établissements à travers une balade gourmande.

Le film Les Parapluies de Cherbourg à la renommée internationale et ses mélodies sont ancrées dans le patrimoine de la ville. A l'occasion des journées du patrimoine, la Ville a rendu hommage à Michel Legrand, compositeur de la musique du film décédé en janvier 2019, en baptisant officiellement la passerelle du bassin du commerce à son nom le 21 septembre. Un concert-hommage a été proposé gratuitement le soir au théâtre à l'Italienne ainsi qu'une conférence sur Michel Legrand le 22 septembre.



La fédération Française de Golf en partenariat avec les golfs du Cotentin dont le club de golf de Cherbourg et la Ville de Cherbourg en Cotentin, ont organisé le 21 septembre une étape du Golf Tour sur la place De Gaulle. De multiples animations étaient proposées gratuitement au grand public pour faire découvrir le golf et ses pratiques.

L'épreuve phare de triathlon née en 2005 au sein du club Cherbourg Triathlon et accompagné par la ville, accueille jeunes et adultes sur des épreuves enchaînant natation en mer, cyclisme, course à pied. La nouveauté 2019 de ce Triathlons du Cotentin du 22 septembre, amène un parcours course à pied du triathlon M qui emprunte les quais du port, le pont tournant, et qui va rendre visite au sous-marin Le Redoutable.

Le 25 septembre, chevaux et drivers de haut niveau étaient présents sur l'hippodrome de La Glacerie, pour la 5^{ème} fois dans le cadre du Grand national du trot.

La 4^{ème} édition de la journée prévention routière, s'est déroulée le 27 septembre au point d'accueil Northeim à Tournlaville. Les différents partenaires ont pu sensibiliser les jeunes et les familles à travers des ateliers.

Tendance live le 27 septembre a de nouveau posé ses valises place de Gaulle, offrant à environ 10 000 spectateurs une riche programmation musicale. Des artistes programmés par la radio tendance Ouest en partenariat avec la Ville de Cherbourg-en-Cotentin.

La 8^{ème} édition pour Maquett'expo, salon du modèle réduit et de la maquette, s'est déroulé des 28 au 29 septembre avec plus de 400 exposants à La Glacière.

La 8^{ème} édition du festival du jeu de société à Équeurdreville-Hainneville, a eu lieu des 5 au 6 octobre autour du thème du voyage dans les étoiles

Des 8 au 20 octobre, s'est déroulée la 24^{ème} édition du festival du conte et de la parole Passeurs de mots, à Équeurdreville-Hainneville. Au programme : une douzaine de spectacles pour le jeune public et les adultes, réunissant plus de 2 000 spectateurs.

La journée Grandir sur le quartier Amont-Quentin – Provinces, initiée par la Maison Olympes de Gouges à Cherbourg-Octeville, ayant pour objectif de proposer aux familles une journée d'information, également ludique. Toutes les structures destinées aux 0-25 ans étaient réunies le 12 octobre pour l'occasion.

Durant la 19^{ème} édition des ateliers d'écriture des Mercurielles, du 4 au 18 octobre : sur le thème du changement social et du déracinement, les quatre écrivains présents, ont animés des ateliers avec des jeunes, des personnes âgées, des migrants... Près de 300 participants se donnent rendez-vous autour de l'écriture chaque année

Des 14 octobre au 6 décembre, la 5^{ème} édition des Rencontres internationales de la fraternité, a réuni autour des questions de la fraternité et des inégalités nord-sud, les citoyens, associations, établissements scolaires, structures socio-culturelles... Au programme : festival Alimenterre, cinéma, concert, rencontres-débats, village des associations...

Le conseil de la jeunesse a organisé le 25 octobre sa soirée Music party au centre aquatique d'Équeurdreville-Hainneville, un rendez-vous qui a ses fidèles !

Le Labomylette, piloté par trois photographes, a invité du 4 au 29 novembre, les habitants à construire un récit collectif sur le thème « habiter à Équeurdreville-Hainneville ». Ce labo photo mobile a affiché, jour après jour, le travail en cours, place Mandela et au Cétici.

Le 18 novembre c'était la date du premier spectacle proposé gratuitement aux petits jusqu'à 4 ans, à Cherbourg-en-Cotentin, dans le cadre de l'éveil culturel de la petite enfance. Deux autres suivront en 2020.

La Nuit du jeu a fait escale à L'Agora à Équeurdreville-Hainneville le 30 novembre pour sa 5^{ème} édition. Du ludique dès 3 ans !

La Brèche propose du 13 au 20 décembre, dans le cadre d'Escapade d'hiver, une série de sept représentations du spectacle Vol d'usage de la Compagnie Quotidienne, à découvrir en famille.

La Ville de Cherbourg-Octeville propose le 6 décembre de 20h30 à 23h00 un moment de détente et de bien-être pour oublier le stress du quotidien en profitant d'une ambiance musicale douce, zen et très feutrée. Pour compléter le programme, une tisanderie détox, avec des fruits frais est proposée ainsi que des séances d'Aqua Relax.



Cherbourg 1944.

Libéré par les Alliés, le port sera une pièce maîtresse dans la réussite du Débarquement en Normandie.

Un focus sur les événements de la commémoration du 75^{ème} anniversaire de la libération est fait page suivante.

Focus sur les commémorations du 75^{ème} anniversaire de la libération

Cherbourg-en-Cotentin avec les communes déléguées et les partenaires a programmé d'avril à septembre les festivités du 75^{ème} anniversaire. De nombreux événements, commémoratifs et festifs, ont animés la ville.

Les objets racontent la guerre 1939-1945, du samedi 1^{er} juin au 29 septembre : Le musée de la Libération a sélectionné six objets appartenant à ses collections. Le musée de l'Armée a prêté au musée de la Libération une pièce rare, la veste de char en cuir de Charles de Gaulle, prêt rendu possible par le dispositif « La Culture près de chez vous » du ministère de la Culture et de la Communication.

Cherbourg 1944,... Et la liberté vint de la mer, à partir du samedi 27 avril à La Cité de la Mer : L'exposition invite à revivre la bataille de la Manche dans sa nouvelle exposition permanente.

Le régiment de chasse Normandie- Niémen du 17 juin au 1^{er} juillet dans le hall d'accueil mairie déléguée de Tourlaville : Une exposition en 10 panneaux présente le groupe de chasse Normandie-Niémen et ses exploits dont a fait notamment partie l'aviateur local Jean Piquenot.

Le tournage du film Le jour le plus long du 18 au 30 juin, au Château des Ravalets : Cette exposition présente principalement le travail de Jean-Marie Lézec réalisé sur le tournage du film.

La Manche, des heures sombres à la libération Découverte de l'histoire du Cotentin et de Cherbourg lors de la Seconde Guerre mondiale du 18 au 25 juin à l'espace culturel Hippolyte Mars sur la commune déléguée d'Équeurdreville-Hainneville.

Mode in Normandie, spéciale 75^{ème} du 28 juin 24 août, à la bibliothèque Jacques Prévert : Présentation des créations des élèves du baccalauréat professionnel Métiers de la Mode du lycée Alexis de Tocqueville de Cherbourg-en-Cotentin, inspirées par la Libération de la Normandie.

Camp militaire et vie civile du 28 au 30 juin au village de la Verrerie, commune déléguée de La Glacerie : Un camp est reconstitué avec de nombreux véhicules militaires d'époque et diverses expositions consacrées à la Libération.

Défilé militaire le 29 juin de véhicules militaires à Cherbourg-en-Cotentin. Des arrêts sont réalisés dans toutes les communes déléguées.

Marche-Hommage Objectif fort du Roule, le 30 juin, à partir du parking en bas de la montée des Résistants.

Ambiance années 40 au Paz Café, concerts avec tenue d'époque militaire ou civile recommandée « Opération Fortitude » le 1^{er} juin, « Opération Overlord » le 6 juin et « Libération de Cherbourg » le 29 juin.

Le bal de la liberté le 25 juin, place Hippolyte Mars sur la commune déléguée d'Équeurdreville-Hainneville.

Le bal populaire de La Glacerie le 29 juin, sur le Parvis de la sur la commune déléguée de La Glacerie.

Le bal de la libération de Cherbourg le 6 juin, place centrale sur la commune déléguée de Cherbourg-Octeville.

Paquebots National WW II Museum du 5 au 7 juin, port de Cherbourg-en-Cotentin, quai de Normandie : Le National World War II Museum des États- Unis organise une croisière. Deux paquebots ont fait escale sur les pas des libérateurs de la Normandie en 1944. Le Seabourn Ovation les 5 et le 6 juin et le Seven Seas Navigator les 6 et le 7 juin avec à leurs bords 1 000 passagers et des vétérans américains, des historiens...

4 L'EPANOUISSEMENT DE TOUS

1) LA PROPETE URBAINE EN RECHERCHE PERMANENTE D'AMELIORATION

Trottoir, mon joli trottoir

La Ville de Cherbourg-en-Cotentin a publié un dépliant, rappelant aux habitants les bons gestes leur incombant en faveur de la propreté des trottoirs : entretien, désherbage, déneigement, sortie des poubelles... Avec ces quelques conseils pour passer à l'action, à vous de jouer.



L'appel des habitants au civisme



15 000 cendriers de poche estampillés « Les mégots, c'est dans la boîte » sont mis à la disposition des citoyens dans les accueils mairie. Les agents de surveillance de la voie publique distribuent également des cendriers dans un but de sensibilisation citoyenne.

De nouveaux points d'apport volontaire

	2013	2014	2017	2018
Nombre de points de collecte	8	8	16	17

3) LA CONTRIBUTION A L'EDUCATION ET A LA FORMATION

Le plan numérique des écoles

Le plan de câblage des écoles en vue de favoriser la réussite scolaire est étalé sur 4 années. Chaque enseignant a reçu un ordinateur portable et les classes sont dotées :

- d'un nouveau tableau blanc ;
- d'un vidéoprojecteur interactif pour les élémentaires, non interactif pour les maternels ;
- d'un visualiseur pour projeter les documents papier.

Tranche	2016	2017	2018	2019
Nombre de classes	41 classes élémentaires	71 classes élémentaires	53 classes élémentaires 40 classes maternelles	5 classes élémentaires 52 classes maternelles

Une première tranche test, construite en concertation étroite avec l'Éducation Nationale, a ainsi été déployée en 2016, dans les écoles élémentaires de la commune déléguée de Cherbourg-Octeville. Après un bilan globalement positif, les 3 autres tranches ont été

lancées. Dorénavant, les 45 écoles et 262 classes de la ville sont équipées. Le budget total de 1,6 millions d'euros traduit la politique éducative volontariste.

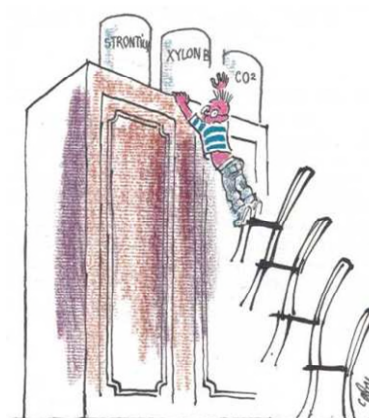
Un pacte pour la réussite scolaire



La Ville de Cherbourg-en-Cotentin et l'Éducation Nationale ont signé une convention pour une durée de trois ans, le 10 mai, pour consolider une offre éducative de qualité sur le territoire. Elle définit les engagements réciproques pour contribuer à la réussite scolaire de tous les jeunes. Une étude pour la définition d'une nouvelle carte scolaire et d'un schéma directeur des écoles publiques est actuellement en cours. Les résultats seront connus au début de l'année 2020 et partagés avec l'ensemble des acteurs de la communauté éducative

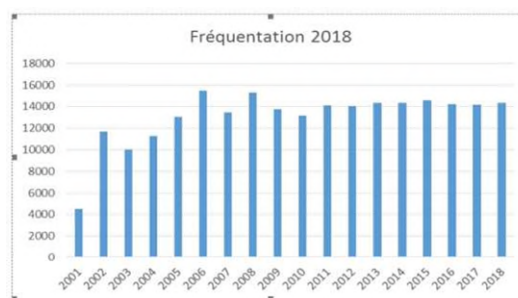
L'éducation au développement durable

L'éducation au développement durable de Cherbourg-en-Cotentin est un processus de sensibilisation et d'accompagnement du citoyen sur le changement de l'état du monde et des nouveaux enjeux s'y rapportant. Il doit lui permettre de disposer de sa capacité à appréhender ses choix et à modifier ses pratiques pour le respect des objectifs, des principes et des finalités du développement durable. Un soutien est accordé pour les projets pédagogiques des écoles pour accompagner techniquement et financièrement les enseignants. Les dépenses éligibles sont financées à 80 % de leur montant plafonné à 500 € par classe.



La maison du littoral et de l'environnement

La maison du littoral et de l'environnement propose de multiples activités qui ont touché 14 358 personnes en 2018. Cette année a été marquée par une forte demande des scolaires, environ 70 animations n'ont pu être planifiées. L'année 2018 fait partie des meilleures années en termes de fréquentation des scolaires, avec 7 471 scolaires, hors TAP, soit 310 animations, et environ 770 heures dispensées.



La répartition de la fréquentation selon les activités se répartie de la sorte.

Type de fréquentation	Entrée libre	Scolaires	Conférences	ALSH	Club Nature	Animations Vacances Scolaires	Manifestations	Autres
Nombre de personnes	4 989	7 471	266	240	335	203	250	604

4) LES ACTIONS EN DIRECTION DES JEUNES

De nombreuses actions en direction de la jeunesse, certaines construites avec elles sont mises en place par la ville et le service jeunesse :

- ateliers sportifs réguliers favorisant l'épanouissement du jeune, le dépassement de soi, le bien-être ;
- actions et projets permettant le développement des compétences psychosociales, la solidarité, le « vivre ensemble » chez les jeunes ;
- atelier permettant le bon usage des réseaux sociaux (Explore camp) ;

- actions et projets en lien avec la prévention des conduites à risques des jeunes (addictions diverses) ;
- permanences éducatives sur le net (PDN) permettant aux jeunes qui le désirent de trouver une écoute, des informations,...
- formation « Estime de soi » dans le cadre de la coordination jeunesse pour les animateurs et éducateurs du service Jeunesse. ;
- accompagnement d'actions et de projets de jeunes en lien avec la citoyenneté (Conseil local de jeunes, bureau des collégiens, bureau des jeunes), comme les déplacements en mini bus ou de bus de ville privilégiés, la sensibilisation au dérèglement climatique et aux usages qui le favorisent, la sensibilisation des jeunes aux déplacements doux.
- accueil, écoute et orientation de jeunes qui en font la demande ;
- programmation collaborative d'activités estivales ;
- actions et projets intergénérationnels ;
- implication des jeunes du territoire sur les différentes instances de la démocratie participative et d'initiatives locales: Diagnostique en Marchant, Projet quai Lawton Collins, Porteurs de paroles (PESEL), Festivals (Art'zimutés, Urban show, Jeunesse et livre...),...

L'Espace jeunes 3-25



L'Espace jeunes 3-25 est ouvert aux adolescents dès la 6^{ème}. Des animations sont régulièrement organisées : ateliers bricolage, activités manuelles, cuisine, sport..., et des jeux sont à disposition. Les jeunes sont également force de proposition pour l'organisation de soirées à thèmes le vendredi soir. La structure accueille également la permanence de la Mission locale dédiée aux 16-25 ans et assure le suivi des projets de jeunes.

C'est le lieu unique d'information et d'inscription pour les familles concernant l'éducation, l'enfance, la jeunesse et le sport sur la commune déléguée de Querqueville. Le 3-25 accompagne également la junior association Les P'tits d'Kerkos, dont le but est d'organiser des séjours entre jeunes.

Le dispositif Cité jeune

Le dispositif en faveur des jeunes, Cité jeune est une offre globale qui favorise à la fois l'accessibilité aux loisirs et encourage l'implication des jeunes dans leur ville. Les écoliers, collégiens, lycéens, jeunes actifs de Cherbourg-en-Cotentin, avec Cité jeune, bénéficient maintenant des 5 dispositifs :



- C temps libre pour les CP-CM2 : 20 € de réduction lors de l'inscription à une activité sportive, culturelle ou artistique, l'aide étant sous conditions de ressources de la famille ;
- C loisirs pour les 11-15 ans : remboursement du dispositif Spot 50 pour tous les collégiens et les jeunes en IME ou MFR, dispositif du Conseil départemental de la Manche ;
- C mon projet pour les 11-25 ans : bourse d'un montant maximum de 1 500 € pour des projets individuel ou collectif avec un accompagnement juridique et technique ;
- C citoyen pour les 15-25 ans : des points sont versés en échange d'actions citoyennes. Ces points se transforment en argent pour financer un BAFA, un BNSSA ou en chèques cadeaux et vacances. ;
- C mon emploi pour les 18-25 ans : Ma ville, un atout est étendu sur tout Cherbourg-en-Cotentin. Un accompagnement sur mesure pour décrocher une première expérience professionnelle.

Près de 1 000 jeunes sont aidés pour des projets pouvant être individuels ou collectifs, dans les domaines du sport, de l'environnement, de la culture, de la solidarité... Le montant maximum de l'aide, 1 500 €, peut couvrir l'intégralité d'un projet. Quelques nouveautés sont en cours de réflexion.

Dispositif	Type d'aide	Nombre de bénéficiaires
C temps libre	réduction de 20 € pour s'inscrire dans une association	310
C loisirs	Remboursement de souscriptions au Spot 50, carnet de réductions de plus de 100 € à valoir sur les inscriptions aux associations, l'accès aux piscines, patinoires, cinémas et musées	522
C citoyen	Expériences citoyennes et solidaires, sur la base du volontariat	Une quarantaine de jeunes
C mon emploi	Accompagnement spécifique dans leur projet d'insertion professionnelle	28

Cité jeune évolue



C Loisirs, un accès pour tous aux loisirs : Parmi les autres nouveautés, l'aide à l'inscription à une activité de loisirs supérieure à 30 €, auparavant réservée aux enfants du CP au CM2, s'étend aux collégiens dont la famille est bénéficiaire de l'ARS ou titulaire d'un spot 50.

C mon stage : 250 métiers municipaux à découvrir : Pour aider les jeunes à trouver leur voie professionnelle dans le cadre des stages d'observation de 3^{ème} au collège, la Ville de Cherbourg-en-Cotentin a décidé de leur ouvrir les coulisses de 250 métiers exercés au sein de la collectivité. Au-delà des 150 collégiens qu'elle accueille déjà chaque année, la Ville met en place des parcours-découverte spécifiques. Par petits groupes, les élèves se voit proposer un itinéraire dynamique et pédagogique à travers les métiers des services techniques, administratifs, éducatifs et du médico-social, du sport et de la culture.

Cité jeune, des exemples



Une première bourse C mon projet de 1 300 € a été remise à l'association Piscadela Batuk, groupe de percussions brésiliennes. Leur projet portait notamment sur l'achat d'instruments pour initier les 8-17 ans à cette pratique musicale.

C Mon projet : La ville a signé en avril deux nouvelles conventions C mon projet avec des juniors associations pour leur implication dans le festival Urban Show : Crazy Dancers - Junior association -, pour l'organisation de la crazy battle, et la Team B-ON, pour leurs démonstrations et les initiations de la pratique du parkour qu'ils organisent dans les différents quartiers de Cherbourg-en-Cotentin.



C Citoyen : En récompense de leur investissement dans d'actions citoyennes relatifs aux événements comme l'organisation des Olympiades, le soutien et l'aide lors de Femmes dans la Ville, la Marche de la terreur, ..., des points citoyens sont remis aux jeunes. Ceux-

ci sont échangeables en chèques Cadhoc et Chèques Vacances ou, à partir de la rentrée, en aide financière pour le passage du BAFA, BNSSA, ou toute formation courte diplômante à vocation sociale, sportive ou éducative.

Le mobil'infos prend la route

Cité jeune, sport vacances, aide à la mobilité internationale, chantiers loisirs... les dispositifs et les activités en faveur de la jeunesse ne manquent pas. Devant ce foisonnement, les 11-25 ans ont parfois du mal à se repérer et à trouver l'information qui leur correspond. La commune déléguée de Cherbourg-Octeville lance un service itinérant pour aller à la rencontre des 11-25 ans : le Mobil'infos, composé d'un vélo triporteur et de mobilier gonflable qui peut s'installer partout.



Ce lieu ressources permet aux jeunes et à leurs familles de s'informer et d'échanger au quotidien sur les bons plans étudiants, les jobs d'été, les loisirs, les bourses à projets,... Les animateurs du service jeunesse se rendent aussi bien dans les établissements scolaires que dans les espaces solidaires ou sont présents à l'occasion de manifestations comme l'Urban show.

5) LA LUTTE CONTRE TOUTES LES FORMES D'EXCLUSION

La création d'une liaison douce du quartier de l'Eglantine



Les premiers travaux de création de la liaison douce entre le quartier de l'Eglantine et son environnement rural ont été engagés en décembre 2018. Cette liaison permet :

- d'améliorer les relations entre le quartier de l'Eglantine et son environnement urbain et rural ;
- développer un projet paysager de co-valorisation entre le quartier et son environnement rural (château des Ravalets, vallée classée du Trottebec).

Les travaux de la liaison douce ont été réalisés en juillet et août 2019.

La lutte contre la précarité énergétique

Cherbourg-en-Cotentin a signé une convention avec Astre Services, EDF et le CCAS, pour le financement d'une demi-journée de permanence hebdomadaire de médiation, dans les locaux de l'association Astre Services. Les ampoules à basse consommation remises dans le cadre de l'opération Territoire à énergie verte pour la croissance verte sont remises aux bailleurs sociaux, aux espaces solidaires et à Astres services. Elles sont distribuées à la population par ces organismes.

La lutte contre les discriminations

Les 6 couleurs du rainbow flag, drapeau arc-en-ciel représentant la communauté LGBTI : (Lesbiennes, Gays, Bis, Transgenres et Intersexes), ont été peintes par le conseil local de la jeunesse de Cherbourg-Octeville, place de la République, à l'occasion de la journée mondiale de lutte contre l'homophobie et la transphobie du 17 mai.



Cette initiative de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin s'inscrit dans la continuité de sa politique de lutte contre les discriminations et les stéréotypes de genre.

Sensibiliser le public au handicap

12 millions de personnes sont concernées par le handicap ou par une maladie invalidante. Pour sensibiliser le public aux problématiques que rencontrent chaque jour les personnes en situation de handicap LADAPT organise, en partenariat avec la Ville de Cherbourg-en-Cotentin dans toute la France une soirée Ouverture de Champ.

Ciné-ma différence, l'accès au public handicapé au cinéma

Afin de permettre au public handicapé d'accéder au cinéma, la Ville de Cherbourg-en-Cotentin a passé une convention avec l'association Cinéma différence, depuis 2017. Tous les deux mois, le samedi après-midi, à l'Odéon ou au Palace lors d'une séance tout public, les personnes porteuses de handicap bénéficient de la présence de bénévoles. Les conditions de la séance sont adaptées avec accessibilité en fauteuil, audio description, sous-titrage, mais aussi lumière et son non-agressifs pour mettre en confiance. Environ 70 personnes participent à chacune de ses séances.

Communiquer par le geste avec les enfants



La pratique du langage des signes se développe à Cherbourg-en-Cotentin. Les bénéfices de cette technique de communication gestuelle sont nombreux. Depuis 2018, la Ville forme le personnel de ses crèches à la « communication gestuelle associée à la parole », un outil d'aide à la communication issu de la Langue des Signes Française (LSF).

Elle est utilisée pour faciliter les échanges avec les enfants qui ne sont pas encore en âge de parler mais ne se substitue pas à la parole. Elle leur permet de se faire comprendre donc d'éviter la frustration ou les colères. En juin 160 agents des crèches de Cherbourg-en-Cotentin ont été formés. Dans le cadre de l'harmonisation des politiques publiques, la ville a décidé de former l'ensemble du personnel des crèches

Signer avec bébé à la bibliothèque

En parallèle, depuis le début de l'année, la bibliothèque Prévert propose aux parents d'enfants de 0 à 3 ans un atelier pour apprendre à signer, des ateliers « bébés signeurs », afin de mieux communiquer et de mieux comprendre leurs tout-petits, animé par une intervenante de l'association. Les signes d'Élise. Ils peuvent ainsi apprendre des signes pour dire « manger, boire, encore », qui correspondent à des situations du quotidien ».



JeTrouveMonAssMat : un « outil » pour trouver son assistante maternelle



© aprim

Trouver un.e assistant.e maternel.le en fonction de son lieu de résidence, de sa disponibilité à la journée, ou de l'école fréquentée est désormais possible en un clic ! Depuis le mois de mars, le nouvel outil numérique « JeTrouveMonAssmat », service gratuit, permet la géolocalisation facilite la mise en relation de ces professionnel.le.s de la petite enfance et des parents.

Les parents peuvent faire des recherches par rapport à une localisation souhaitée, comme la proximité du lieu de travail, d'habitation... Ensuite, ils ont la possibilité de choisir le RAM référent qui pourra les accompagner dans leurs démarches d'employeur. JeTrouveMonAssMat est un outil mis à disposition des familles et des professionnel.le.s pour simplifier la vie de tout le monde.

Les RAM restent un lieu ressource et le relais entre les parents et les professionnels car ils ont aussi un rôle de conseil, en particulier sur les démarches en tant qu'employeurs.

Le relais assistants maternels de Querqueville

Le relais assistants maternels (RAM) de Querqueville en lien avec la construction du Projet éducatif et social local (PESL) et du fonctionnement en réseau avec les autres RAM de la ville, favorise le travail en transversalité avec les autres structures autour de l'enfance. Les missions consistent notamment à donner des informations aux parents, aux assistants maternels et de gardes à domicile, les mettre en relation et apporter des conseils. Le RAM dispose de 164 places en accueil à la journée, de 69 places en accueil périscolaire et de 77 assistants maternels.

Cherbourg-en-Cotentin à l'écoute

Dénommées « Cherbourg-en-Cotentin à votre écoute », et menées depuis le début du mandat, les permanences de l'adjointe au maire en charge de l'accueil du public et des relations aux usagers, sont régulièrement suivies. Elles prennent la forme d'un rendez-vous par mois dans chacune des communes déléguées. L'élue reçoit sur rendez-vous toutes celles et tous ceux qui la sollicitent. Le bilan est très positif. Les permanences permettent de recevoir dans une confidentialité totale tous les habitants qui le souhaitent, de tous les quartiers et de tous les âges. Elle aide à régler les questions posées et les usagers repartent avec des solutions, parfois immédiates, parfois différées selon la nature de la demande.

Les aires de jeux

La ville dispose de 347 aires de jeux mises aujourd'hui à la disposition du public, chiffre qui inclut les jeux dans les écoles, les crèches, les parcs, les terrains multisports, les skate-parks,.... La ville mène une politique de rénovation des aires de jeux des petits car la bonne durée de vie pour une aire est de dix ans. La ville adapte en permanence la répartition des jeux sur le territoire. Il faut tenir compte de l'évolution démographique des quartiers et aussi de leur géographie.



Pour installer des aires de jeux, il faut veiller à ce qu'il n'y ait pas de nuisances ou de dangers autour et s'il y a des besoins, des attentes. Les quartiers vieillissent, rajeunissent, la ville adapter les aires de jeux locales à ces évolutions.

Une nouvelle aire de jeux au manoir d'Hainneville

Fin juin, au parc du manoir d'Hainneville, une nouvelle aire de jeux, d'une centaine de mètres carrés est ouverte comprenant un toboggan, une balançoire à ressorts et un tourniquet. L'aire est close, végétalisée avec des petits massifs et disposera de bancs. Cela répond à la demande des habitants, le quartier compte beaucoup d'assistantes maternelles, et donc de nombreux jeunes enfants.

Des projets sont en au jardin public de La Glacière où les jeux sont vétustes, ainsi que l'aménagement d'un terrain multisports dans le quartier Val de Saire.

La banque alimentaire de Querqueville

Le Panier garni, banque alimentaire de Querqueville permet la distribution chaque 4^{ème} jeudi du mois des colis. Environ 830 colis seront distribués en 2019, soit 15,2 tonnes de denrées. 59 familles sont inscrites familles soit 154 personnes bénéficiaires de cette aide alimentaire.

6) L'AUTONOMIE DES PERSONNES AGEES

Des ateliers pour lutter contre la perte d'autonomie

La résidence autonomie de la Chancelière a mis en place un atelier d'art-thérapie avec l'aide du conseil départemental qui finance des actions de prévention par le biais d'ateliers. C'est une pratique artistique qui permet de faire travailler la dextérité et de se découvrir des talents en toute convivialité.

Ces ateliers permettent de créer du lien entre les résidents, d'agir contre l'isolement, l'ennui, le manque d'estime ou de confiance en soi. Parallèlement, une ergo thérapeute intervient auprès des résidents pour leur apporter des conseils d'aménagement du logement dans le cadre de la prévention des chutes, évaluer les besoins et agir sur l'entretien des facultés physiques, cognitives et sensorielles de la personne.



Les animations pour prévenir la perte d'autonomie

A la résidence-autonomie La Chênaie de Querqueville, des animations hebdomadaires sont proposées aux résidents pour prévenir la perte d'autonomie. Les ateliers se mettent en place à la demande, sur le thème de la médiation animale, le bien-être en mouvement, le chant,... Le but est de faire sortir les gens d'eux-mêmes, qu'ils parlent, qu'ils fassent des rencontres. Ces ateliers et animations sont financés par le forfait autonomie mis en place par l'État avec le département. Les 6 résidences-autonomie de Cherbourg-en-Cotentin en bénéficient.

7) LE BIEN ETRE DES JEUNES

Les petits parleurs ont leur club langage

La Ville, en partenariat avec l'association Coup de Pouce, a créé un projet en direction des grandes sections de maternelle. Le club LAngage (CLA) s'adresse aux enfants des écoles Tournesols, Coquelicots, Fraternité, La Polle, Jaurès et Doisneau. Le but est d'apporter le déclic aux petits qui n'osent pas parler en classe pour différentes raisons : timidité, déficit de la parole, de vocabulaire, manque de confiance,... Par petits groupes, les enfants, repérés par les enseignants, sont encadrés par un animateur à raison de quatre séances par semaine. Six animateurs ont été recrutés et formés. L'idée est de pouvoir étendre le dispositif, dès le 1er janvier 2020, à l'ensemble des quartiers en veille sociale de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin, soit 14 écoles, et d'y associer les parents. Le projet a mis huit mois avant d'éclorre et est né suite au legs de 300 000 € fait par un donateur à la Caisse des écoles de Cherbourg-Octeville.



8) FAVORISER LA SANTE

Le Plan municipal de santé

Selon la définition de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la santé est « un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.

Validé par l'Agence régionale de santé (ARS), le plan s'est construit sur ce qui existait déjà, en y ajoutant de nouvelles actions. Il vise ainsi à améliorer les environnements physiques et sociaux, modifier les comportements et les habitudes de vie ou encore favoriser la prévention et l'accès aux soins.

Le Plan municipal de santé sous le titre « C'est ma santé », veut mobiliser l'ensemble de la population. Au-delà d'une approche globale, le plan s'appuie aussi sur une approche de proximité, au plus près des besoins des populations et sur une démarche de coordination des acteurs et des actions de santé sur les quartiers et sur l'ensemble de la ville. Les publics les plus susceptibles de contracter des maladies ou de rencontrer une difficulté d'accès aux soins, jeunes, personnes âgées, personnes en situation de handicap, feront l'objet d'une attention particulière, sans oublier la pauvreté et la précarité.

Engagé pour 4 ans (2019-2022), le plan dispose de 4 objectifs principaux : développer une culture commune au sein de la collectivité ; permettre à chaque habitant(e) d'être acteur, actrice de sa santé quelle que soit sa différence ; agir collectivement pour l'épanouissement de chacun et favoriser l'accès aux soins à Cherbourg-en-Cotentin.

La maison de santé rue des Claires à Querqueville

La maison de santé, livrée fin 2018, a pris son rythme de croisière. Le bâtiment comprend des cabinets de médecine généraliste et des locaux paramédicaux avec une podologue, trois orthophonistes, une sage-femme, quatre infirmières ainsi qu'un chiropracteur. Cherbourg-en-Cotentin est propriétaire des cabinets de médecine généraliste et du local occupé par le chiropracteur. La maison de soins garanti désormais la présence durable sur le territoire de professionnels de soins qui ne souhaitent plus travailler isolés.

La prévention bucco-dentaire

Depuis 1999, la commune déléguée de Cherbourg-Octeville a mis en place dans six de ses écoles relevant du réseau d'éducation prioritaire ou de veille sociale, un programme de prévention bucco-dentaire. L'objectif, avec la création de Cherbourg-en-Cotentin, est d'étendre à terme le dispositif à l'ensemble des écoles du territoire. En 2018, six cents enfants de CP et CM1, de quinze écoles élémentaires ciblées, ont ainsi pu bénéficier d'une sensibilisation aux bonnes pratiques, d'un dépistage et d'une orientation, si nécessaire, vers un chirurgien-dentiste.

Sensibiliser le public aux infections et maladies sexuellement transmissibles

La commune déléguée de Turlaville organise le 28 novembre une journée de sensibilisation aux infections et maladies sexuellement transmissibles. Cette 4^{ème} édition à l'attention de toutes les générations, s'est articulée autour de séances d'informations, de spectacles et de concerts.

Le plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE)

Le plan de prévention du bruit dans l'environnement tend à prévenir les effets du bruit, à réduire, si nécessaire, les niveaux de bruit, ainsi qu'à protéger les zones calmes. Le plan comporte une évaluation du nombre de personnes exposées à un niveau de bruit excessif et identifie les sources des bruits dont les niveaux devraient être réduits. Il recense les mesures prévues par les autorités compétentes pour traiter les situations identifiées par les cartes de bruit et notamment lorsque des valeurs limites sont dépassées ou risquent de l'être.

La 9^{ème} édition d'Octobre rose

Cherbourg-en-Cotentin soutient Octobre rose, le 6 octobre, opération pour sensibiliser les femmes au dépistage du cancer du sein. Plus de 40 partenaires sont impliqués dans une vingtaine d'animations de la manifestation. Le service santé de Cherbourg-en-Cotentin met en place un service d'accueil pour les femmes qui voudraient se faire dépister le 16 octobre.

Coronarographie : Cherbourg s'est mobilisé

L'Agence régionale de santé (ARS) autorise l'implantation d'une salle d'angioplastie coronaire dans la Manche, c'est-à-dire un centre de coronarographie, destiné à l'étude des artères du cœur. Une première pour le département qui ne dispose pas d'un tel équipement, le plus proche étant celui de Caen. Cherbourg-en-Cotentin est la seule ville de plus de 80 000 habitants à ne pas être pourvue d'un tel plateau technique.

Grâce à la mobilisation de la ville et des professionnels de santé, médecins libéraux, pharmaciens, praticiens hospitaliers, représentants de la Polyclinique du Cotentin et du Centre hospitalier public du Cotentin, le centre sera installé à Cherbourg-en-Cotentin. Les arguments en sa faveur étaient nombreux : éloignement avec Caen, écarts significatifs à la moyenne nationale de la surmortalité due aux pathologies coronariennes pour les habitants de la Manche, densité du bassin de population, présence dans le Cotentin des plus gros employeurs du département,...



La journée prévention routière

La commune déléguée de Tourlaville a organisé le 21 septembre la 4^{ème} édition de la journée prévention routière, au point d'accueil Northeim. Le service vie des quartiers de et ses différents partenaires proposent des stands autour de l'alcoolémie, de l'équipement du motard, des angles morts sur les poids lourds et les bus, la simulation d'un accident avec les pompiers, la prise en main de son vélo pour les plus jeunes,...



11) FAVORISER ET PROMOUVOIR L'ACCES A LA CULTURE

Les boîtes à lire continuent à essaimer

Après l'initiative d'Equeurdreville-Hainneville en 2015 et ses cinq boîtes à lire, le concept s'est développé sur l'ensemble de Cherbourg-en-Cotentin. Ces petites bibliothèques de proximité facilitent l'accès à la lecture et à la culture, gratuitement, tout en favorisant l'échange et le partage. Ce sont aujourd'hui 27 boîtes qui sont implantées sur l'ensemble du territoire communal en place, dont la cartographie est mise en ligne sur le site internet de la ville.

La lecture publique : une infinité de propositions

Cherbourg-en-Cotentin a engagé une réflexion sur ce qu'est la lecture publique, bien au-delà de l'étude des pratiques dans les seules bibliothèques municipales. Cela regroupe des bibliothèques associatives ou municipales, des festivals du livre et du conte, des manifestations comme « Lire de plaisir », « Lire à la plage »..., des boîtes à lire, des animations dans les librairies indépendantes,... La lecture publique est un chantier capital pour chacun. L'année 2019 a vu s'achever la mise en réseau des quatre bibliothèques municipales suite à la création de la commune nouvelle, qui permet notamment de consulter l'ensemble des collections et de les réserver en ligne. Et cet été, la ville a lancé « Le B », un nouveau magazine de 28 pages consacré à l'actualité et aux programmations des bibliothèques, magazine qui se présente comme un agenda de bord des bibliothèques.



Ce magazine regroupe les informations concernant les quatre bibliothèques municipales et remplace les anciennes publications existantes. Les lecteurs y trouvent aussi bien le récapitulatif de la programmation que des articles sur les expositions ou conférences à venir dans les bibliothèques, les coups de cœur des bibliothécaires sur les livres et la musique.

La scène nationale

Dédié à la création contemporaine, le Trident propose une saison mêlant pluridisciplinarité et diversité des esthétiques, à l'image du monde d'aujourd'hui, riche et complexe. Une attention particulière a été apportée à la création en région et aux artistes émergents. La programmation du Trident scène nationale est élaborée en tenant compte de plusieurs objectifs incontournables :

- la volonté de n'exclure aucun public ;
- l'occupation optimale des 3 plateaux entre la programmation et les actions culturelles associatives et amateur ;
- le retour à l'équilibre du budget d'exploitation ;
- l'ouverture de la scène nationale à de nouveaux partenaires du territoire.

Afin de développer une offre culturelle auprès de l'ensemble de la population, le Trident favorise l'égalité d'accès à la culture pour tous avec plusieurs dispositifs :

- un tarif attractif, pour plusieurs parcours, le spectateur bénéficie d'une place à tarif réduit pour toute place achetée au plein tarif (abonnement ou hors abonnement) ;
- la « place à 2 euros » ;
- un tarif préférentiel pour les personnes orientées par les centres sociaux ;
- des tarifs réduits pour les personnes âgées et isolées, des EPHAD, foyers ou résidences partenaires du CCAS ;
- la convention avec 3 centres sociaux (maisons Flora Tristan, Olympe de Gouges, Françoise Giroud) pour réduire les différences culturelles dues aux handicaps sociaux, culturels et économiques, en cultivant le lien social, en fournissant un outil de travail original aux professionnels du social et de l'insertion, en travaillant sur la notion de sens, de réflexion et de plaisir, en développant les pratiques artistiques.

A cet égard la programmation du Trident s'exporte hors les murs, avec de courts spectacles tout terrain. L'objectif est de créer des rencontres, des passerelles avec les habitants et de les sensibiliser aux propositions artistiques du Trident.

Sur la saison 2018 / 2019 : 52 spectacles étaient programmés soit 160 représentations. Sur 34 983 places offertes, 28 621 ont été occupées, soit un taux de fréquentation de 81,81%.

La Brèche et les arts du cirque

La Brèche soutient la création, avec notamment un programme de résidences qui accompagne les artistes confirmés et soutient la jeune génération. Au-delà de

l'accompagnement à la création, La Brèche propose aussi des présentations publiques qui accompagnent les sorties de résidence, des spectacles ouverts à tous qui s'articulent autour des 4 saisons, chacune mettant l'accent sur une facette du cirque contemporain :

- en automne : La Nuit du Cirque : le coup de projecteur est mis sur la création d'un spectacle soutenu et accompagné par La Brèche
- en hiver : Escapade d'hiver : la programmation est consacrée aux spectacles conçus pour le chapiteau
- au printemps : Spring : grand rendez-vous de l'année, ce festival est la vitrine de la diversité et de la vitalité de la création
- en été : Escapade d'été : au cœur du festival de musiques actuelles Les Art'Zimutés, La Brèche propose un parcours de spectacles créés pour l'espace public.

Les rendez-vous automne, hiver, printemps et été sont organisés en partenariat avec les lieux et institutions culturels de Normandie.

Dans le cadre de Spring 2019, 10^{ème} édition, 150 professionnels du cirque du monde entier sont venus à Cherbourg, du 12 au 18 mars. Preuve de sa renommée, le festival a fait cette année l'objet d'un « Focus » de l'Institut Français placé sous la tutelle du ministère des Affaires Européennes et étrangères et du ministère de la Culture. Ce dispositif, qui s'adresse à des professionnels venus de l'étranger leur permet de repérer les nouveaux talents de la création française et de constater la synergie créée par le festival sur le territoire de la région.

Parallèlement, La Brèche, en partenariat avec le ministère de la Culture et la DRAC de Normandie, est engagée toute l'année dans des projets avec des établissements scolaires, véritables jumelages offrant aux jeunes l'occasion d'approcher de manière régulière et sous différents angles les esthétiques du cirque contemporain. D'autres actions sont également organisées pour des publics ciblés éloignés de la culture, en collaboration avec des structures comme la maison d'arrêt dans le cadre du dispositif Culture / Justice, les instituts médico-éducatifs relevant du dispositif Culture Santé Handicap,...

Une seule carte pour les bibliothèques

Une seule carte permet d'accéder aux 4 bibliothèques municipales de Cherbourg-en-Cotentin. Gratuite pour tous les habitants de la commune nouvelle, cette carte unique permettra de consulter et d'emprunter indifféremment dans les bibliothèques Jacques Prévert (Le Quasar), Louis Lansonneur (La Glacière), Raymond Queneau (Cherbourg-Octeville) et Boris Vian (Tourlaville), dans un catalogue d'ouvrages désormais commun aux quatre sites. Elle décline la nouvelle charte graphique des bibliothèques de la ville.



Les musées et l'accès à la culture

En 2019, les musées ont connu une activité importante, principalement autour de deux événements-phares :

- la Biennale du 9^{ème} art et le festival qui lui est désormais attaché, Les Voyageurs immobiles ;
- la participation du Musées de la Libération au 75^{ème} anniversaire du Débarquement.



Du 25 mai au 29 septembre, l'exposition « Jack Kirby et la Galaxie des Super-héros », a attiré un grand nombre de visiteurs, et a permis au musée Thomas Henry de diversifier son public : 17 755 visiteurs dont 70% Normandie, 24% autres régions, 6% étrangers, soit une hausse de 400% par rapport à la fréquentation de l'exposition estivale 2018 du musée Thomas Henry. 210 dessins originaux datant des années 1930 aux années 1950, dont deux tiers dessinés par Kirby, et une quarantaine de comic books ont été exposés sur 250 m², dont un espace spécifiquement dédié au jeune public.

Une programmation culturelle autour de l'exposition a été élaborée :

- Visites et ateliers tous publics dont 15 visites commentées tous publics réunissant 233 participants et 3 visites-atelier de pratique artistique « Dimanche en famille » à destination du jeune public avec 44 participants ;
- Public scolaire avec 1 929 élèves accueillis dont 47% 1^{er} degré, 42% collège, 10% lycée, 1% enseignement spécialisé ;
- Publics spécifiques que sont les visites-ateliers à destination des enfants dysphasiques, les visites à destination des enfants de la mission Réussite éducative, des adolescents de l'Espace Public Numérique, des patients de la Fondation Bon-Sauveur et le projet Culture-Justice avec l'intervention de l'équipe du musée « Les Coulisses d'une exposition » à la Maison d'arrêt de Cherbourg-en-Cotentin et la visite guidée de l'exposition au musée.

La seconde édition du Festival de pop-culture Voyageurs Immobiliers du 29 août – 1^{er} septembre au Quasar (musée Thomas Henry, bibliothèque Jacques Prévert, Théâtre à l'italienne, Artothèque) avec salon du livre, expositions, rencontres et débats, ateliers, cinéma, concert a réuni 6 000 visiteurs.

La pièce de théâtre The King and Me de Ger Apeldoorn, sur la vie de Jack Kirby, par la Compagnie Le Rhino l'a vu a réuni 245 spectateurs autour de 3 représentations au musée les 26, 28 et 29 septembre 2019.

Le musée de la Libération a participé quant à lui à deux temps forts, la nuit européenne des musées et les commémorations de la libération de Cherbourg, avec une exposition temporaire « Les objets racontent la guerre » du 1^{er} juin au 29 septembre.



Du 2 novembre au 1^{er} mars 2020, le Cherbourg des années 1920-30 est revisité par Romuald Reutimann, illustrateur de la bande dessinée New Cherbourg Stories, s'invite au Musée Thomas Henry.

Adhérent de l'association nationale Môm'Art, le musée Thomas Henry poursuit son ouverture au jeune public et aux familles. En 2019, il fera même une place aux 0-2 ans dans sa programmation.



Les musées sont gratuits le mercredi

Le mercredi, jour des enfants, beaucoup de familles viennent à la bibliothèque. En appliquant la gratuité ce jour-là, la ville souhaite les inciter à pousser les portes du musée Thomas Henry. Il en va de même pour le musée de la Libération et le musée Emmanuel Liens. Les autres jours, l'entrée est payante sauf pour les jeunes de moins de 26 ans, les étudiants, les bénéficiaires des minima sociaux, les demandeurs d'emploi, les personnes en situation de handicap et leur accompagnateur, pour qui la gratuité s'applique tous les jours. Enfin, toutes les animations du musée Thomas Henry sous forme d'ateliers familiaux autour d'une œuvre par le biais de la peinture, du modelage, la cuisine... sont gratuites, y compris le dimanche, seule l'entrée du musée est payante.

Les jeunes butineurs de culture

Ce projet de l'association Ruches de Culture, mené en partenariat avec la ville, vise à mettre en relation des lycéennes et lycéens de Doucet, Grignard, Millet, Sauxmarais et Tocqueville avec les structures culturelles volontaires. Pour la 2^{ème} année consécutive, l'initiative vient d'être renouvelée. Les cinq lycées et quatorze structures culturelles de Cherbourg-en-Cotentin travaillent ensemble, en lien avec l'association. Les 42 jeunes lycéens qui se sont portés volontaires comme butineurs de culture découvrent, sur leur temps libre, les coulisses et le fonctionnement des équipements culturels et en deviendront de jeunes ambassadeurs. Ils pourront participer à l'organisation d'un événement, à des rencontres avec des artistes et professionnels,... En contrepartie, ils ont pour mission de communiquer autour de ces événements, en utilisant largement les réseaux sociaux, l'objectif étant d'inciter leurs camarades à fréquenter ces structures culturelles.

Les Croque-musée

Le musée Thomas Henry lance les Croque-musée. C'est une visite commentée de l'exposition du moment au cabinet des estampes, à 12 h 30, condensée sur 30 minutes et suivie d'un buffet. Cette visite est proposée sous cette forme tous les trois mois, à chaque expo temporaire d'estampes, avec des groupes limités à 15-20 personnes.

Le circuit, dénicheurs de talents

Piloté par Cherbourg-en-Cotentin, avec le soutien de La Hague, Les Pieux et la communauté d'agglomération Le Cotentin, le Circuit est un réseau dédié aux musiques actuelles dans le Cotentin. Sur la ville, il s'appuie, notamment, sur deux salles, l'espace Buisson et l'Agora, pour diffuser les groupes. L'accompagnement des groupes locaux fait partie intégrante de ses missions depuis sa création, au printemps 2013.



Le Circuit fait également le lien entre les différentes structures de musiques actuelles pour les groupes de la région, salles, tourneur, label, studio d'enregistrement, associations,... L'accompagnement est jalonné par la programmation des groupes aux festivals Art'zimutés, MusikenSaire et iCi Cherbourg, notamment dans le cadre du Tremplin des musiques actuelles du Cotentin organisé par ces structures depuis 3 ans

12) FAVORISER L'ACCES POUR TOUS AUX LOISIRS ET AU SPORT

A chaque période de vacances scolaires sauf Noël, des animations sportives sont proposées gratuitement par les éducateurs de la Ville en partenariat avec les associations sportives, sur le territoire de Cherbourg-Octeville. Chaque année près de 600 enfants bénéficient de découverte d'activités sportives telles que foot, hand, basket, roller, voile, l'équitation, le bowling,... Cette année, une activité a été proposée en partenariat avec la

direction de la jeunesse afin de favoriser la découverte de la voile aux jeunes des quartiers et à leur famille.

Le réaménagement du stade des Fourches

Cet équipement est très prisé des utilisateurs car il s'adapte à tous les temps. Les vestiaires sont entièrement rénovés avec la création de vestiaires arbitres, de locaux de rangement pour les associations, d'une salle de réunion et de bureaux à l'étage. Les travaux se sont ,6 M€, dont une aide de 345 000 € de la Région et de 248 000 € du Département de la Manche, dans le cadre du contrat de territoire.



© Cherbourg-en-Cotentin

Une aire de jeux pour les enfants



À La Glacerie, à deux pas des tribunes de l'hippodrome, a pris place début décembre une aire de jeux pour les enfants. Financée par la Ville de Cherbourg-en-Cotentin (25 000 €), cette structure vise à favoriser l'accueil d'un public familial.

Une nouvelle salle de spinning

La refonte des locaux de l'AS Hainneville engagée par la Ville comprend la création d'une nouvelle salle de spinning, musique rythmée et cardio-training sur un vélo fixe, pour accueillir 18 vélos.



Le COSEC (COMplexe Sportif Évolutif Couvert) de la Saillanderie fait peau neuve

Démarré en 2018, les travaux concernent un nouveau parquet, le tracé « basket » refait selon les normes de la Ligue 2, les principaux panneaux ainsi que l'affichage des scores modifiés, les panneaux latéraux changés. Le nouveau terrain comporte un tracé et des buts amovibles de handball pour les usages du collège. Des sanitaires supplémentaires ont été installés à l'extérieur des bâtiments. En mars 2019, est prévue l'installation d'une nouvelle tribune pouvant accueillir 150 spectateurs. Le montant des travaux est des 200 000 €



© Jean-Pierre Barge

L'école d'éveil sportif

L'éveil sportif artistique et culturel de Querqueville permet aux enfants de moyenne et grande section de découvrir des activités sous forme d'ateliers ludiques. Les séances sont

basées sur le jeu et la découverte. L'éveil se déroule sous forme de cycle de 4 à 5 séances tous les mercredis après-midi de 17h00 à 18h00.

Piscines : les tarifs harmonisés

Cinq piscines équipent Cherbourg-en-Cotentin. Avec la création de la commune nouvelle, les tarifs de ces équipements sont harmonisés pour plus de lisibilité, une égalité de traitement entre tous les habitants et ne pas pénaliser les utilisateurs.



Piscine Chantereyne



Centre aquatique



Piscine Collignon



Piscine du Maupas



Piscine de la Butte

Deux catégories sont donc créées : l'une regroupe le Centre aquatique et les piscines Chantereyne et Collignon ; l'autre rassemble les piscines le Maupas et la Butte. Tous les tarifs « hors commune » seront également supprimés afin d'avoir une cohérence avec les établissements gérés par la communauté d'agglomération du Cotentin dont est membre Cherbourg-en-Cotentin.

La politique de loisir de Cherbourg-en-Cotentin

La commune déléguée de Cherbourg-en-Cotentin dispose de plusieurs structures d'accueil de loisirs pour les jeunes.

Site d'accueils de loisirs	Agrément pour enfants
Le centre Montécot	50
Le Village des Enfants	80
Le centre Picquenot	150

Les centres mettent en place des actions d'environnement en lien avec la politique de la ville, recyclage des déchets, entretien des espaces verts sans produits phytosanitaires,...

12) FAVORISER L'ACCES AU SERVICES PUBLICS

Ecole : un logiciel pour simplifier la vie des parents



© Adobe Stock

Jusqu'à présent, chaque commune avait son propre outil de gestion des inscriptions scolaires, sans compatibilité entre eux et donc, sans base de données commune. Le logiciel de la société Arpège est dans l'ensemble des communes déléguées de Cherbourg-en-Cotentin. La ville harmonise ses pratiques, avec pour résultat, une facilité de gestion pour les agents, une modernisation et une amélioration du service apporté aux parents.

Depuis la rentrée scolaire 2019 – 2020, les parents ont accès à un Portail Famille sur le site Internet de la ville, sur lequel ils peuvent télécharger et envoyer leurs pièces justificatives, feuilles d'imposition pour le calcul du quotient familial notamment, réaliser des démarches en ligne comme l'inscription ou le paiement de la cantine scolaire par exemple. Grâce à la mise en commun des informations sur ce Portail Famille au niveau des communes déléguées, les parents n'ont plus à constituer qu'un seul dossier en début d'année pour leurs enfants, mêmes s'ils ont des activités dans deux communes déléguées différentes.

Le système garantit la confidentialité des informations fournies. Les agents y auront accès en fonction du périmètre de leurs missions. Par ailleurs, une harmonisation a été opérée : toutes les communes déléguées demandent désormais les mêmes pièces justificatives pour les inscriptions scolaires.

Bibliothèque en ligne

Grâce au partenariat entre la commune nouvelle et le département de la Manche, les adhérents des bibliothèques peuvent désormais bénéficier de nouvelles ressources numériques : l'autoformation pour le soutien scolaire, le permis de conduire, le français et langues étrangères,... et l'offre de films Arte en VOD en streaming ou en téléchargement.

Louer une salle

Besoin d'une salle pour organiser une réunion, un événement familial, des activités associatives ? Particuliers, associations ou entreprises, renseignez-vous sur les conditions de réservation et les forfaits de location proposés par les communes déléguées. Informations sur www.cherbourg.fr, puis taper « louer une salle » dans la barre de recherche.



5 LA TRANSITION VERS UNE ECONOMIE CIRCULAIRE, LE DEVELOPPEMENT DE MODES DE PRODUCTION ET DE CONSOMMATION RESPONSABLES

1) LA PROMOTION DES SYSTEMES PRODUCTIFS LOCAUX ET DE L'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE

Démarche participative : commerçants, artisans, consommateurs : vous avez la parole !

Pour imaginer son nouveau plan d'actions en faveur du commerce de proximité, Cherbourg-en-Cotentin veut s'appuyer sur les premiers intéressés : les professionnels, mais aussi leurs clients. Un consommateur sait ce qu'il cherche, un commerçant ce qu'il peut lui offrir. Partant de ce constat, Cherbourg-en-Cotentin a décidé de les associer à l'élaboration de son plan d'actions en faveur du commerce de proximité, dans le cadre du dispositif Action Cœur de Ville (<http://bit.ly/Inscription-Concertation-Commerces>).

Les commerçants et artisans (métiers de bouche, coiffeurs, créateurs,...) ont été interrogés, afin de dresser un premier état des lieux de leur situation, leurs pratiques et leurs attentes. La Ville a constitué, quatre groupes de travail, composés chacun de commerçants, d'artisans, mais aussi de clients.



© aprim

Des ateliers se sont déroulés au mois de mai pour échanger, partager leurs idées et déterminer ensemble ce qu'ils estiment utiles ou nécessaires à la redynamisation du commerce en centre-ville. L'objectif est de faire se rencontrer et se parler les commerçants et artisans avec leurs clients pour co-construire ensemble des actions nécessaires, réalistes et réalisables favorables aux commerces de proximité. Tous les sujets pourront être abordés : horaires d'ouverture, animations, achats en ligne,... Le fruit de leur réflexion sera présenté au comité de pilotage. Il s'appuiera sur ces travaux pour élaborer, d'ici à la fin de l'année, un plan d'actions opérationnel, qui pourra être financé par Action Cœur de Ville.

Le dispositif Ma Boutique à l'Essai



Cherbourg-en-Cotentin à travers le dispositif Ma boutique à l'essai fait bénéficier les créateurs d'entreprise d'un local avec un bail de six mois renouvelable afin de tester leur concept. Une première boutique a ouvert rue au blé, la « La Multiboutique ».

Le marché de Querqueville déménage dans la cour de la Rocambole

La municipalité souhaite redynamiser l'espace commercial du centre-bourg. Le marché des mardis et samedis matins anciennement situé sur le parking de la rue Roger Glinel s'apprête à déménager dans la cour de la Rocambole. Le Son transfert libère du stationnement, notamment des places PMR. La situation et le cadre de l'ancienne ferme permettront l'accueil des chalands et des exposants dans un cadre atypique. Des travaux sont réalisés afin de les accueillir dans des conditions optimales.



2) DES ACTIONS DE PROMOTION DE L'ECONOMIE CIRCULAIRE, SOCIALE ET SOLIDAIRE

Des ateliers pour apprivoiser le numérique



11% des Français ne possèdent ni ordinateur, ni smartphone, ni tablette selon l'étude du CSA en 2018. Quand ils sont équipés, 30 % déclarent avoir des difficultés à naviguer. Le phénomène porte un nom : l'illectronisme. Pour lutter contre cet « illettrisme numérique », un plan national a été adopté à la rentrée 2018. Cherbourg-en-Cotentin s'est aussi emparée de la question.

Les espaces publics numériques (EPN) de Cherbourg-Octeville, de La Glacerie et de Tourlaville proposent des ateliers, gratuits, permettant à tous d'apprivoiser les différents outils et usages numériques, comme les démarches administratives en ligne,...

Animation coup de jeunes

L'association Cherbourg-toi crée bénévolement des événements festifs et conviviaux pour les jeunes. L'association organise des « Cherbargoisse », tournée des bars conviviale, des afterworks dans des bars, ou dernièrement à la salle des fêtes de Cherbourg. Elle a organisé le festival des couleurs sur la plage verte de Querqueville le 18 mai.

3) DES MESURES DE REDUCTION DES DECHETS A LA SOURCE

Le recyclage des sapins

La ville a engagé la collecte des sapins des fêtes de Noël du 26 décembre 2018 au 20 janvier 2019. Ces sapins seront ensuite compostés. En 2017, 500 sapins ont ainsi été compostés.

5) LA MODERNISATION DU RESEAU DE CHALEUR

Aux Provinces, la chaufferie bois alimente 700 logements grâce à un réseau enterré d'une dizaine de kilomètres et 762 sous-stations, dont les trois quarts nécessitent d'être rénovées. Elles seront équipées d'un nouveau système (un échangeur à plaques), qui permet de maîtriser le risque de légionnelles, de réduire la pression et le risque de fuite, et de baisser la température de l'eau du réseau. Au total, la réduction cumulée des charges devrait atteindre 38 000 € par an. Provinces Energies, qui gère la chaufferie bois, investit 1,3 million d'€ dans ces travaux lancés au printemps.

6) UNE VILLE TOURNEE VERS LA MER ET LE SOUTIEN AU NAUTISME

Le soutien aux manifestations nautiques

La ville a soutenu les manifestations nautiques suivantes :

- la 35^{ème} édition du Tour des Ports de la Manche qui s'est amarré à Cherbourg le 7 juillet 2019. En provenance de Carentan-les-Marais et avant de mettre le cap sur Port-Diélette, les 92 bateaux concurrents et leurs 650 équipiers ont pu profiter des installations portuaires et de l'ambiance festive du Port Chantereyne ;
- le Trophée de l'Île Pelée qui a réuni en mars 2019, 32 équipages et environ 170 équipiers, tous étudiants issus de 7 pays européens, pour des régates en rade sur voiliers J80 ;
- la « Axe Sail Cup », régates comptant pour le Championnat habitable de Normandie ;
- la dernière manche du National J70 qui aura lieu en novembre et une vingtaine de J80 s'affronteront en rade de Cherbourg dans la cadre de la Coupe de France.

Le soutien à des skippers et à des bateaux symboliques

La ville soutient des skippers et des bateaux symboliques qui font la renommée du nautisme. Dans cet esprit le Port Chantereyne :

- favorise l'accueil des skippers normands engagés dans des compétitions nautiques de renom, en leur offrant la gratuité de leurs escales, en contrepartie d'actions de communication pendant leur saison sportive. Ainsi, ce sont 3 skippers courant en Class 40 et un en Imoca, engagés sur la Route du Rhum, que le Port Chantereyne a pu soutenir en 2019 ;
- a accueilli fin mai 3 des voiliers mythiques de la flotte des Pen Duick, pour une escale de 5 jours. Labellisés Bateaux d'Intérêt Patrimonial, ils constituent toujours une attraction très appréciée du public, qui a pu profiter de visites gratuites à bord
- a accordé la gratuité de stationnement à Energy Observer, premier navire à hydrogène, lors d'une courte escale en octobre 2019. Pour mémoire, ce bateau extrêmement innovant avait été reçu à Cherbourg fin août 2017 pour une escale événementielle destinée à présenter le projet porté par Energy Observer : une Odyssée autour du monde pour découvrir des solutions innovantes pour l'environnement ; un laboratoire flottant en milieu extrême, pour prouver et optimiser les technologies embarquées à bord du navire.



Un travail en continu sur la préservation du milieu marin et la sensibilisation qui en découle

En 2019, le travail permanent que mène Port Chantereyne autour de la préservation du milieu marin et de ses ressources, s'est matérialisé au travers les deux réalisations suivantes.

L'Opération « Je navigue, je trie », portée par l'association « Gestes propres », et à laquelle ont participé 51 ports de plaisance pendant la saison 2019, vise à sensibiliser les plaisanciers à la prévention des déchets marins et aux gestes de tri à bord. Concrètement, au-delà de la documentation qui leur a été fournie, les plaisanciers en escale se sont vus remettre des sacs de collecte des ordures ménagères et des cabas réutilisables pour le tri des déchets recyclables.

L'aménagement de sanitaires sur ponton a été engagé. Il vise à proposer aux usagers des toilettes de proximité d'une part, et d'éviter d'autre part qu'ils n'utilisent leurs installations à bord. Il sera installé sur un ponton en bout du quai d'Artimon, en complément de celui réalisé en 2015 sur l'autre partie du port de plaisance. Il sera équipé d'un dispositif de réception des eaux usées des WC chimiques. Le coût total du projet est estimé à environ 240 000 € HT.

L'animation du port



La Place Chantereyne s'anime au cours de l'été 2019 grâce à une exposition des œuvres de l'artiste Jean-Noël Duchemin. 5 œuvres de l'artiste ont été exposées de mai à fin septembre. Réalisées en mâts carbone récupérés, puis peintes, ces structures mesurant entre 3 et 5 mètres ont mis en valeur les espaces nouvellement réaménagés de la Place Chantereyne.

6 L'ORGANISATION ET LA PARTICIPATION DES ACTEURS AUX ACTIONS PUBLIQUES

1) UNE GOUVERNANCE ET UNE DEMOCRATIE PARTICIPATIVE

La commission consultative des services publics locaux

La commission consultative des services publics locaux est une instance obligatoire pour les communes de plus de 10 000 habitants, pour l'ensemble des services publics dont l'exploitation est confiée à un tiers par convention de Délégation de Service Public ou pour les services exploités en régie dotée de l'autonomie financière. Constituée d'un président, de 9 membres de l'assemblée délibérante et de 8 représentants d'associations locales, elle a pour objectifs :

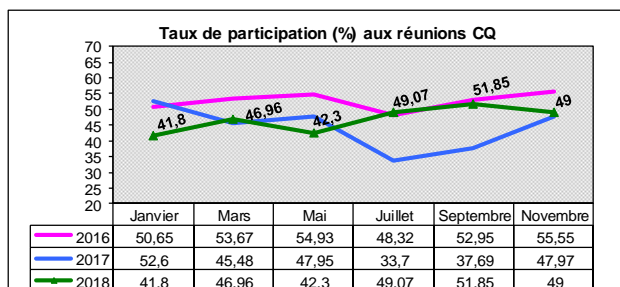
- de créer de nouvelles relations avec les usagers des services publics locaux et répondre à leurs questions ;
- de prendre mieux en compte les attentes et les aspirations des usagers ;
- d'améliorer la qualité et l'efficacité des services au travers notamment de l'examen de l'activité et de la qualité des services publics en liaison avec les associations d'usagers.

La commission consultative des services publics locaux du 10 octobre 2019 a examiné les rapports annuels suivants :

- Cité de la Mer – SEML ;
- Fourrière automobile – Société Assistance Dépannage Cherbourg ;
- Casino de Cherbourg ;
- Contrat de concession réseau de chaleur des Provinces – Provinces énergie ;
- ENEDIS et EDF ;
- GRDF ;
- Port de Querqueville – Délégation de service public à l'association des pêcheurs et usagers du port de Querqueville (APUPQ) ;
- Gîte de la manufacture – Commune déléguée de La Glacière.

Une seconde commission a été organisée le 24 octobre en vue de présenter le nouveau contrat de concession de distribution publique d'électricité négocié entre la ville autorité organisatrice de l'énergie et son délégataire ENEDIS.

Les conseils de quartier



Mis en place depuis 2004, les 6 conseils de quartier comptent actuellement 149 inscrits. Si la répartition des habitants est à peu près homogène dans les quartiers Val de Saire, Sud-Est et Octeville Bourg (24/25 inscrits), elle est plus faible sur Amont-Quentin/Provinces et Vallons (14/15 inscrits), plus élevée sur le quartier centre-ville (47 inscrits).

Pour 2018, le taux moyen de présence lors des réunions des conseils est de 46,83%.

Lors de l'assemblée des conseils de quartier du 12 décembre 2018, plusieurs pistes d'amélioration du fonctionnement des conseils de quartier ont été évoquées :

- commencement d'un travail avec un cabinet extérieur et la commission interquartiers communication pour réaliser une vidéo expliquant le rôle des conseils de quartier ;
- formations des membres des CQ à l'animation de réunion, prise de notes et rédaction de comptes rendus ;
- nécessité de bien séparer les fiches navettes (collectives) des demandes de proximité (individuelles) ;
- projet de réalisation d'un flyer sur le rôle des Conseils de Quartier dans le cadre de la commission interquartiers communication.

Les conseils citoyen

Dans le cadre du contrat de ville, chacun des trois quartiers prioritaires de la ville (QPV) dispose désormais de son conseil citoyen, espace d'expression pour les habitants, sur les politiques menées sur le territoire de Cherbourg-en-Cotentin : habitat, cadre de vie, transports, lien social,... Après celui des Fourches/Charcot/ Spanel et du Hautmarais/Maupas/ Brèche du Bois en 2017, le troisième conseil citoyen a vu le jour, en avril 2019, sur le quartier des Provinces. Les conseils citoyens regroupent, sous forme associative, des habitants et acteurs du quartier, tirés au sort ou volontaires. Indépendants des élus, ils sont forces de propositions et disposent chacun d'une voix dans toutes les instances où siège la Ville. Ils bénéficient également d'une subvention communautaire de 2 000 € pour mener à bien leur mission.

Les conseils des jeunes

Le conseil municipal des enfants de Tourlaville (CME) a pour objectif d'initier les élèves du CM2 à la 6^{ème} à la vie politique, à la citoyenneté et à la démocratie. Les 33 jeunes conseillers élus travaillent ensemble autour de thématiques ou de projets dans le but d'améliorer la vie dans leur ville. Les jeunes sont répartis en deux commissions, qui se réunissent une fois par mois, pour mener à bien les projets qu'ils ont choisis de réaliser. Sept animateurs sont chargés de suivre leur parcours et de les aider à mener à bien leurs actions. Ils se réunissent en assemblée plénière deux à trois fois par an. Le dialogue direct entre le maire ou son représentant et les jeunes constitue un atout important de crédibilité du conseil. Les conseillers municipaux des enfants ont été renouvelés en février 2018.

Le conseil des jeunes de Querqueville (CJQ) est un groupe de jeunes motivés qui souhaite s'engager et proposer des idées, des projets permettant d'améliorer la vie de la commune. Il est constitué d'élèves volontaires de la 6^{ème} à la 3^{ème} et renouvelé chaque année scolaire. Deux à trois animateurs encadrent les jeunes qui se réunissent une fois par mois pour faire le point sur l'avancement des différents projets. Ce Conseil des Jeunes de Querqueville est la continuité de l'ancien Conseil Municipal des Jeunes de Querqueville.

Le conseil local de la jeunesse se renouvelle

Depuis 2015, les jeunes de 11 à 25 ans domiciliés ou scolarisés à Cherbourg-Octeville peuvent faire entendre leur voix au sein du Conseil Local de la Jeunesse (CLJ). Cette instance leur offre la possibilité de faire bouger leur ville, exposer leurs envies ou même souligner les manques et proposer des projets au service de tous.

Il se compose désormais d'un Bureau des jeunes pour les plus de 15 ans sur la base du volontariat et d'un Bureau de collégiens, pour les 11-15. Ce dernier a été élu en avril, à raison de 4 sièges dans les 4 bureaux installés dans les collèges des Provinces, Bucaille-Charcot, Le Ferronay et Cachin. La ville a accompagné les jeunes qui souhaitaient mener campagne pour se faire élire. Cela a permis d'aborder l'éducation à la citoyenneté et de travailler la notion d'engagement au sein même de ces établissements scolaires.

La commission communale de sécurité

Près de 1 800 établissements recevant du public sont répartis sur le territoire dont environ 500 établissements communaux. Ils sont classés par type et par catégorie en fonction de la nature de l'exploitation et de l'effectif du public. La ville administre la commission communale de sécurité qui s'est réunie 150 fois en 2019 pour les établissements recevant du public, dont ceux à sommeil.

2) L'INFORMATION DES HABITANTS ET DES ACTEURS DU TERRITOIRE

La communication est un élément fondamental d'information de la politique de la collectivité. Plusieurs supports sont diffusés et des événements sont organisés régulièrement. Cette communication diversifiée et raisonnée alliant informations en ligne et publications imprimées permet de répondre à cette exigence.

Le site internet de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin

Le site internet de la ville de Cherbourg-en-Cotentin regroupe les informations liées à la commune nouvelle et aux communes déléguées, sur un site unique. Les informations pratiques, démarches et services en ligne sont ses principaux atouts. Il est ainsi possible d'y faire une demande d'arrêté, de simuler en ligne les tarifs pour la restauration et l'accueil périscolaire, paiement en ligne de la facture d'eau,... www.cherbourg.fr

Un magazine municipal unique

Le magazine municipal C Ma Ville, sous la forme d'une édition unique, réunit les informations de la ville de Cherbourg-en-Cotentin et des 5 communes déléguées. La nouvelle formule répond à la demande des habitants et favorise les échanges entre communes déléguées. Il est également consultable en ligne sur le site internet.

Les demandes de proximité

La ville a renforcé ses outils de gestion : édition de cartes Numéro Vert, création d'une fiche Proximité, création d'une adresse mail proximite.50100@cherbourg.fr.

Le point associations

Depuis janvier 2017, le point associations est au service des associations de la commune déléguée de Cherbourg-Octeville pour les aider dans leurs missions, notamment en offrant un point de reprographie. 149 associations adhèrent au point associations et bénéficient de ce service. Le point associations depuis 2 ans participe au forum associations pour continuer à se faire connaître auprès des associations.

La plateforme Pass Rénov'Énergie

Le dossier de Cherbourg-en-Cotentin pour la mise en place d'une plateforme territoriale de la rénovation énergétique a été retenu par l'ADEME. La ville a retenu le groupement CDHAT et Les 7 vents pour animer la plateforme. Pass Rénov'Énergie a démarré début 2018 et devient le nouveau service d'aide à la rénovation énergétique, service public pour accompagner tous les ménages propriétaires dans la rénovation thermique de leur habitat et pour le montage technique et financier de leur projet.



Au 30 juin 2019, 401 ménages ont sollicités Pass Rénov'Énergie dont 290 sont accompagnés par le service. 218 évaluations sur site ont été effectuées par le conseiller et 72 dossiers sont en cours. (Chiffres cumulés 2018 et 2019)



En parallèle une mission est confiée à la maison de l'emploi et de la formation pour accompagner le développement des compétences dans les entreprises.

Pass Rénov'Énergie - Implication des acteurs de l'immobilier dans le dispositif

Une réunion a été organisée en mars 2019 pour impliquer les acteurs de l'immobilier en tant que relais du dispositif Pass Rénov'Énergie. Des rencontres individuelles sont à prévoir en fin d'année.

Pass Rénov'Énergie - « Le bâtiment pour demain »

La MEF, dans le cadre de la convention de partenariat signé avec la Ville pour mobiliser les entreprises autour de la plateforme « Pass Rénov'Énergie », a organisé 2 journées sur le thème « Le bâtiment pour demain » :

- le vendredi 11 octobre en direction des élèves et demandeurs d'emploi de la filière rénovation du bâtiment.
- le samedi 12 octobre en direction du grand public.



Sortie pédagogique sur la haie

La ville de Cherbourg-en-Cotentin a adopté un programme d'actions en faveur de la trame verte et bleue, qui vise à maintenir les continuités écologiques que sont les cours d'eau et notamment le bocage et les haies. Par ailleurs, le maintien de la haie sur notre territoire participe à la conservation de la biodiversité et tout naturellement à créer un paysage de qualité. Une sortie pédagogique sur la haie a été organisée le 22 juin en direction des acquéreurs d'une parcelle sur les zones de Grimesnil ou Jardins de l'Agora. L'objectif était de parcourir avec les propriétaires la zone et leur donner les clés pour comprendre, entretenir, préserver, ou créer une haie champêtre sur leur propriété. Par ailleurs une plaquette est mise à disposition dans les mairies et sur les lieux de vente des parcelles.



Plaquette Mon jardin sans pesticides



Depuis le 1er janvier 2019, il est interdit pour les particuliers d'acheter, de détenir et d'utiliser des pesticides. Pour aider les habitants à adopter de nouvelles pratiques, la ville met à leur disposition une plaquette éditée par l'Agence régionale de l'environnement (ARE), intitulée Mon jardin sans pesticides : c'est possible ! Disponible à l'Hôtel de ville, dans les mairies déléguées et à l'accueil des services techniques, elle donne des conseils et des solutions d'entretien pour tout le jardin et les abords de son domicile.

Les perturbateurs endocriniens : une menace selon le sexe ?

En tant que membre du Réseau Français des Villes Santé de l'OMS, Cherbourg-en-Cotentin propose régulièrement des conférences. Ces rencontres permettent à tous d'échanger et de s'informer sur des sujets variés comme l'alimentation, le sport après cancer, la santé mentale,... Le 5 avril, dans le cadre du festival « Femmes dans la ville », les perturbateurs endocriniens ont été abordés lors d'une conférence sur le thème « Les perturbateurs endocriniens : une menace selon le sexe ? » en présence du Docteur Spiroux.



La journée des gestes qui sauvent



La ville s'est associée le 4 juillet à l'initiation animée par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Manche (SDIS 50) pour les élèves de CM1-CM2. Durant cette journée a été remis le diplôme Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) aux parents d'élèves du Réseau d'éducation prioritaire des Provinces formés par l'Association de Sauvetage et d'Éducation à la Sécurité du Cotentin (ASES) et aux policiers formés par le SDIS 50 en 2019. Une animation sur le thème de « Une heure pour une vie - initiations en continu aux gestes qui sauvent » s'est déroulée sur les stands des partenaires.

3) LA PARTICIPATION DES HABITANTS

Le projet éducatif et social local à l'échelle de la commune nouvelle

Le Projet Educatif et Social Local vise à donner un nouveau cap aux politiques éducatives et sociales locales à l'échelle de la commune nouvelle afin de les adapter au plus près des besoins réels de la population. Il reprend les projets éducatifs locaux des communes déléguées, mais avec un volet social important. Il concerne de nombreux aspects du quotidien : petite enfance, jeunesse, handicap, social, actions intergénérationnelles, culture,...

Pour recueillir la parole des habitants en vue d'élaborer un diagnostic préalable à l'élaboration du PESL, Cherbourg-en-Cotentin a formé une cinquantaine d'agents à devenir des « porteurs de parole » pour provoquer l'expression à travers des questions

comme « Cherbourg un jour, Cherbourg toujours ? » ou des phrases volontairement provocatrices « Il n’y a rien à faire à Cherbourg ».



Pendant un an, les acteurs et les habitants de Cherbourg-en-Cotentin ont été consultés à travers des rencontres et des événements lors desquels des porteurs de paroles sont allés à leur rencontre. Au total, 1 400 contributions ont été recueillies. Croisées avec des éléments factuels (statistiques, éléments quantitatifs, analyses), elles vont nourrir le diagnostic territorial à partir duquel sera élaboré le PESL.

Après les rencontres de territoire et les ateliers thématiques, Cherbourg-en-Cotentin a organisé le 18 mai un forum participatif « Cogitons ensemble ». Il a été proposé aux participants de valider par vote les orientations découlant des réunions précédentes et du diagnostic pour entamer la dernière phase, celle de l’écriture du projet avec des propositions concrètes pour les Cherbourgeois(e)s.



Les travaux se poursuivront ainsi jusqu’en novembre à travers une série d’ateliers pour organiser les principales propositions et en dégager les orientations du PESL.

L'ACTION DE CHERBOURG-EN- COTENTIN EN INTERNE

1 L'ORGANISATION ET LA PARTICIPATION TRANSVERSALE DE LA GESTION

1) LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal de la Commune Nouvelle, qui a fêté ses 3 ans en janvier 2019, compte 163 conseillers municipaux issus des 5 conseils municipaux des communes qui l'ont créée, dont le Maire, les cinq maires délégués et les 17 adjoints au Maire. Les séances se tiennent pratiquement une fois par mois dans la salle de l'Agora – Espace Cultures sur la commune déléguée d'Equedreville-Hainneville. Afin de diminuer de manière considérable le nombre d'exemplaire papier des exposés du conseil municipal remis à chacun des 163 élus, ces derniers disposent d'une tablette qui leur permet de télécharger ces exposés avant la séance. Le nombre d'exemplaire est ainsi passé de 200 en début de mandat à 50 aujourd'hui.

2) LES OUTILS TRANSVERSAUX

La dématérialisation des documents

La ville à mise en œuvre à disposition des agents un outil de partage de fichiers volumineux : <https://fi.letransfer.cherbourg.fr/>. Il offre la :

- possibilité d'envoyer plusieurs fichiers sans passer par la création d'un dossier compressé ;
- possibilité d'obtenir le lien de téléchargement depuis le service ;
- possibilité de choisir les notifications qui vous seront envoyées ;
- possibilité d'obtenir les statistiques du dépôt (nombre de téléchargements...).

Les liens vers les espaces collaboratifs (SharePoint) et les applications mutualisées sont disponibles à cette adresse : <http://cec.ville-cherbourg.fr/>

Le logiciel de traitement du courrier et des demandes des usagers

Peuvent désormais être enregistrés tous les courriers entrants et sortants de la collectivité et les demandes de citoyens que cela concerne des plis postés, des mails, des appels téléphoniques ou du présentiel.

La ville de Cherbourg-en-Cotentin et la Communauté d'Agglomération Le Cotentin ont souhaité s'équiper d'un outil commun de gestion des courriers et des demandes des usagers avec une base de données distincte pour chaque collectivité. Cette décision est le fruit d'un long processus concerté initialement mené en comité technique dans le cadre de la commune nouvelle puis avec les groupes de travail courrier. Le logiciel A.I.R.S. Courrier & Relations Usagers, va permettre l'enregistrement des courriers et des demandes des usagers de manière centralisée. L'outil simple va permettre l'homogénéisation de l'enregistrement des courriers entrants et sortants. La fiche d'enregistrement du courrier, le formulaire de demande de l'utilisateur, la base contacts sont identiques pour tous les utilisateurs. Néanmoins, tout utilisateur qui en a la prérogative peut enregistrer de manière décentralisée un courrier.

670 agents de la ville ont accès au logiciel dans la collectivité.

Le plan de déplacement administration

Pour mieux comprendre les pratiques de déplacement domicile-travail, la ville a mis en place des groupes de travail sur la thématique des déplacements et a interrogé élus et agents. Les pistes de travail en réflexion portent sur le développement du covoiturage domicile-travail, l'utilisation du vélo et les frais de transports collectifs.

La Ville participe à la prise en charge des frais de transports collectifs (bus, train) domicile-travail à hauteur de 50% de l'abonnement. Environ une centaine d'agents à bénéficient de ce dispositif. L'Indemnité Kilométrique Vélo (IKV) n'est théoriquement toujours pas possible, mais le gouvernement devrait faire des propositions prochainement.

Chronotime installé dans les mairies déléguées



Démarré en juin 2017, le grand chantier d'extension de Chronotime se poursuit. Depuis janvier dernier, il est désormais possible de « badger » via sa carte de badgeage depuis une des 56 badgeuses installées sur tout le territoire de Cherbourg-en-Cotentin. Les communes déléguées de La Glacière, Querqueville, Équeurdreville-Hainneville et Tournaville, fraîchement équipées, possèdent leur machine à « décompter les heures » et « à poser les congés ». Ces nouvelles pratiques ne concernent pour l'instant que les agents à horaires variables généralement localisés dans les centres administratifs des mairies déléguées.

L'harmonisation du temps de travail

Le déploiement de Chronotime est l'occasion d'harmoniser les pratiques de temps de travail dans les structures et les services. Pour celles et ceux qui ne bénéficiaient pas d'une badgeuse avant Cherbourg-en-Cotentin, l'outil est un plus appréciable et apprécié. Il reste maintenant environ 600 agents à intégrer dans Chronotime. Les encadrants de chaque service concerné seront informés au fur et à mesure du déploiement prévu tout au long de l'année 2019, dans un délai d'au moins 2 mois avant le démarrage de l'outil dans le périmètre concerné. La prochaine étape concerne les EHPAD et foyers résidence des communes déléguées.

Kelorga

L'organigramme numérique Kelorga est accessible à tou-te-s à l'aide d'un mot de passe personnalisé. Il permet l'accès aux organigrammes Cherbourg-en-Cotentin et de la communauté d'agglomération du Cotentin, ainsi qu'à un annuaire complet des agent-e-s de tous les services. De plus, l'outil vous permet d'accéder au fiche individuelle, fiche de poste et au compte-rendu de votre entretien professionnel dès lors qu'ils seront publiés.

2 LES VALEURS ET LES COMPORTEMENTS DANS LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

1) LES ENTRETIENS PROFESSIONNELS ANNUELS

L'entretien professionnel annuel permet d'apprécier la valeur professionnelle des fonctionnaires et est pris en compte pour fonder les décisions relatives au déroulement de carrière des agents. Il est en outre un outil de dialogue et de management qui permet de :

- reconnaître et apprécier le travail des agents par un bilan de l'année écoulée ;
- convenir des objectifs à atteindre pour l'année à venir ;
- définir les besoins et souhaits de formation et ainsi favoriser le développement des compétences individuelles et collectives ;
- faire le point sur l'évolution professionnelle envisagée pour et par l'agent.

Le logiciel métier auprès de la société KELORGA permet d'organiser la gestion administrative et dématérialisée de ces différents outils, en vue de conserver, notamment l'historique des fiches de poste, ainsi que l'organisation et la traçabilité de la planification des étapes dans le processus de validation de l'entretien professionnel annuel.

2) L'INTÉGRATION DES AGENTS EN SITUATION DE PRÉCARITÉ

Un groupe de travail avec les partenaires sociaux est installé pour conduire la démarche de résorption de la précarité, en intégrant désormais à cette réflexion les situations d'agents à temps non complet. Ces mesures sont l'expression de la manière dont la collectivité souhaite exercer sa responsabilité sociale d'employeur.

3) L'ACCUEIL DES STAGIAIRES

La ville accueille les stagiaires dans les différents services municipaux. Une procédure a été mise en place pour permettre l'accueil de stagiaires de longue durée, supérieurs à 2 mois, avec le versement d'une gratification.

4) LA MOBILITÉ INTERNE

La ville de Cherbourg-en-Cotentin et la Communauté d'agglomération ont mutualisé leur gestion des ressources humaines par la création d'un service commun. Cette mutualisation, ainsi que la volonté politique de favoriser la mobilité interne des agents de ces deux entités, a permis la mise en place d'un service dédié. Ce nouveau service intervient sur deux champs :

- l'accompagnement personnalisé des agents en souhait de reconversion ou mobilité professionnelle ;
- les prises en charge par ce service dédié depuis l'adoption de cette politique en CTP.

5) LA FORMATION

Le compte personnel d'activité

Les agents bénéficient d'un compte personnel d'activité. Il comprend un compte personnel de formation (CPF) et un compte d'engagement citoyen (CEC).

Le compte personnel de formation (CPF), est un crédit d'heures de formation pris en charge par l'employeur afin de faciliter la mise en œuvre d'un projet d'évolution professionnelle d'un agent : mobilité, promotion ou reconversion professionnelle. C'est une mesure qui touche tous les agents territoriaux, titulaires ou contractuels, quelles que soient la durée du contrat et la quotité de travail (à temps complet ou non). L'utilisation du CPF peut porter sur toute action de formation sauf celles relatives à l'adaptation aux fonctions exercées. Sont considérées comme prioritaires :

- les préparations au concours et examens professionnels de la fonction publique ;
- les formations de compétences permettant de prévenir une situation d'incapacité physique à l'exercice des fonctions (avis du médecin de prévention) ;
- les formations, ou accompagnement à la VAE en vue d'obtenir un diplôme, titre ou certification inscrite au répertoire national des certifications professionnelles ;
- l'acquisition du socle de connaissances ;
- les formations en langues (langue des signes ou étrangères), sauf si la compétence figure dans la fiche de poste de l'agent.

Le compte d'engagement citoyen (CEC) matérialise la reconnaissance de l'engagement citoyen comme source de droit à la formation. Il recense les activités bénévoles ou de volontariat du titulaire permettant l'acquisition de 20 heures forfaitaires par an et par activité :

- l'activité de maître d'apprentissage, 6 mois continus sur une ou deux années civiles ;
- les activités de bénévolat associatif, à la condition de : siéger dans l'organe d'administration, ou de direction de l'association, ou de participer à l'encadrement d'autres bénévoles pendant au moins 200 heures au cours de l'année civile dans une ou plusieurs associations loi 1901 ;
- le volontariat dans le corps des sapeurs-pompiers, signature d'un engagement d'une durée de 5 ans ;
- le service civique, 6 mois continus sur l'année civile écoulée ;
- la réserve militaire opérationnelle, 90 jours de missions sur une année civile ;
- la réserve civile de la police nationale, durée continue de 3 ans d'engagement ayant donné lieu à la réalisation de 75 vacations par an ;
- les réserves civiques.

Les heures du CEC sont :

- soit utilisées en complément du CPF pour mettre en œuvre un projet d'évolution professionnelle ;
- soit utilisées pour des actions de formation destinées à permettre aux bénévoles et aux volontaires en service civique d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice de leurs missions.

6) LA PREVENTION

La prévention des accidents du travail et l'amélioration des conditions de travail

Le travail d'harmonisation des différentes procédures et outils existants dans les différentes collectivités historiques se poursuit en vue de construire la politique de prévention de Cherbourg-en-Cotentin. Ont été diffusés :

- une procédure pour la gestion des opérations de chargement des marchandises,
- une note pour accompagner les directions dans la préparation des modes opératoires pour intervenir sur des matériaux amiantés ;
- un modèle de fiche d'exposition à des matériaux amiantés pour assurer le suivi médical adapté ;
- une note de service sur le rangement des abris à vélo ;

Les conseillers de prévention dorénavant répartis par secteur d'intervention viennent en soutien des directions pour la mise en œuvre de ces dispositions.

La mise à disposition d'équipements de protection individuelle

Porter des vêtements de travail aux couleurs de la Ville, propres et en bon état, c'est aussi envoyer un message à la population. Harmoniser équipements et pratiques nécessite un diagnostic méticuleux des besoins de chaque corps de métier afin de proposer les solutions les mieux adaptées. Garantir la traçabilité des vêtements est aussi un objectif qui nécessite l'implication des agents.

L'achat, la gestion, l'entretien des vêtements de travail et des protections individuelles n'est pas une mince affaire pour que chaque agent, dans chaque corps de métier soit habillé conformément aux règles de sécurité en vigueur, qu'ensuite l'entretien des équipements et leur renouvellement se fassent de manière cohérente. Une lourde organisation doit se mettre en place.



Ce grand chantier d'harmonisation des pratiques mobilise la direction des services généraux, la DSPMET, par l'accompagnement des conseillers de prévention et de l'inspecteur chargé d'Inspection en Santé et sécurité au travail (CISST), et tous les encadrants dont les équipes ont besoin de vêtements de travail.

Le mieux-être au travail

Le service maintien dans l'emploi - mieux être au travail accompagne les agents dans une approche pluridisciplinaire et globale prenant en compte les problématiques professionnelles, de façon individuelle et collective. Cet éventail permet de travailler sur plusieurs sphères du mieux-être : professionnelles bien sûr mais également personnelles via le relais de l'assistante sociale du personnel, voire le recours aux prestations d'une psychologue du travail qui permet d'aller plus loin dans l'accompagnement des agents dans le cadre du mieux-être au travail.

La prévention des risques psycho-sociaux

Au-delà de l'accompagnement individuel et collectif des situations de mal être au travail, l'administration à la volonté d'intervenir à la source des facteurs de risques psychosociaux, éléments qui portent atteinte à l'intégrité physique et à la santé mentale des agents au sein de leur environnement professionnel.

Le maintien en emploi des agents

De plus en plus d'agents sont confrontés à des problématiques de santé ayant des conséquences sur leur capacité à exercer leurs missions. L'équipe pluridisciplinaire de la DSPMET (Médecin de prévention, conseiller de prévention, référent maintien en emploi) viennent ainsi en soutien des directions pour pouvoir mettre en œuvre les dispositions adaptées pour que l'agent puisse continuer à exercer ses activités. Dans le cas où les restrictions physiques sont importantes et les aménagements du poste impossibles, un travail de reclassement professionnel est engagé.

Le référent déontologue

Le référent déontologue à la fois l'interlocuteur privilégié pour les droits et devoirs, il est également le lanceur d'alerte vers qui chaque agent peut se tourner. Le référent déontologue apporte en toute indépendance un conseil sur les questions déontologiques et les projets professionnels des agents publics territoriaux. Par ailleurs, il précise et éclaire certains devoirs déontologiques généraux :

- les déclarations d'intérêts ou de situation patrimoniale susceptibles de faire obstacle à l'exercice de certaines fonctions ou missions ;
- le respect des règles résultant des textes et de la jurisprudence (obligation de neutralité...) ;
- le respect des règles de cumul d'activités.

Le lanceur d'alerte

Le référent déontologue exerce également la fonction de lanceur d'alerte fonctionnaire. Parce qu'il intervient préventivement, le référent déontologue ne saurait être saisi de cas déjà litigieux entre l'agent et son employeur. Il n'est pas un arbitre, encore moins un conseil dans le cadre d'une éventuelle procédure disciplinaire. Il n'a pas, à ce titre, vocation à intervenir dans le cadre d'un litige opposant l'agent et son administration. Son rôle est limité aux principes déontologiques. En outre, parce qu'il est soumis au secret et à la discrétion professionnels, il ne peut divulguer l'identité des agents qui l'ont saisi. La collectivité a décidé de proposer cette possibilité à tous ses agents en passant une convention avec le centre de gestion de la Manche.

7) LA PARITE ET L'EGALITE PROFESSIONNELLE

L'égalité femme homme

Suite à l'enquête d'opinion sur l'égalité femmes hommes réalisée par des étudiants de l'IUT quatre groupes de travail ont été constitués :

- groupe 1 : lutte contre les violences et harcèlements dont l'objectif est de monter une cellule d'écoute et de conseil sur les questions de violence et de harcèlement ;
- groupe 2 : communication / sensibilisation aux questions d'égalité l'objectif est la mise en place d'un groupe de travail sur la communication / sensibilisation aux questions d'égalité au sein de la collectivité ;
- groupe 3 : approche intégrée de l'égalité dans les aspects financiers dont l'objectif est d'intégrer les questions d'égalités aux aspects financiers de la collectivité ;
- groupe 4 : questions d'égalité, rémunération et temps de travail dont l'objectif est d'approfondir la recherche d'une égalité au-delà des considérations de filières de la FPT.

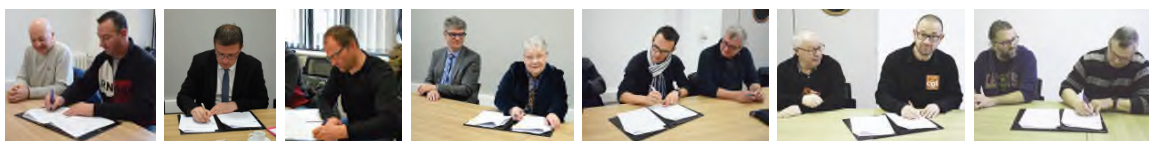
8) L'ACTION SOCIALE

L'assistance sociale

La ville a mis en place un suivi des personnels par une assistance sociale qui permet d'identifier les typologies personnelles et professionnelles des agents accompagnés et les typologies des entretiens.

Le droit syndical

Le protocole d'accord « Conditions d'exercice des droits syndicaux » a été signé par l'ensemble des organisations syndicales le 20 mars.



Le protocole « Politique salariale et développement des carrières »

Le protocole « Politique salariale et développement des carrières » a été signé par le 20 mars. Le protocole d'accord concerne, notamment, l'évolution du régime indemnitaire et l'harmonisation des montants de la participation employeur aux dépenses de mutuelle. Pour les trois catégories, la proposition d'évolution du régime indemnitaire repose sur :

- Un montant unique pour tous les grades rémunérés sur une même échelle indiciaire et percevant l'indemnité de fonctions, sujétions et d'expertise (IFSE) ;
Un régime indemnitaire différencié entre chaque échelle indiciaire ;
- Une valorisation des fonctions, exemple : conseiller technique, chef d'équipe, chef de service...

La prise en charge des déplacements

À l'intérieur du territoire de la commune où se situe le lieu d'affectation, les déplacements en transport public dans le cadre des missions peuvent être pris en charge

dans la limite du tarif le moins onéreux. De manière exceptionnelle et pour les besoins du service, l'agent peut également utiliser son véhicule personnel sous réserve d'acceptation de la direction et de la délivrance d'un ordre de mission.

Pour les déplacements domicile-lieu de travail, une prise en charge partielle des titres d'abonnement est possible pour les agents titulaires, stagiaires et non-titulaires. Sont pris en charge : les abonnements à nombre de voyages illimité, les cartes et abonnements annuels, mensuels ou hebdomadaires, ainsi que les abonnements à un service de location de vélos.

L'évolution de la participation employeur à la mutuelle

En juillet la participation de financement à la mutuelle est alignée sur les montants de la commune déléguée la plus avantageuse qui est Équeurdreville-Hainneville. Une répartition égalitaire :

- pour l'agent : 27 euros par mois ;
- pour le conjoint.e : 9 euros par mois ;
- pour l'enfant : 5 euros par mois

Le montant de la participation employeur est limité au montant de la cotisation versée à la mutuelle.

9) LA COMMUNICATION INTERNE

La cérémonie des vœux du personnel

La cérémonie des vœux du personnel est un grand moment de convivialité. Ouverte à l'ensemble des personnels titulaires ou non titulaires ainsi qu'aux retraités, la cérémonie des vœux est un moment convivial qui favorise les échanges entre les agents, en dehors du lieu du travail, et qui participe à créer un sentiment d'appartenance à la collectivité, dans un contexte de regroupement des personnels issus de 6 collectivités historiques.



Cette cérémonie est également l'occasion de rendre hommage aux médaillés et aux retraités de l'année. Le groupe des Couacs, en partie composé d'agents de la collectivité a assuré des parenthèses musicales.



Les supports de communication

Fin janvier 2019 la mise en ligne de l'intranet a été engagée. Cette plateforme permet de trouver les documents et formulaires mais aussi de suivre l'actualité de la collectivité. Dans un premier temps, ce support ne sera accessible qu'aux agents connectés au réseau informatique de la Ville. Pendant cette phase de transition, il est de la responsabilité des supérieurs hiérarchiques de transmettre les informations aux agents non connectés.

Les cafés-rencontres

Depuis 2017, année de leur création les cafés-rencontres ont été organisés dans les directions.

C Perso

Le journal interne propose et met en valeur diverses informations internes.

3 LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

Un budget au service du quotidien

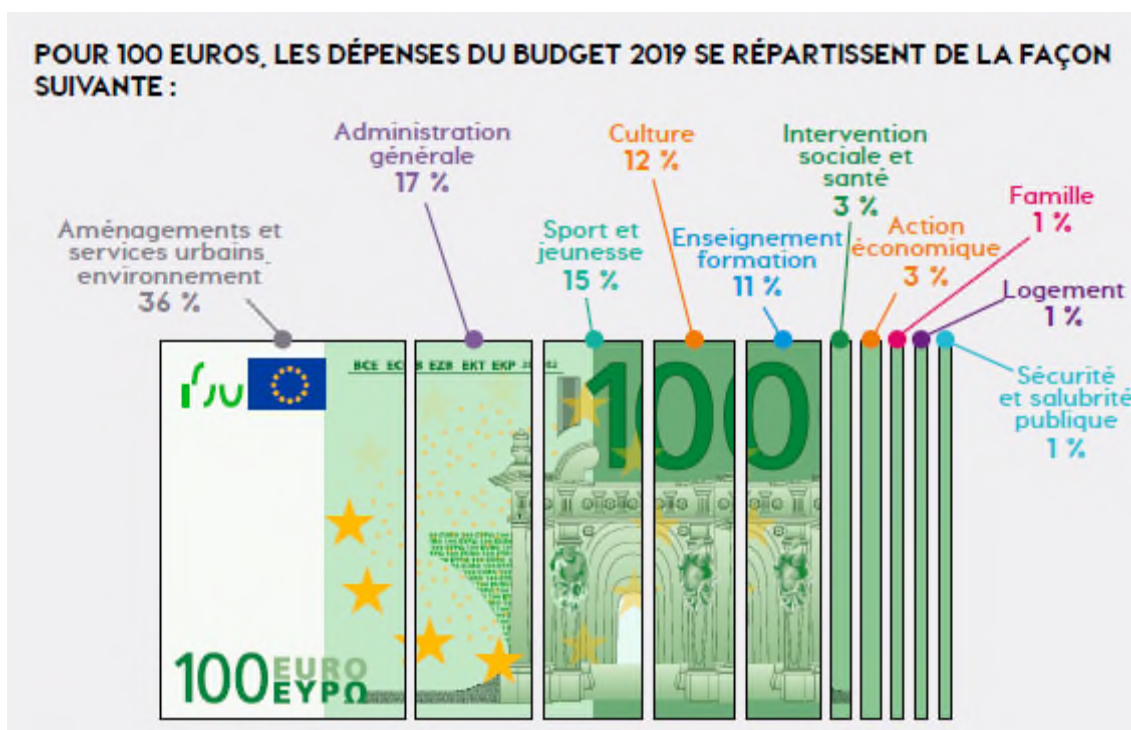
Voté en avril dernier, le budget 2019 prévoit un montant d'investissements record et une fiscalité en baisse. La situation financière très saine permet à la ville de dégager 42 millions d'investissements, soit un niveau exceptionnel, en empruntant très peu.

Tous budgets confondus, le montant des investissements s'élève à 42 millions d'euros. En 2018, les dépenses d'investissement réalisées ont atteint 29,8 millions d'euros, soit 12,6 millions d'euros de plus par rapport à 2017. Dans les grandes lignes :

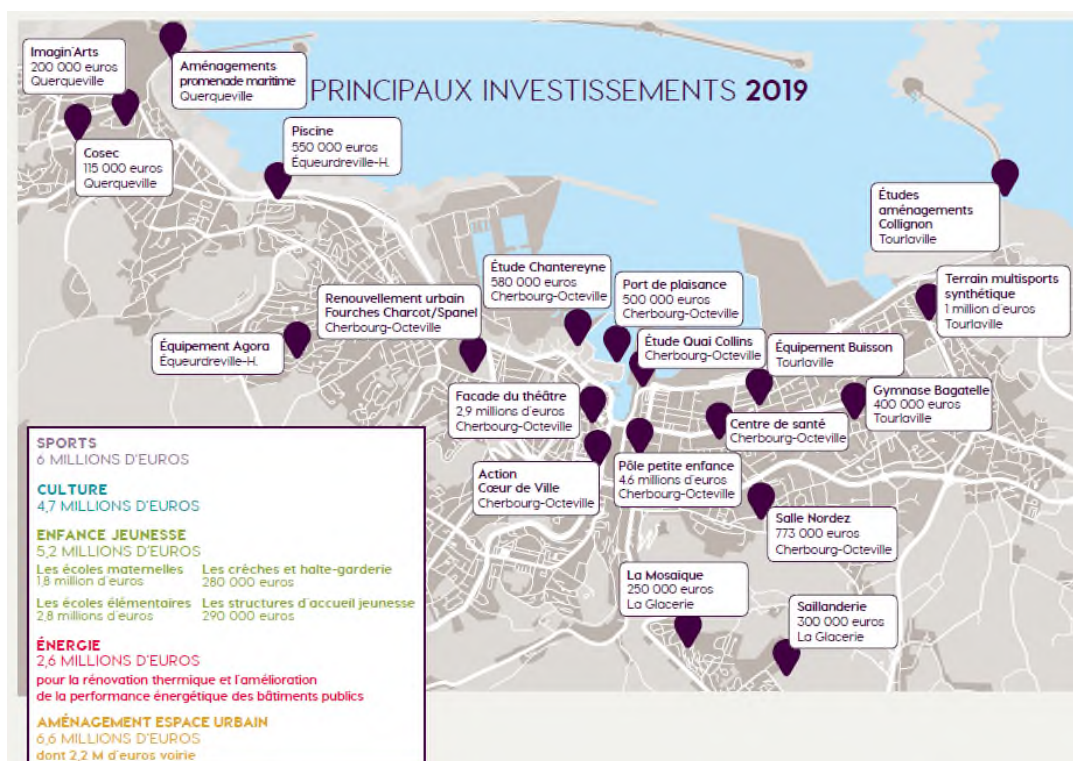
Des investissements favorisant l'attractivité du territoire et l'amélioration du cadre de vie pour 16 millions d'euros. Cela désigne les investissements dédiés aux opérations d'aménagement urbain, à l'environnement, aux dépenses pour le développement de l'attractivité du territoire et du cadre de vie. Parmi eux, 4 millions d'euros pour les travaux de voirie et d'aménagement de parkings et 1,4 million d'euros pour les espaces verts.

Des investissements permettant d'assurer un meilleur service public de proximité pour 18,7 millions d'euros. Ils visent à améliorer les équipements à portée culturelle, éducative ou encore ceux dédiés à la famille et aux interventions sociales. Cela correspond également aux dépenses pour les stades et autres équipements dédiés au sport, à la jeunesse mais aussi à la police municipale.

Des investissements visant à préserver et adapter le patrimoine communal et organiser le fonctionnement de services pour 7,5 millions d'euros.



Les principaux investissements 2019 sur la ville



Une dette faible et en diminution

Cherbourg-en Cotentin figure parmi les communes les plus faiblement endettées dans sa catégorie de population (entre 75 000 et 99 999 habitants). En 2017, le montant par habitant s'élevait à 763 euros, contre 1 550 euros en moyenne. De plus, la ville a une capacité de désendettement performante de 3,1 années. Le faible niveau de la dette de la ville et un recours modéré à l'emprunt illustrent la gestion optimisée de ce budget 2019. La ville poursuit la baisse de la fiscalité pour la 3^{ème} année consécutive.

Des impôts qui diminuent

L'intégration fiscale progressive prévue sur 12 ans pour converger vers des taux uniques sur l'ensemble du périmètre de Cherbourg-en-Cotentin a commencé à s'appliquer en 2017 et 2018 et se poursuit en 2019. Cette convergence s'est accompagnée d'une décision de diminuer progressivement les taux de Cherbourg-en-Cotentin vers les taux les plus bas du territoire, à savoir ceux de la commune déléguée de Querqueville.

Compte tenu de la réforme nationale organisant la suppression progressive de la Taxe d'habitation (TH) pour l'ensemble des habitants, le conseil municipal a considéré qu'il n'y avait plus de raison de diminuer une fiscalité dorénavant prise en charge par l'État. Le taux de Foncier bâti (FB) poursuit, quant à lui, sa convergence vers celui de Querqueville. Soit une baisse du produit de 255 000 euros liée à la baisse du taux de la taxe sur le Foncier bâti.

La réforme de la fiscalité locale, la double peine de la contractualisation

Le budget se construit dans un cadre contraint et très surveillé puisque Cherbourg-en-Cotentin a contractualisé avec l'État pour la maîtrise de ses dépenses. Le contrat signé impose ainsi une trajectoire annuelle de + 1,2 % basée sur les dépenses constatées à partir du compte administratif de 2017. La progression de la consommation des crédits en 2019 ne devra donc pas dépasser 1,2 % pour éviter une sanction équivalente à 75 % du dépassement constaté. C'est l'objectif du budget 2019.

4 LA GESTION DURABLE DU PATRIMOINE

1) LA MAITRISE DES CONSOMMATIONS ET DE LA DEMANDE EN ENERGIE

La réorganisation de la gestion des données

La création de Cherbourg-en-Cotentin et le regroupement du patrimoine qui en découle entraînent une refonte complète du système de comptabilisation des énergies. Le logiciel acquis en octobre 2018 est opérationnel pour permettre un suivi précis des consommations et dépenses d'énergie par source d'énergie et par bâtiment, ainsi que celui des émissions de gaz à effet de serre associées.

L'arrivée à échéance des contrats de maintenance des installations de chauffage et de ventilation a permis en 2019 la mise en place d'un nouveau marché intégrant un intéressement aux économies d'énergie.

La commune développe également les GTC (gestion technique centralisée) qui permet d'agir à distance sur les programmations de chauffage :

- identification de pannes ;
- programmation des arrêts de chauffe ;
- mise en place de réduits pendant les périodes d'inoccupation ;
- ajustement des températures par pièces suivant les usages ;
- contrôles des températures de chauffe.

Améliorer l'isolation des bâtiments

Lors de la rénovation des bâtiments de la ville, la qualité thermique est prise en compte dans la mesure du possible.

Le schéma directeur d'aménagement de la lumière

Le schéma directeur d'aménagement de la lumière (SDAL) fixe comme objectif de mettre en sécurité les installations et de limiter les consommations énergétiques liées à l'éclairage public avec :

- la suppression des points inutiles ;
- le remplacement des sources lumineuses par des LED à gradation autonome ;
- l'adaptation de l'éclairage en fonction des besoins.

L'objectif est ainsi :

- la diminution des consommations d'électricité dues à l'éclairage avec une baisse autour de 50 % des consommations sur les points rénovés, non comprise la réduction de consommation supplémentaire qui est induite par la gradation ;
- la diminution de l'impact sur l'environnement que sont les nuisances visuelles et les impacts de la production d'électricité.

Après le boulevard de la Mer et le boulevard de la Saline à Équeurdreville-Hainneville, c'est sur le boulevard de l'Est et l'avenue Lemonnier à Tourlaville et Cherbourg-Octeville que se sont concentrés les travaux en 2019. Au total, 127 lampes à sodium ont été remplacées par des LED, moins gourmandes en énergie, et 27 nouveaux mâts ont été installés pour uniformiser l'éclairage sur ce tronçon. Grâce aux LED, la consommation est divisée par 2 ou 3. Un système de gradation permet aussi de diminuer la puissance la nuit, 100 % en début de nuit, 40 % entre minuit et 6h, pour réduire les consommations mais aussi l'impact de la pollution lumineuse.

L'éclairage de la rue de l'Abbaye devrait également être modernisé pour finaliser l'axe Est-Ouest, avant de commencer une nouvelle série de travaux sur l'axe qui relie Cherbourg-Octeville à La Glacière, en commençant par les Rouges Terres. À la demande du Conseil de quartier d'Octeville, la Ville s'est engagée dans une démarche pour décrocher le label des Villes et Villes étoilées.



© apirim

Réaliser un plan de gestion patrimoniale à l'échelle de l'agglomération

Cette action avait été inscrite au COTEC. Pour la réalisation du plan de gestion patrimoniale à l'échelle de l'agglomération, 29 des 33 diagnostics ont été engagés. Un thermicien a été engagé pour 3 ans pour travailler sur le plan de gestion patrimoniale. Un programme d'action est mis en place pour améliorer encore la qualité de l'air dans les différents établissements.

2) LES VEHICULES MOINS EMETTEURS DE GAZ A EFFET DE SERRE

Les renouvellements et les achats de véhicules

La ville veille à optimiser la flotte et à adapter le parc aux réels besoins des services, en participant aux choix des véhicules et de leurs équipements. Les aménagements, les équipements des véhicules et des engins, sont fonction des besoins et des postes de travail (Bluetooth, aménagement intérieur, signalisation, grue auxiliaire de lavage, radiocommande, climatisation, visibilité, ergonomie, ...).

Les véhicules les moins émetteurs de CO₂, équipés d'huiles hydrauliques biodégradables et de filtres à particules sont ciblés en priorité. La catégorie du véhicule est adaptée aux besoins des services. Ces caractéristiques sont prises en compte dans les achats et dans les analyses d'offres. En parallèle, la direction effectue une veille sur les véhicules les moins émissifs (essais de véhicules électriques, hybrides, ...) et sur la réglementation (loi sur la transition énergétique).

Analyse des coûts et des consommations

Le parc de la commune est entièrement suivi avec un logiciel de gestion. L'analyse des coûts d'entretien, de la sinistralité et des consommations permet de conseiller les autres directions dans le cadre des renouvellements et de l'utilisation du matériel. En ayant recours à des cartes pétrolières privatives, la direction de la mécanique peut suivre les consommations de carburant et intervenir en sensibilisant les services sur l'utilisation rationnelle des véhicules.

La gestion des pneumatiques

Le contrôle des géométries, le suivi du gonflage, des usures, du rechapage et du retraçage des pneumatiques sont des actions réalisées par l'atelier mécanique, contribuant aux économies de carburant et à l'allongement de la durée de vie des pneumatiques. L'atelier veille également à utiliser des pneumatiques à basse résistance au roulement lors des renouvellements.

3) LE DEVELOPPEMENT DES ENERGIES RENOUVELABLES

La production des sites de Cherbourg-en-Cotentin

Différentes installations d'énergies renouvelables équipent le patrimoine de Cherbourg-en-Cotentin. Les productions de chaleur sont utilisées directement sur site pour les besoins des bâtiments alors que les productions d'électricité sont vendues.

Solaire thermique : 4 bâtiments sont équipés de panneaux solaires thermiques pour la production d'eau chaude sanitaire : le fort des Couplets, le gymnase Marcel Arnaud, la base nautique de Cherbourg et le kayak club de Tourlaville.

Bois énergie : 3 bâtiments sont chauffés avec une chaudière à granulés bois : le fort des Couplets, le Totem et le Cétici (crèche et centre social) équipé en 2018.

Eaux Grises : Le centre aquatique d'Equedreville-Hainneville a fait l'objet de travaux en 2018 permettant la récupération de chaleur sur les eaux de renouvellement des bassins et des douches.

Eolien : Une installation d'éolienne a été réalisée sur le Totem. Il s'agit d'une éolienne verticale implantée en toiture dont l'énergie sera utilisée en direct par le centre social.

Géothermie : Le nouveau pôle Petite Enfance de Cherbourg-Octeville en cours de construction, verra le jour dans la ZAC des Bassins en 2019 tirera son énergie du sol avec un chauffage par une pompe à chaleur géothermie. Par ailleurs, il sera construit avec des matériaux parfaitement adaptés : Présence de bois et de lumière naturelle, dans les locaux des enfants panneaux radiants au plafond, installation d'une ventilation de confort double flux pour assurer la ventilation des locaux recevant du public, une ambiance sonore de qualité,...

Du photovoltaïque aux provinces

Plusieurs mâts alimentés par des panneaux photovoltaïques seront installés d'ici à la fin de l'année dans la zone commerciale des Provinces, que les habitants souhaitent voir mieux éclairée. Une première sur Cherbourg-en-Cotentin pour ces panneaux autonomes qui ne consomment que de l'énergie solaire et ne nécessitent pas de travaux de raccordement. Si ce système fonctionne bien, la ville envisage de l'étendre à d'autres secteurs.

Production solaire photovoltaïque en kWh	2014	2015	2016	2017	2018
Gymnase Jean Jaurès	227 957	211 949	212 908	198 806	202 011
Totem	7 175	6 591	6 568	6 500	

(Données 2018 du TOTEM disponibles en juin 2019)

4) LA REDUCTION DES DECHETS A LA SOURCE

Tapis de sol et lingettes réutilisables

Dans le cadre des interventions sur les véhicules, les mécaniciens utilisent des lingettes et des tapis absorbant réutilisables. Grâce à ce service de nettoyage, les huiles usagées, récupérées au cours du processus d'épuration et de traitement des eaux de lavage, sont valorisées.

Fontaine de dégraissage bio

Pour le nettoyage des pièces mécanique, l'atelier a recours à une fontaine de dégraissage biologique qui remplace efficacement les fontaines à solvants. Toutes les huiles solubles, graisses, produit de protection et autres salissures sont désintégrés par les micros organismes naturels.

L'optimisation des lubrifiants

L'atelier mécanique effectue des analyses d'huiles de façon à surveiller, sans démontage ni arrêt, l'état mécanique des véhicules et les qualités résiduelles des lubrifiants. Cette pratique permet de détecter les anomalies, usure prématurée d'un élément mécanique, présence d'eau, de poussières, ..., et d'optimiser le lubrifiant par augmentation des espacements de vidange. L'atelier mécanique a également recours aux lubrifiants bios pour les véhicules présentant un risque direct pour l'environnement en cas de fuite ou de perte accidentelle (huiles hydrauliques et graisses).

5) LA GESTION DES RISQUES

La ville a souscrit 4 contrats d'assurances sur l'ensemble de Cherbourg-en-Cotentin contribuant à protéger les biens de la collectivité, meubles et immeubles, mais aussi la responsabilité civile, son parc automobile et ses agents pour les risques statutaires. On constate en 2019, une diminution globale de la sinistralité, hors risques statutaires. En 2019, 138 demandes de conseil juridique ont été traitées auprès des services, et 7 contentieux sont en cours, dont 1 en cours devant la Commission du contentieux du stationnement payant.

6) LA CONSERVATION DE COLLECTIONS PATRIMONIALES

Après des années de stockage externe pendant les travaux de rénovation du centre culturel, les 46 000 ouvrages du XVII^e au XIX^e siècle des collections patrimoniales ont réintégré la réserve générale de la bibliothèque Jacques Prévert.



La ville a activé le plan d'action pour le patrimoine écrit (PAPE), dispositif d'aide de l'Etat qui s'est traduit par l'intervention en septembre de six personnes pendant trois semaines pour dépoussiérer les six faces de chaque livre. Les ouvrages fragilisés par des moisissures ont été pris en charge par une biologiste. Ils font pour certains l'objet d'une restauration préventive.

5 LA COMMANDE PUBLIQUE RESPONSABLE

La ville n'est pas à ce jour, en capacité de dresser un bilan exhaustif de la situation de la commande publique en termes de développement durable. Les informations ne sont pas centralisées mais elles existent au sein de chaque pôle. Un travail a été engagé en 2018 pour :

- réactiver la clause sociale dans les marchés clairement affichée courant 2017 ;
- introduire dans les marchés lancés par la commande publique, chaque fois que cela est possible au vu de l'objet du marché, un critère développement durable, notamment dans ses aspects environnementaux ;
- intégrer un indicateur dans les tableaux des marchés en vue de centraliser l'information.

1) DES ACHATS REDUISANT ET MAITRISANT LES CONSOMMATIONS

L'ensemble des matériels informatiques achetés satisfont aux labels Energy Star et Epeat Gold garantissant une consommation d'électricité réduite et des méthodes de production respectueuses de l'environnement.

2) DES ACHATS INTEGRANT L'ENVIRONNEMENT

Clauses environnement des marchés publics d'aménagement de la nature et des paysages

Ces clauses concernent l'achat de mobiliers et matériaux intégrant des critères environnementaux : bois utilisé pour les équipements labellisé FSC ou PEFC, ganivelles et poteaux fabriqués en bois de châtaignier d'origine française et abris des jardins familiaux fabriqués dans la région et en bois non traité.

Clauses environnement des marchés publics de voirie

Ces clauses concernent la réutilisation en remblai de matériaux concassés de chantier, la fourniture et mise en œuvre d'un béton bitumineux tiède moins émetteurs de gaz à effet de serre à la fabrication, le concassage des matériaux de déblais et de démolition pour réutilisation notamment dans le cadre des travaux de VRD.

Clauses environnement des marchés publics d'hygiène

Les produits d'essuyage, essuie-mains feuille à feuille, papier toilette, sont labellisés écolabel européen. Les produits d'entretien sont certifiés Ecocert, dans un objectif de développement durable mais aussi sanitaire afin de réduire les incidences de type allergène. Un accent a été porté sur la formation du personnel en vue d'adopter un comportement d'économie et de bonne pratique en mettant à disposition de ce dernier des appareils doseurs dans chaque structure.

Clauses environnement des marchés de travaux d'impression

Le fournisseur retenu est labellisé PEFC et FSC, labels qui garantissent que le produit contient du bois issu de forêts gérées durablement et qu'il a été soumis aux règles de fabrication et aux contrôles imposés à toutes les entreprises adhérentes au système. Le label Imprim'vert assure la bonne gestion des déchets dangereux, la sécurisation de

stockage des liquides dangereux, la non utilisation des produits toxiques, l'utilisation d'encre végétales.

Clauses environnement des marchés publics de bâtiment

L'intégration du respect de l'environnement pour certains marchés de travaux s'applique à tous les types de travaux et à toutes les phases du chantier : phase conception et installation de chantier, mise en œuvre de travaux neufs ou de réhabilitation, travaux de démolitions. Les entreprises sont tenues de respecter les choix de moyens, matériaux et modes opératoires conformément aux exigences environnementales : qualité de l'air, confort acoustique, mode de gestion et tri des déchets de chantier, possibilités de recyclage, nuisances dues au chantier, gestion des bruits, livraisons, poussières de chantier,....

Marché public paysages et biodiversité

La Commune de Cherbourg-en-Cotentin dispose d'un marché public sous accords cadre multi-attributaire sur une durée de 4 ans qui prévoit l'intervention de 3 équipes pluridisciplinaires dans le cadre d'aménagements d'espaces publics, qui s'inscrit dans les démarches « Paysages » et « Biodiversité » accompagnées par l'Etat au sens de la loi pour la reconquête de la biodiversité de la nature et des paysages.

3) DES ACHATS INTEGRANT LES CLAUSES SOCIALES

Clauses sociales dans les marchés publics

Pour la promotion de l'emploi et de lutte contre l'exclusion, il est fait application des dispositions de l'article 14 du code des marchés publics en incluant dans le cahier des charges de certains marchés publics une clause obligatoire d'insertion par l'activité économique. Les entreprises titulaires s'engagent à réaliser une action d'insertion de personnes rencontrant des difficultés sociales ou professionnelles particulières dans leur accès à l'emploi. Des clauses sociales sont incluses dans les marchés publics de la voirie, de bâtiments, des projets urbains.

L'accompagnement de l'action d'insertion

Afin de faciliter la mise en œuvre de la démarche d'insertion, une procédure spécifique a été mise en place en lien avec la maison de l'emploi et de la formation du Cotentin.

4) GESTION DIFFERENCIEE DES ESPACES VERTS

La ville harmonise les pratiques des 5 communes pour l'entretien des espaces verts :

- l'intégration des résidus de taille sous forme de bois broyé dans les massifs ;
- le relevage de la hauteur de coupe des tondeuses ;
- le mulching qui consiste à hacher l'herbe de tonte, pour la redéposer sur la pelouse ;
- la conversion de zones tondues en zones fauchées ;
- le broyage des branches élaguées ;
- l'utilisation des troupeaux sur certains espaces naturels ;
- la distribution de composteurs dans les jardins familiaux.

Ces actions diminuent significativement les déchets verts. Les espaces verts sont gérés sans arrosage. La plantation de vivaces dans les massifs et la généralisation du paillage permettent d'atteindre cet objectif.

6 LA CERTIFICATION, L'ÉVALUATION ET L'AMÉLIORATION CONTINUE

1) UN AGENDA 21 A L'ÉCHELLE DE CHERBOURG-EN-COTENTIN

Cherbourg-en-Cotentin a engagé la rédaction d'un nouvel Agenda 21. L'Agenda 21 de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin contient 11 chapitres et 27 actions répartis dans deux grandes parties :

- l'action de Cherbourg-en-Cotentin sur son territoire
- l'action de Cherbourg-en-Cotentin et des communes déléguées en interne.

Il est à noter que cette même organisation est retenue pour produire le rapport sur la situation en matière de développement durable.

Il a été adopté en conseil de municipal du 10 avril 2019.



PROGRAMME D'ACTIONS



L'action de Cherbourg-en-Cotentin sur son territoire

Chapitres	Actions
1 La lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère	Action n°1 : Rédiger un schéma directeur de l'énergie pour engager le territoire dans la transition énergétique
	Action n°2 : Accompagner le plan climat air énergie territorial de la communauté d'agglomération
2 La préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources	Action n°3 : Protéger la biodiversité, la faire connaître et sensibiliser les habitants
	Action n°4 : Mettre en valeur le littoral, le nautisme et développer le tourisme
	Action n°5 : Mettre en place un schéma directeur du patrimoine végétal
3 La cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations	Action n°6 : Accompagner les habitants dans la transition énergétique et la rénovation de l'habitat
	Action n°7 : Soutenir le développement de la coopération internationale et décentralisée
	Action n°8 : Mettre en place des jardins familiaux, partagés et solidaires
	Action n°9 : Ecouter les habitants et prendre en compte leurs besoins sociaux
	Action n°10 : Accompagner les besoins des citoyens et apporter des réponses
4 L'épanouissement de tous	Action n°11 : Accompagner la mise en œuvre du plan de déplacement du Cotentin
	Action n°12 : Mettre en œuvre le plan municipal de santé
	Action n°13 : Favoriser l'accès à la culture pour tous
	Action n°14 : Favoriser l'accès aux activités sportives et physiques pour tous
5 La transition vers une économie circulaire, le développement de modes de production et de consommation responsables	Action n°15 : Soutenir les filières locales, les circuits courts et la production d'une alimentation saine
6 L'organisation et participation des acteurs aux actions publiques	Action n°16 : Participer à l'éducation à la citoyenneté et au développement durable
	Action n°17 : Informer la population et les acteurs du territoire

L'action de Cherbourg-en-Cotentin et des communes déléguées en interne

Chapitres	Actions
7 L'organisation et participation transversale de la gestion	Action n°18 : Pérenniser la gouvernance de l'Agenda 21
	Action n°19 : Favoriser la transversalité entre les services
	Action n°20 : Développer une stratégie d'organisation des manifestations
8 Les valeurs et comportements des agents au sein de la collectivité	Action n°21 : Favoriser l'adoption de comportements responsables pour un service public de qualité
	Action n°22 : Accompagner le développement des compétences pour un service public de qualité
9 La gestion durable du patrimoine	Action n°23 : Poursuivre l'engagement de la ville dans la transition énergétique et l'amélioration de son patrimoine
	Action n°24 : Poursuivre l'engagement de la ville dans la transition énergétique et rendre le parc de véhicules moins consommateur et moins polluant
	Action n°25 : Gérer l'espace public de manière responsable
10 La commande publique responsable	Action n°26 : Mettre en place une politique d'achats publics responsables
11 La certification, l'évaluation et l'amélioration continue	Action n°27 : Utiliser les référentiels de bonnes pratiques dans les aménagements, la construction et la gestion de l'espace public

La réalisation d'un Agenda 21 et la construction d'une politique de développement durable étant basées notamment sur une démarche d'amélioration continue, il est fait référence aux 17 objectifs de développement durable (ODD) et de l'Agenda 2030.



2) LES LABELS, CERTIFICATIONS ET AGREMENTS

L'agrément sanitaire de cuisine centrale

La cuisine centrale de Cherbourg-Octeville a reçu un agrément sanitaire communautaire dans lequel est établi un plan de maîtrise sanitaire (PMS) qui porte sur l'hygiène du personnel, du matériel, des locaux, de l'aliment ou encore des process.

Les labels des jardins et espaces verts

Cherbourg-Octeville a pour la 4^{ème} fois les 4 fleurs



Label EcoJardin de la commune déléguée de Cherbourg-Octeville attribué par l'association Natureparif. Cette distinction valable 3 ans, met en exergue les bonnes pratiques de la collectivité. Jardin du foyer Prévert, Vallon sauvage, bois du Maupas, site de la Fauconnière, quartier de la Butte,

parc Liais,... sont notamment labellisés.

Les labels du port Chantereyne

Le port Chantereyne est labellisé Pavillon bleu pour les ports depuis 2002, Gold Anchors qui est un label britannique et s'est vu décerner les 5 anneaux du label national Qualité Plaisance le 12 décembre 2018. Huit ports seulement en France bénéficient de ce haut niveau de distinction.

Signature d'une charte en vue de la labellisation écoquartier de la résidence « l'Archipel »

Une charte pour inscrire la résidence « l'Archipel » sur le site de l'ancienne cité coloniale dans le processus de labellisation «écoquartier » a été signée entre Nexity, l'OP HLM Presqu'île Habitat et la ville. Il est bâti sur une Charte de 20 engagements, répartis en 4 dimensions : démarche et processus, cadre de vie et usages, développement territorial et environnement et climat.

Le label Cit'ergie - Certifier les politiques publiques en énergie

Le label Cit'ergie européen porté et diffusé en France par l'Ademe est destiné aux collectivités qui souhaitent contribuer activement à améliorer leur politique énergie durable en cohérence avec des objectifs climatiques en particulier les plans climat énergie territoriaux.



L'étude pour la mise en œuvre de la certification Cit'ergie a été engagée. Avec l'aide du bureau d'étude conseiller Cit'ergie AFCE.

Sur la base du rapport d'état des lieux, la phase de rédaction du plan d'action a été finalisée au premier semestre 2019, avec les groupes de travail dans les domaines suivants :

- domaine 1 : Planification du développement territorial ;
- domaine 2 : Patrimoine ;
- domaine 3 : Approvisionnement Énergie Eau Déchets ;
- domaine 4 : Mobilité ;
- domaine 5 : Organisation interne ;
- domaine 6a : Communication et coopération ;
- domaine 6b : Le développement économique et la recherche, lien avec les acteurs du territoire ;
- domaine 6c : Compétences des communes déléguées.

La ville a été labellisée Cap Citergie en 2019.

La crèche les petits marmots récompensée pour son inventivité

La crèche parentale Les Petits marmots a été primée le 17 mai au ministère des Solidarités et de la Santé par une Girafe Awards, en se classant 2e au niveau national !

Les Girafes Awards récompensent la créativité des professionnels de la petite enfance, et ont pour objectif de mettre en lumière le travail, l'imagination et l'inventivité des éducateurs de jeunes enfants, assistants maternels, étudiants... Sur le thème « Pareil, pas pareil », l'établissement cherbourgeois a su fédérer son équipe, les enfants et leurs parents en créant un atelier spécifique autour des repas, mettant tous les sens en éveil.



L'agrément Normandie qualité tourisme



La maison du littoral et de l'environnement est labellisée par le département et a reçu l'agrément Normandie qualité tourisme pour l'année 2019.

3) LES RAPPORTS POUR EVALUER ET COMMUNIQUER

Pour rendre compte de son activité, la ville produit chaque année des rapports transversaux ou thématiques que les services publics soit gérés en régie ou via une délégation de service public. Font ainsi l'objet d'une livraison annuelle :

Compte rendu d'activité du concessionnaire du contrat de concession pour le service public de la distribution et de la fourniture d'électricité

Compte rendu d'activité du concessionnaire du contrat de concession pour le service public de la distribution et de la fourniture de gaz.

Compte rendu d'activité du concessionnaire du réseau de chauffage urbain

Compte rendu annuel à la collectivité de la société d'économie mixte Normandie Aménagement de la zone d'aménagement concerté (ZAC) de Grimesnil-Monturbert de la commune déléguée de Cherbourg-Octeville

Compte rendu annuel à la collectivité de la société d'économie mixte Normandie Aménagement de la zone d'aménagement concerté (ZAC) de Tôt-Sud-Margannes

Compte rendu annuel à la collectivité de la société d'économie mixte SHEMA de la zone d'aménagement concerté (ZAC) des Bassins

Compte rendu annuel à la collectivité de la société d'économie mixte SHEMA de la zone d'aménagement du secteur Chardine

Bilan d'activités de la saison du Trident

Bilan d'activités de la Brèche

Bilan d'activités des musées

Ces rapports sont consultables sur demande.

LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE